

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES CANADA CAMPUS UPLANDS

RESEARCH PRIVATE, OTTAWA (ONTARIO) K1V 1S2
RÉNOVATION FRPC U-61

LISTE DE DESSINS
PAGE DE COUVERTURE

NO DE DESSIN
6018-CP1

STRUCTUREL
STRUCTURELS: PLANS ET DÉTAILS

6018-S01

ARCHITECTURAL
PLANS DE DÉMOLITION ET PLANS DE PLAFOND RÉFLÉCHI POUR LA DÉMOLITION
PLANS DE CONSTRUCTION, PLANS DU PLAFOND RÉFLÉCHI ET ASSEMBLAGES DE CLOISONS
PLANS DE FINITION ET PLANS DE MOBILIER
NOMENCLATURE ET DÉTAILS DES PORTES, QUINCAILLERIES DE PORTES, FENÊTRES ET MENUISERIES
SECTIONS ET DÉTAILS DE CONSTRUCTION

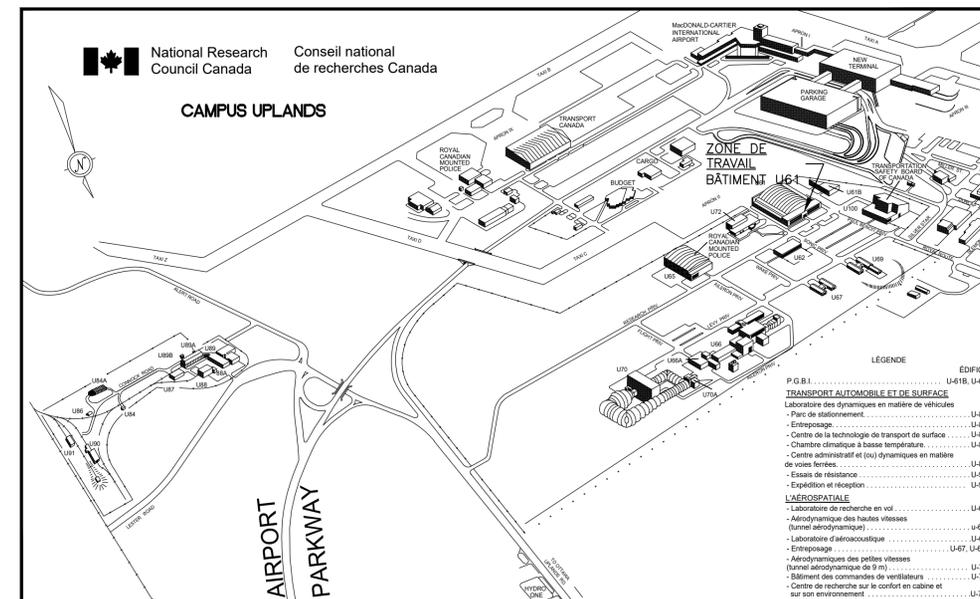
6018-A01
6018-A02
6018-A03
6018-A04
6018-A05

MÉCANIQUE
DÉMOLITION ET NOUVEAUX TRAVAUX MÉCANIQUES DU REZ-DE-CHAUSSÉE
NOUVEAUX TRAVAUX MÉCANIQUES DU DEUXIÈME ÉTAGE ET DU TOIT
NOMENCLATURES ET DÉTAILS MÉCANIQUES
LÉGENDES ET SÉQUENCES DE COMMANDES

6018-M01
6018-M02
6018-M03
6018-M04

ÉLECTRIQUE
TRAVAUX ÉLECTRIQUES -NOUVEAUX ET DÉMOLITION
NOMENCLATURES ET SCHÉMAS ÉLECTRIQUES UNIFILAIRES

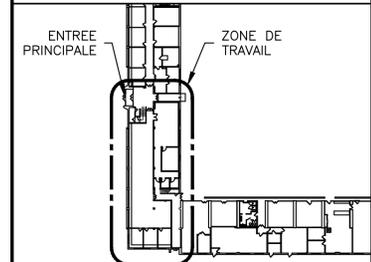
6018-E01
6018-E02



NOTES GÉNÉRALES

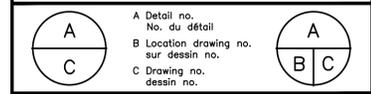
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUTS LES DÉGAGEMENTS SUR LE SITE AVANT LA CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUTE ANOMALIE OU OMISSION AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE SITE ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC L'ÉTENDUE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER TOUT CONFLIT OU TOUTE INTERFÉRENCE.
- TOUTS LES ARRÊTS NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT ÊTRE CONFORME AUX CODES ET NORMES APPLICABLES.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE ET DES DÉBRIS AU-DÈLA DE LA ZONE DE TRAVAIL ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX.

KEY PLAN PLAN CLÉ



No.	Date	Révision	By:
7			
6			
5	OCT 2023	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	JDG
4	JUILLET 2023	ÉMIS POUR TRADUCTION	JDG
3	JUIN 2023	PUBLIÉ POUR COMMENTAIRES À 99 %	JDG
2	FEV. 2023	PUBLIÉ POUR COMMENTAIRES À 66 %	JDG
1	DÉC. 2022	PUBLIÉ POUR COMMENTAIRES À 33 %	JDG

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



project: RÉNOVATION FRPC U-61
drawing: PAGE DE COUVERTURE

designed	conçu	date	date
JDG		06/2023	
drawn	dessiné	scale	échelle
JDG		COMME INDIQUÉ	
checked	vérifié	sheet	feuille
CE		A0 of/de	A5
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
FG			

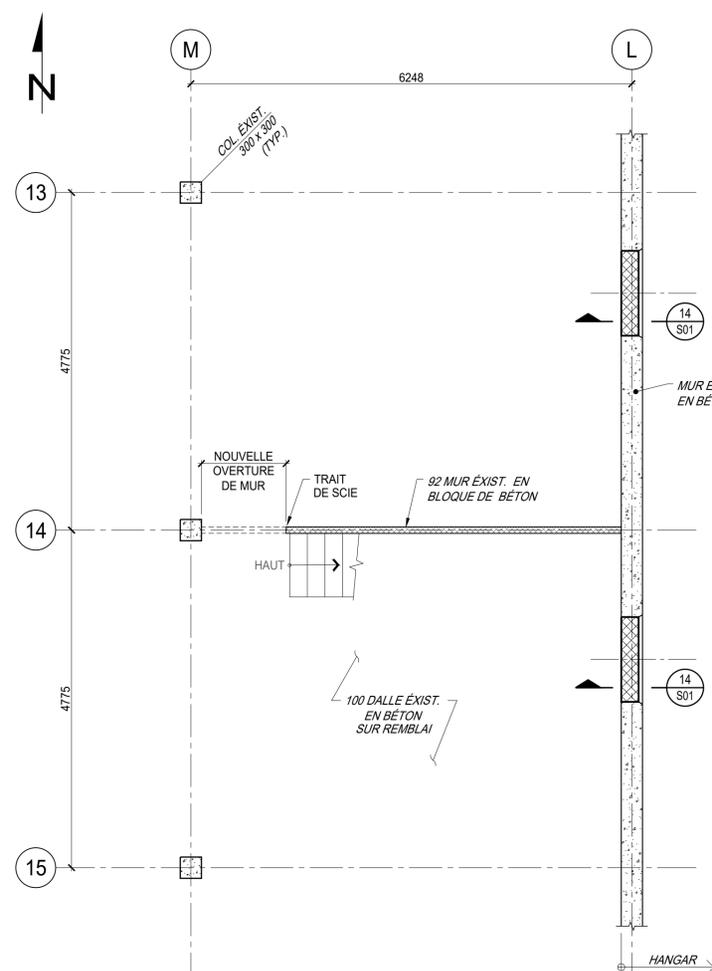
dwg.no. 6018-CP1
CAD file: 6018-CP1



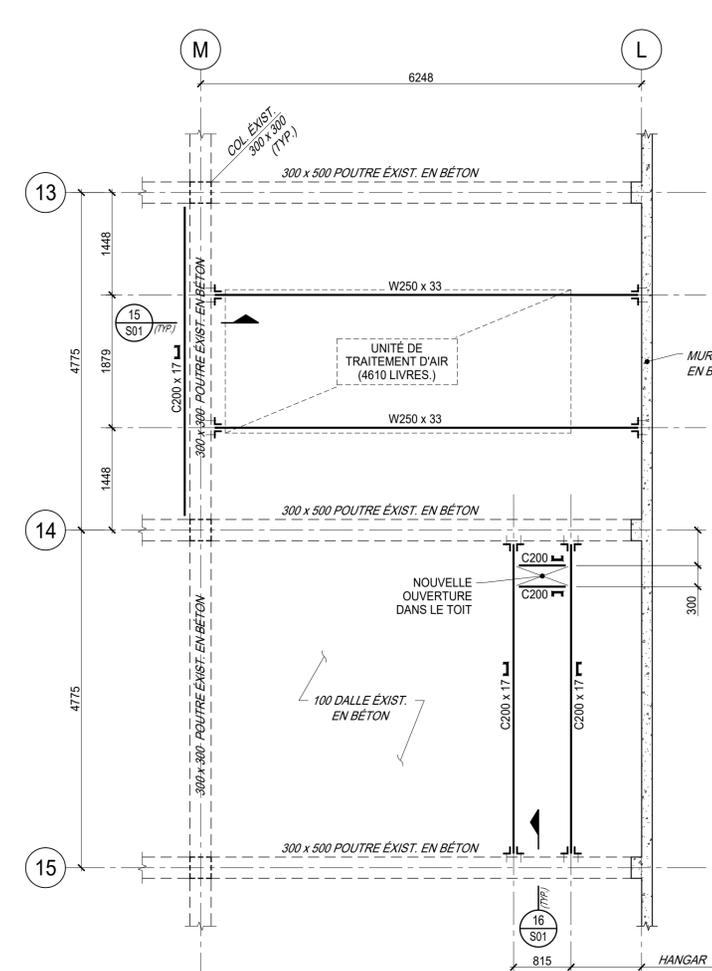
NOTES GÉNÉRALES:

ACIER DE CHARPENTE:

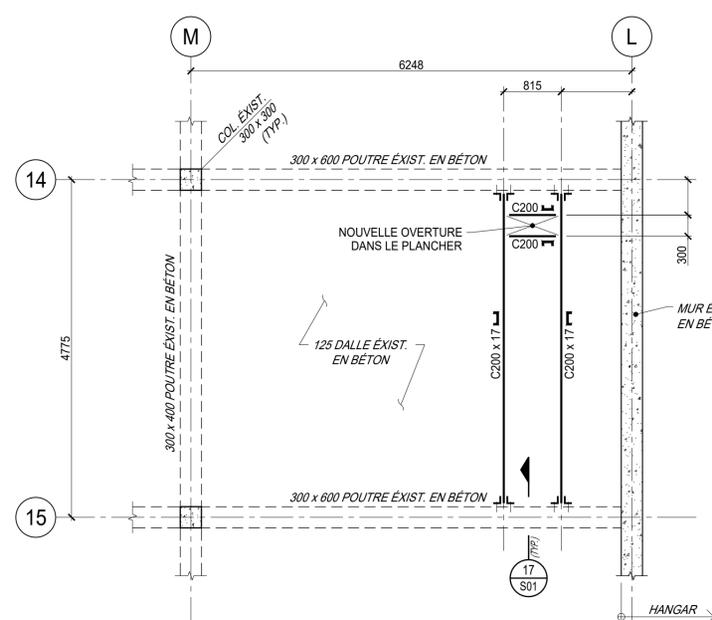
- TOUT ACIER DE CHARPENTE DOIT ÊTRE CONFORME AUX NORMES CSA G40.20-04 ET CSA G40.21-04, CLASSE 350.
- TOUT ACIER DE CHARPENTE DOIT RECEVOIR UNE COUCHE D'APPRÊT CONFORME À CAN/CSG 1-40.97, "UN APPRÊT À L'ALKYDE ANTICORROSION POUR ACIER DE CHARPENTE."
- TOUS LES MATÉRIAUX DE SOUDURE DOIVENT ÊTRE CONFORME À LA NORME CSA W48.06 (R2011).
- LES SOUDURES DOIVENT ÊTRE CONFORME À LA NORME CSA W59.03 (R2008) ET APPLIQUÉ PAR DES SOUDEURS APPROUVÉ PAR LE BUREAU DES SOUDEURS DU CANADA.
- L'ENTREPRENEUR DOIT SOUMETTRE LES DESSINS D'ATELIERS POUR RÉVISION, COMPRIS DES DESSINS DE MONTAGE ET D'ATELIER DÉTAILLÉS.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLACE AVANT DE COMMENCER LA FABRICATION.
- TOUT ACIER DE CHARPENTE DOIT ÊTRE CONFORME À LA NORME CAN/CSA S16.14.



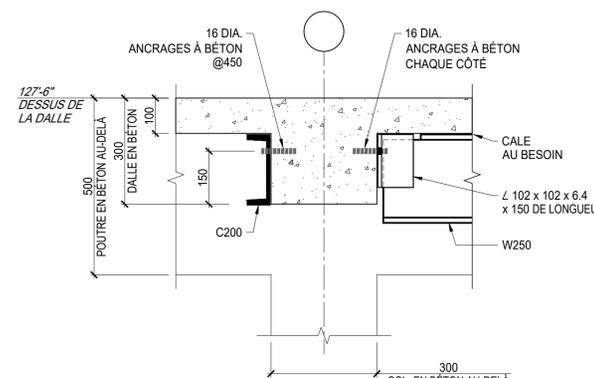
11 PLAN PARTIEL - REZ-DE-CHAUSSÉE
 S01 ÉCHELLE = 1:50
 • ÉLÉVATION = 101'-6"



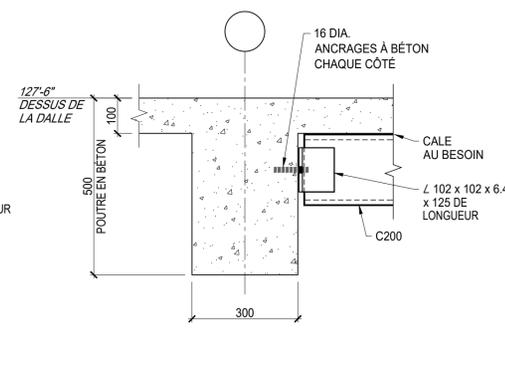
13 PLAN PARTIEL - TOIT
 S01 ÉCHELLE = 1:50
 • ÉLÉVATION = 127'-6"



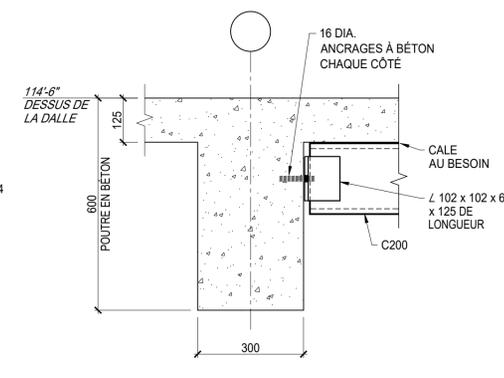
12 PLAN PARTIEL - DEUXIÈME ÉTAGE
 S01 ÉCHELLE = 1:50
 • ELEVATION = 114'-6"



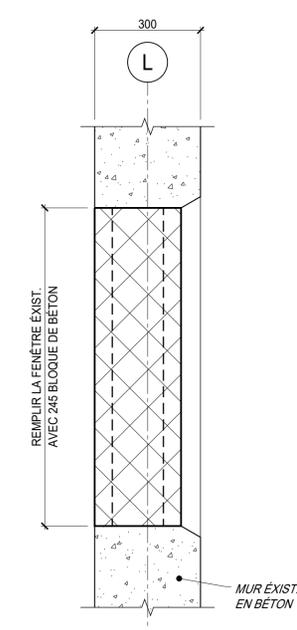
15 COUPE (TYPIQUE)
 S01 ÉCHELLE = 1:10



16 COUPE (TYPIQUE)
 S01 ÉCHELLE = 1:10



17 COUPE (TYPIQUE)
 S01 ÉCHELLE = 1:10



14 COUPE (TYPIQUE À 2 ENDROITS)
 S01 ÉCHELLE = 1:10

No.	Date	Revision	By:	Par:
1	28 AOÛT 2023	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	R.L.	
0	27 JUIN 2023	PRÉLIMINAIRE	R.L.	

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.

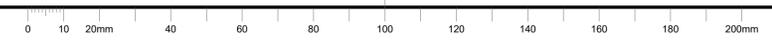
A	A Detail no. No. du détail	A
C	B Location drawing no. sur dessin no.	B
	C Drawing no. dessin no.	C

project / projet
ÉDIFICE U-61
RÉNOVATION FRPC
 SITE UPLANDS

drawing / dessin
STRUCTUREL:
PLANS ET DÉTAILS

designed / conçu	R.L.	date / date	JUIN, 2023
drawn / dessiné	D.M.D.	scale / échelle	COMME INDIQUÉ
checked / vérifié	R.L.	sheet / feuille	S01 of / de S01
approved / approuvé		W.O.no. / D.T.no.	

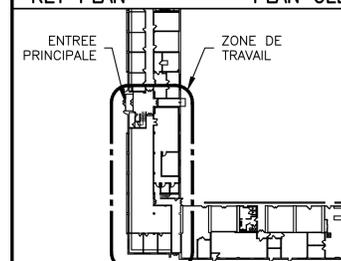
dwg no. / dessin no.
6018 - S01F



NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUTS LES DÉGAGEMENTS SUR LE SITE AVANT LA CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUTE ANOMALIE OU OMISSION AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE SITE ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC L'ÉTENDUE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER TOUT CONFLIT OU TOUTE INTERFÉRENCE.
- TOUTS LES ARRÊTS NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT ÊTRE CONFORME AUX CODES ET NORMES APPLICABLES.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE ET DES DÉBRIS AU-DÈLA DE LA ZONE DE TRAVAIL ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX.

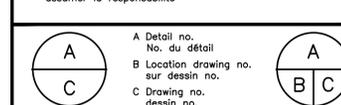
KEY PLAN PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By: Parr.
7			
6			
5	OCT 2023	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	JDG
4	JUILLET 2023	ÉMIS POUR TRADUCTION	JDG
3	JUIN 2023	PUBLIÉ POUR COMMENTAIRES À 99 %	JDG
2	FEV. 2023	PUBLIÉ POUR COMMENTAIRES À 66 %	JDG
1	DEC. 2022	PUBLIÉ POUR COMMENTAIRES À 33 %	JDG

Date Printed DD MM YYYY Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



project RÉNOVATION FRPC U-61

CAMPUS UPLANDS

drawing PLANS DE DÉMOLITION, PLANS DU PLAFOND RÉFLÉCHI DEMOLITION

designed JDG conçu date 06/2023 date

drawn JDG dessiné scale COMME INDIQUÉ échelle

checked CE vérifié sheet A1 of/de A5 feuille

approved FG approuvé W.O.no. D.T.no.

dwg.no. 6018-A01 dessin no.

ACAD file: 6018-A01 fichier CDAO:

LÉGENDE DE LA DÉMOLITION
 FICHE A01 UNIQUEMENT

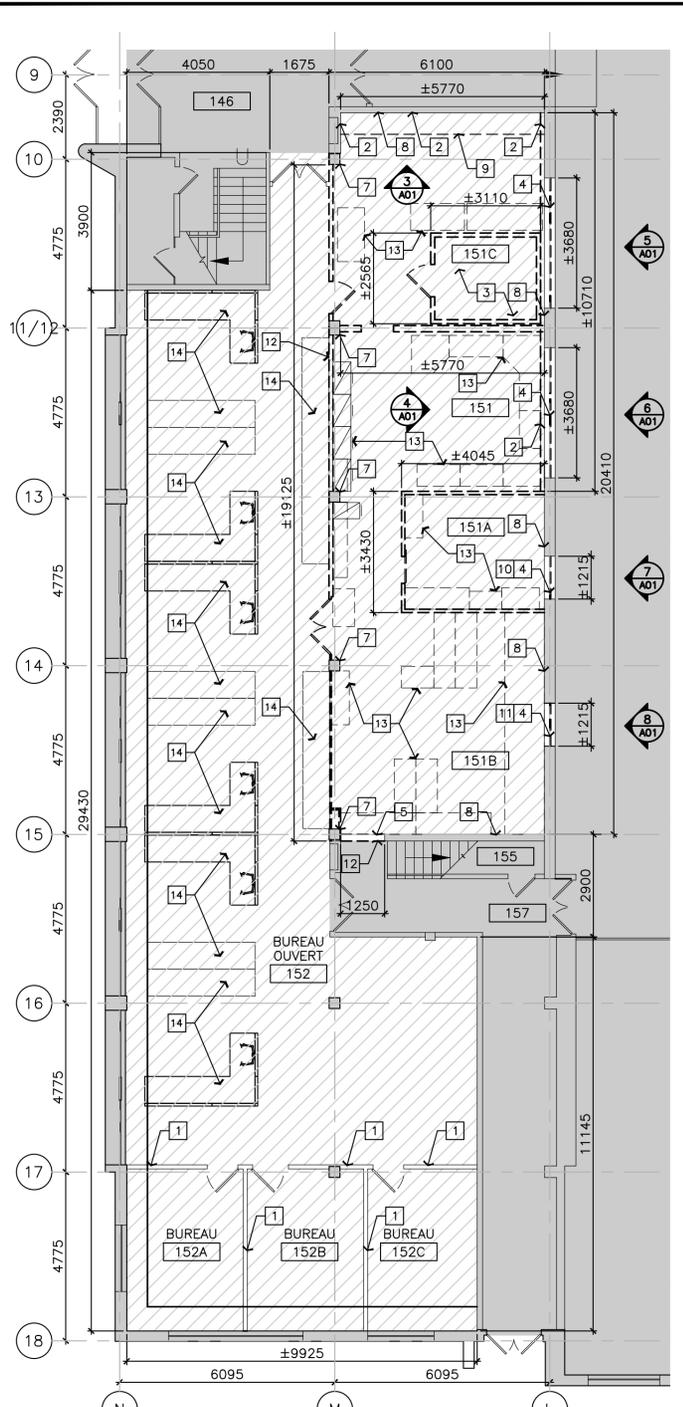
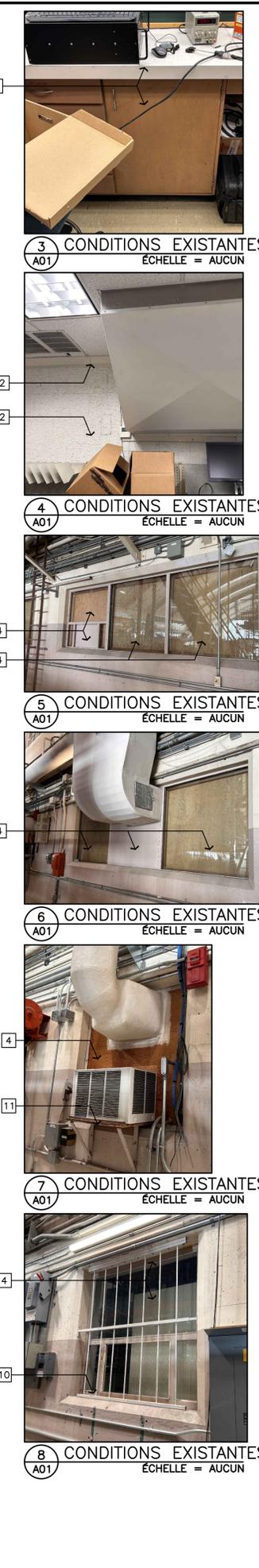
- ZONE HORS CONTRAT/EXISTANT À CONSERVER.
- L'ÉTENDUE DU PLANCHER EN CARREAUX COMPOSITES DE VINYLE EXISTANT À ENLEVER (Y COMPRIS LES CARREAUX INSTALLÉS SUR LES COUVERCLES DE PANNEAUX MÉTALLIQUES). PRÉPARER LE SOUS-PLANCHER POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE FINITION DE PLANCHER. BROYEZ OU PROJETEZ LES COLLES ET ADHÉSIFS EXISTANTS POUR UNE SURFACE LISSE ET NIVEAUX. RÉPARER LE SOUS-PLANCHER AVEC DU CIMENT AUTONIVEAUANT AU BESOIN. SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS ET AUX RECOMMANDATIONS DES FABRICANTS.
- LA CLOISON INTÉRIEURE EXISTANTE DOIT ÊTRE CONSERVÉE.
- L'ÉTENDUE DE LA CLOISON INTÉRIEURE EXISTANTE À RETIRER.
- LA PORTE INTÉRIEURE EXISTANTE ET LE CADRE DE LA PORTE DOIVENT ÊTRE CONSERVÉS.
- LA PORTE INTÉRIEURE EXISTANTE, LE CADRE DE LA PORTE ET TOUTES LES FERRURES ASSOCIÉES DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS.
- L'ÉTENDUE DES DALLES DE PLAFOND ACOUSTIQUE EXISTANTES À RETIRER. LE SYSTÈME DE BARRES EN T EXISTANT, LES SUSPENSIONS ET TOUTES LES FIXATIONS ASSOCIÉES DOIVENT ÊTRE CONSERVÉS.
- L'ÉTENDUE DES DALLES DE PLAFOND ACOUSTIQUE EXISTANTES, LE SYSTÈME DE BARRES EN T ET LA TOTALITÉ DES SUSPENSIONS, SUPPORTS ET FIXATIONS REDONDANTS DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS DANS L'ESPACE DU PLÉNUM.

NOTES DE DÉMOLITION
 FICHE A01 UNIQUEMENT

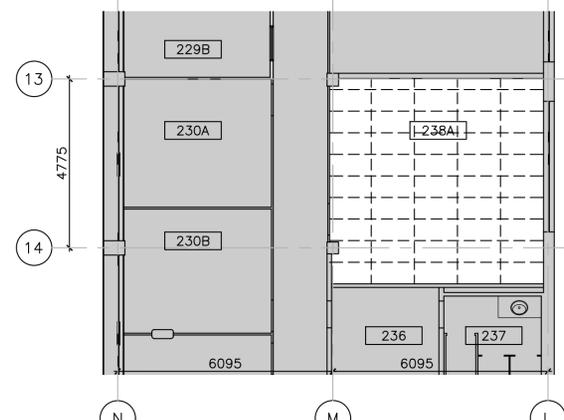
- ENLEVER LES PANNEAUX MURAUX PC350 EXISTANTS (DES DEUX CÔTÉS DU MUR). LES MONTANTS EN ACIER DOIVENT ÊTRE CONSERVÉS. ENLEVER SOIGNEUSEMENT LES LATTES ET LES GARNITURES AUTOUR DES CADRES DE PORTE ET AU SOMMET DU MUR POUR LES REMETTRE EN PLACE À L'ENDROIT OÙ ELLES SE TROUVAIENT AUPARAVANT.
- TOUTS LES PANNEAUX ACOUSTIQUES MURAUX EXISTANTS ET LE CADRE ASSOCIÉ, LES LATTES, LES GARNITURES SUPÉRIEURES/LA FINITION, DANS LA SALLE 151, DOIVENT ÊTRE RETIRÉS (SUR TOUTE LA HAUTEUR DES MURS).
- L'ENCEINTE ACOUSTIQUE EXISTANTE, Y COMPRIS LE SOL, LES MURS, LE PLAFOND, LA PORTE ET LE CADRE DE LA PORTE, DOIT ÊTRE RETIRÉE.
- LE VITRAGE EXISTANT AVEC LE CADRE DE LA FENÊTRE, LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ ET LE BLOCAGE DOIVENT ÊTRE RETIRÉS. NETTOYER ET PRÉPARER L'OUVERTURE POUR RECEVOIR LES NOUVELLES FENÊTRES.
- PARTIE DES MURS EXISTANTS À ENLEVER; SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS STRUCTURALES.
 MURS :
 - BLOC DE BÉTON DE 100 mm
 - PLAQUE DE PLÂTRE DE 13 mm
 - BASE MURALE RÉSILIENTE
- LA PARTIE DU PLANCHER EXISTANT À ENLEVER. OUVERTURE ENV. 935mm X 400mm; COORDONNEZ LA TAILLE EXACTE ET L'EMPLACEMENT SUR PLACE. VOIR LES SPÉCIFICATIONS STRUCTURALES.
 ENSEMBLE DU PLANCHER :
 - 127mm DALLE DE BÉTON
 - CARREAUX DE VINYLE COMPOSITE
- RETIRER TOUTES LES FINITIONS EXISTANTES AUTOUR DES COLONNES EN BÉTON (PLÂTRE OU PANNEAUX DE TRANSITION).
- RETIRER TOUTES LES FINITIONS MURALES EN PLÂTRE EXISTANTES DANS LES SALLES 151, 151A, 151B, 151C COMME INDICÉ.
- L'ARMOIRE DE MENUISERIE EXISTANTE (SUR TOUTE LA LONGUEUR), AVEC LES PORTES, LA QUINCAILLERIE ET LE PLAN DE TRAVAIL ASSOCIÉS, DOIT ÊTRE RETIRÉE.
- RETIRER LES BARRES DE SÉCURITÉ EXISTANTES.
- RETIRER LES SUPPORTS EXISTANTS ET LE CONTREPLAQUÉ.
- RETIRER AVEC PRÉCAUTION LE PANNEAU ÉLECTRIQUE EXISTANT POUR LE DÉPLACER; SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS ÉLECTRIQUES.
- TOUTS LES MEUBLES EXISTANTS (CHAISES, CUBICULES, ARMOIRES MURALES ET SYSTÈME D'ÉTAGÈRES MOBILES SUR RAILS AU SOL AVEC BASE, TOUTS LES COMPOSANTS ET FIXATIONS ASSOCIÉS) DANS LES SALLES 151, 151A, 151B ET 151C DOIVENT ÊTRE DESINSTALLÉS, RETIRÉS ET ÉLIMINÉS CONFORMÉMENT À LA SECTION 02 42 00 (TYPIQUE) DU DEVIS.
- DÉMONTÉ LES POSTES DE TRAVAIL EXISTANTS CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS DU FABRICANT ET LES ENTREPOSER TEMPORAIREMENT SUR LE SITE. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL PREND EN CHARGE LES COÛTS DE L'INSTALLATEUR AUTORISÉ DE FOURNITURES DE BUREAU HAWORTH. EMBALLER LES ARTICLES DÉMONTÉS SUR DES PALETTES ET PROTÉGER AVEC DU FILM RÉTRACTABLE. RASSEMBLER LES CABLES EXISTANTS DANS LE PLAFOND; COORDONNER AVEC L'ÉLECTRICITÉ. ENTREPOSE LES POSTE DE TRAVAIL TEMPORAIREMENT AU BÂTIMENT U-62, SALLE 111; COORDONNER AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DU CNRC. À LA FIN DES TRAVAUX, DÉPLACER ET RÉASSEMBLER LES POSTES DE TRAVAIL EXISTANTS POUR QU'ILS CORRESPONDENT À LA CONFIGURATION ET À L'AGENCEMENT D'ORIGINE.
- PARTIE DE LA PLATEFORME EN BÉTON EXISTANTE ET DE L'ENSEMBLE DE LA TOITURE À ENLEVER. OUVERTURE ENV. 935mm X 400mm; COORDONNEZ LA TAILLE EXACTE ET L'EMPLACEMENT SUR PLACE. VOIR LES DESSINS STRUCTURALES.
 TOITURE :
 -MEMBRANE EN BITUME 2 PLUS
 -2 COUCHES D'ISOLATION EN FIBRES DE VERRE
 -MEMBRANE PARE-AIR/VAPEUR 2 COUCHES
 -PLATEFORME EN BÉTON

NOTES GÉNÉRALES:

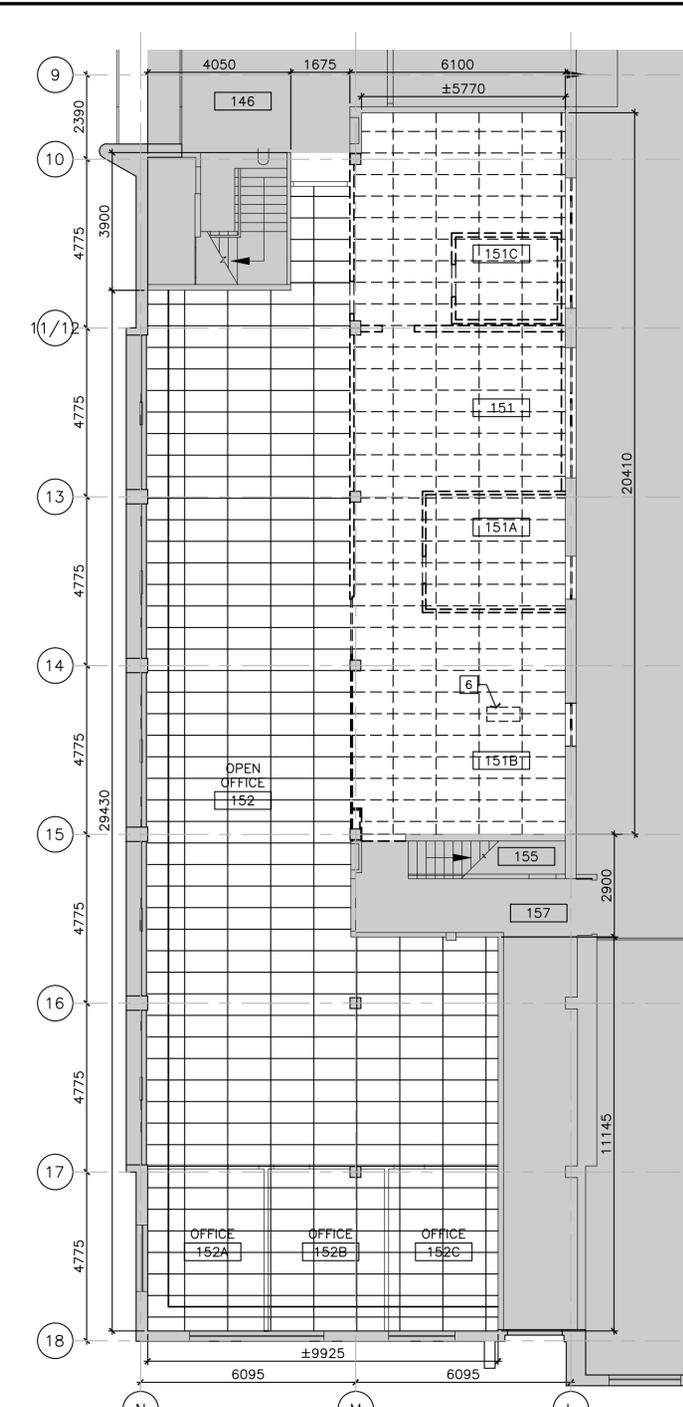
- ENLEVER SOIGNEUSEMENT LES ÉLÉMENTS MURAUX EXISTANTS, LES COUVERCLES D'INTERRUPTEURS, ETC. DANS LE CADRE DES TRAVAUX AVANT DE COMMENCER LA DÉMOLITION. CONSERVER EN VUE D'UNE REINTÉGRATION À L'ENDROIT OÙ IL SE TROUVAIT AUPARAVANT.
- ENLEVER TOUTES LES BASES MURALES EXISTANTES DANS LE CADRE DES TRAVAUX (REZ-DE-CHAUSSÉE UNIQUEMENT) ET LES ÉVACUER HORS DU SITE. ENLEVER TOUTES LES COLLES, TOUTS LES ADHÉSIFS ET TOUTS LES CLOUS POUR RÉPARER LES MURS AFIN D'OBTENIR UNE SURFACE LISSE SUR LES MURS EXISTANTS QUI RESTERONT. -PRÉPARER POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE BASE MURALE EN CAOUTCHOUC.
- COORDONNER LES ENLEVEMENTS AVEC LE RAPPORT SUR LES SUBSTANCES DÉSIGNÉES ET LES SPÉCIFICATIONS D'ASSAINISSEMENT. S'ASSURER QUE LES PROCÉDURES D'ASSAINISSEMENT SONT SUIVIES CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS.



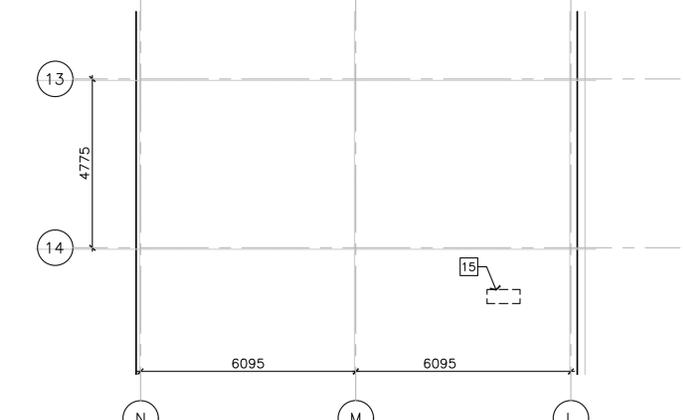
1 REZ-DE-CHAUSSÉE - PLAN DE DÉMOLITION
 ÉCHELLE = 1 : 100



9 PREMIER ÉTAGE - PLAN DE DÉMOLITION
 ÉCHELLE = 1 : 100



2 REZ-DE-CHAUSSÉE - PLANS DU PLAFOND RÉFLÉCHI DÉMOLITION
 ÉCHELLE = 1 : 100



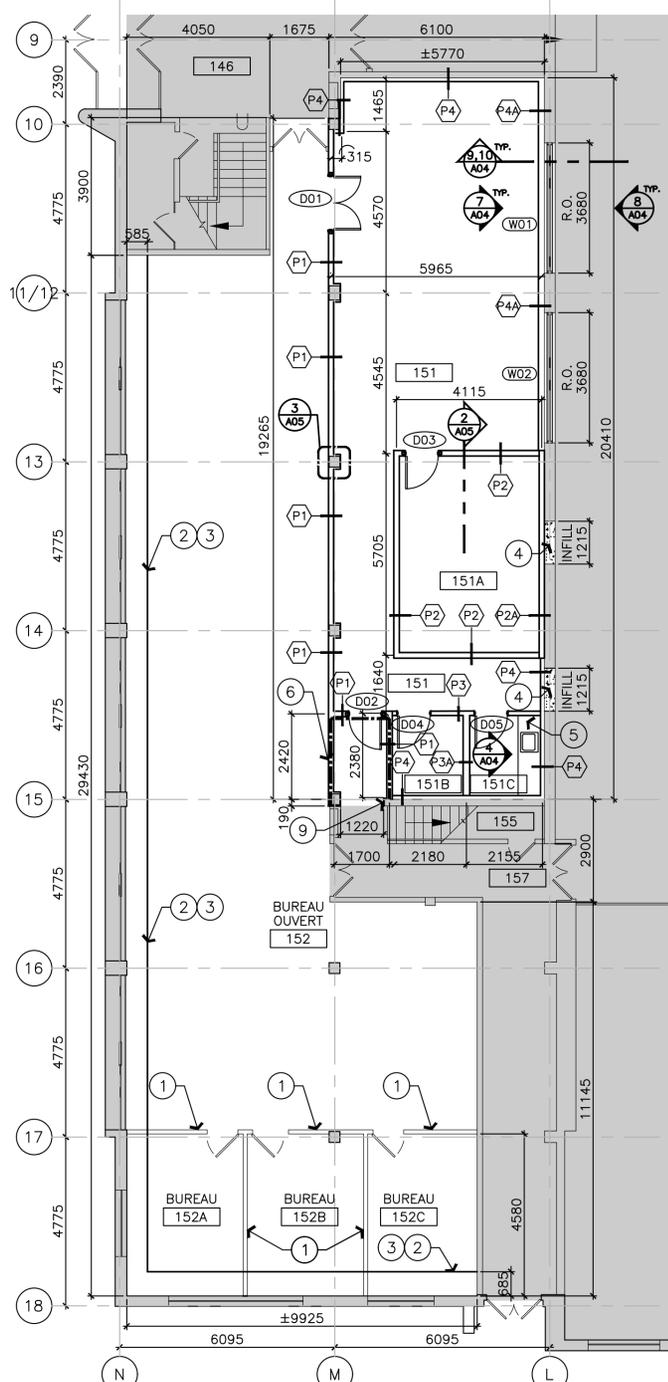
9 PLAN DU TOIT - PLAN DE DÉMOLITION
 ÉCHELLE = 1 : 100

NOTES GÉNÉRALES

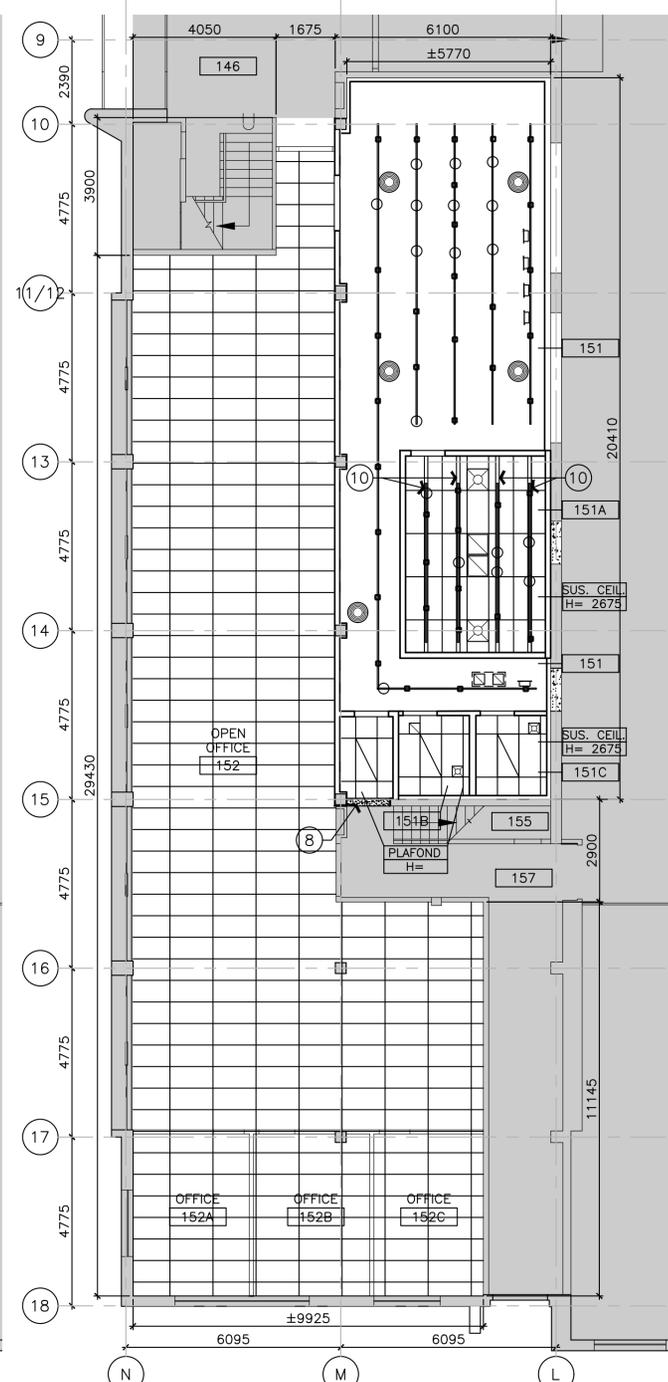
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUTS LES DÉGAGEMENTS SUR LE SITE AVANT LA CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUTE ANOMALIE OU OMISSION AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE SITE ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC L'ÉTENDUE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER TOUT CONFLIT OU TOUTE INTERFÉRENCE.
- TOUTS LES ARRÊTS NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT ÊTRE CONFORME AUX CODES ET NORMES APPLICABLES.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE ET DES DÉBRIS AU-DELÀ DE LA ZONE DE TRAVAIL ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX.

LÉGENDE DU PLAN DE CONSTRUCTION
 FICHE A02 UNIQUEMENT

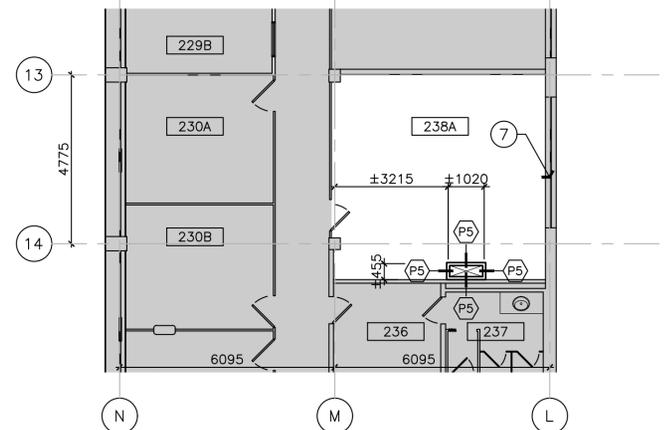
- ZONE HORS CONTRAT/EXISTANT À CONSERVER.
- ÉTIQUETTE DE CLOISON
- ÉTIQUETTE DE PORTE
- ÉTIQUETTE DE FENÊTRE
- LA CLOISON INTÉRIEURE EXISTANTE DOIT ÊTRE CONSERVÉE.
- NOUVELLE CLOISON INTÉRIEURE; VOIR LES TYPES DE CLOISONS.
- LA PORTE INTÉRIEURE EXISTANTE ET LE CADRE DE LA PORTE DOIVENT ÊTRE CONSERVÉS.
- NOUVELLE PORTE INTÉRIEURE ET NOUVEAU CADRE DE PORTE; VOIR LA NOMENCLATURE DES PORTES ET DE LA QUINCAILLERIE.
- ÉTENDUE DU NOUVEAU SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU; SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS. LES SALLES 152, 152A, 152B ET 152C DOIVENT RECEVOIR DE NOUVEAUX PANNEAUX ACOUSTIQUES UNIQUEMENT (LES BARRES EN T DOIVENT ÊTRE CONSERVÉES) - LES PANNEAUX DOIVENT CORRESPONDRE AU PROFIL ET AUX DIMENSIONS DU PLAFOND EXISTANT. RÉPARER TOUTS LES COMPOSANTS ET FIXATIONS ENDOMMAGÉS OU MANQUANTS DU SYSTÈME DE BARRES EN T AVANT L'INSTALLATION DU PANNEAU. PRÉVOIR UNE BARRE EN T SUPPLÉMENTAIRE AU PÉRIMÈTRE DU MUR ENTRE LES NOUVELLES SALLES ET CELLES EXISTANTES.
- SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE SUR RAIL, À TITRE DE RÉFÉRENCE UNIQUEMENT; SE RÉFÉRER AU PLAN ÉLECTRIQUE. À COORDONNER AVEC LE NOUVEAU SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU. L'EMPLACEMENT EXACT DU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE SUR RAILS DOIT ÊTRE COORDONNÉ AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DU CNRC.
- DIFFUSEURS D'AIR D'ALIMENTATION, À TITRE DE RÉFÉRENCE UNIQUEMENT; SE RÉFÉRER AU PLAN MÉCANIQUE.
- DIFFUSEURS D'AIR DE REFOULEMENT, À TITRE DE RÉFÉRENCE UNIQUEMENT; SE RÉFÉRER AU PLAN MÉCANIQUE.
- LUMINAIRE, À TITRE INDICATIF UNIQUEMENT; SE RÉFÉRER AU PLAN ÉLECTRIQUE.
- INDIQUE UN INDICE DE RÉSISTANCE AU FEU DE 2 HEURES. CALFEUTRER ET SCÉLLER TOUTES LES PÉNÉTRATIONS ET LES RAILS SUPÉRIEURS ET INFÉRIEURS À L'AIDE D'UN PRODUIT D'ÉTANCHEITÉ RÉSISTANT AU FEU; SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS.



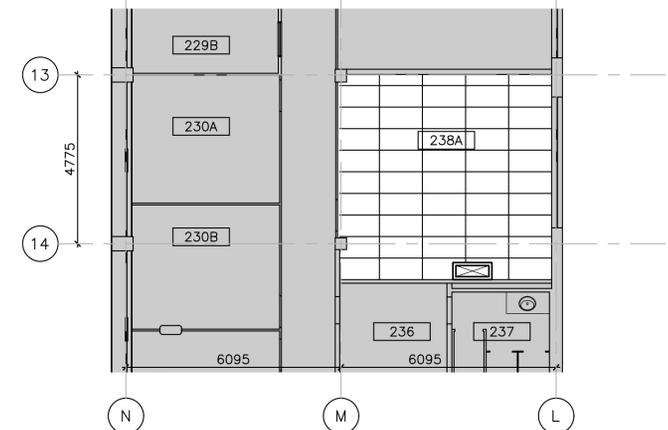
1 REZ-DE-CHAUSSÉE - PLAN DE CONSTRUCTION
 ÉCHELLE = 1 : 100



3 REZ-DE-CHAUSSÉE - PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI
 ÉCHELLE = 1 : 100



2 PREMIER ÉTAGE - PLAN DE CONSTRUCTION
 ÉCHELLE = 1 : 100



4 PREMIER ÉTAGE - PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI
 ÉCHELLE = 1 : 100

NOTES DE CONSTRUCTION
 FICHE A02 UNIQUEMENT

- REMPILIR LES CAVITÉS MURALES EXISTANTES AVEC UN ISOLANT INSONORISANT EN LAINE DE ROCHE (LARGEUR ADAPTÉE À LA CAVITÉ MURALE EXISTANTE). FOURNIR ET INSTALLER DE NOUVELLES PLAQUES DE PLÂTRE DE 13 mm; HAUTEUR = SOUS-SOL DE LA GRILLE DE PLAFOND (4-3 048 mm). VEILLER À CE QUE LES NOUVELLES FINITIONS MURALES SOIENT ALIGNÉES SUR LES FINITIONS ADJACENTES. CACHER AVEC DU RUBAN ET DU PLÂTRE ET PONCER TOUTS LES JOINTS, AFIN DE LES PRÉPARER À RECEVOIR UNE NOUVELLE PEINTURE. REMETTRE EN PLACE LES GARNITURES ET LES FIXATIONS AU NIVEAU DES ENCADREMENTS DE PORTE ET DU HAUT DU MUR.
- GRATER ET PRÉPARER LE BAC DE COUVERTURE MÉTALLIQUE DE LA TRANCHEE DU SOL ENCASTRÉ POUR RECEVOIR LE NOUVEAU CARRELAGE EN COMPOSITE DE VINYLE. NETTOYER LA ROUILLE ET TOUTE LA PEINTURE ÉCAILLÉE SUR LE BORD SUPÉRIEUR EXPOSÉ DU BAC DE COUVERTURE MÉTALLIQUE POUR OBTENIR UNE SURFACE LISSE ET LA PRÉPARER À RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE D'APPRÊT ET DE PEINTURE; SE RÉFÉRER AUX NOTES SUR LA PEINTURE.
- NETTOYER ET ÉLIMINER LES ZONES DÉTÉRIORÉES DU BORD SUPÉRIEUR DE LA DALLE DE BÉTON. RÉPARER LE BORD SUPÉRIEUR DE LA DALLE DE BÉTON À L'AIDE D'UN PRODUIT DE RÉPARATION. S'ASSURER QUE LA SURFACE EST PLANE ET LISSE.
- REMPILIR L'OUVERTURE EXISTANTE AVEC UN NOUVEAU MUR EN BLOCS; SE RÉFÉRER AU PLAN STRUCTUREL.
- NOUVELLE ARMOIRE INFÉRIEURE EN BOIS AVEC PLAN DE TRAVAIL ET ÉVIER EN ACIER INOXYDABLE. COORDONNER AVEC L'ÉVIER; SE RÉFÉRER AU PLAN MÉCANIQUE.
- FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU SUPPORT EN CONTREPLAQUÉ DE 19 mm (À L'INTÉRIEUR DE LA CAVITÉ DES MONTANTS) POUR CONVENIR AU NOUVEAU EMPLACEMENT DU PANNEAU ÉLECTRIQUE; SE RÉFÉRER AU PLAN ÉLECTRIQUE. COORDONNER L'EMPLACEMENT EXACT AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DU CNRC.
- ENLEVER UNE PARTIE DU VITRAGE EXISTANT AFIN D'INSTALLER DE NOUVELLES POUTRES STRUCTURELLES; SE RÉFÉRER AU PLAN STRUCTUREL. RÉTABLIR LE VITRAGE EXISTANT APRÈS L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX.
- NOUVEAU CLOISON EN PLAQUES DE PLÂTRE DE 16 mm.
- FINIR L'ÉBRASEMENT DU NOUVEAU MUR EN BLOCS AVEC DES PLAQUES DE PLÂTRE DE 16 mm SUR DES PROFILS SOUPLES DE 13 mm. HAUTEUR DE LA FINITION DU SOL JUSQU'AU DESSOUS DE LA STRUCTURE. S'ASSURER QUE LES NOUVELLES PLAQUES DE PLÂTRE SONT AFFLEURÉES AUX FINITIONS ADJACENTES EXISTANTES.
- GARNITURE DU SYSTÈME SUSPENDU DE 152mm; SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS. SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE À ÊTRE ENCASTRER À L'INTÉRIEUR DU PLAFOND SUSPENDU. COORDONNER AVEC L'ÉLECTRICITÉ.

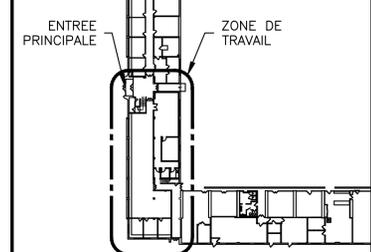
- NOTES GÉNÉRALES:**
- REMETTRE EN PLACE TOUTS LES ÉLÉMENTS ACCROCHÉS AU MUR, LES LUMINAIRES, LES COUVERCLES D'INTERRUPTEURS, ETC. À L'ENDROIT OÙ ILS SE TROUVAIENT AUPARAVANT, APRÈS L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE PEINTURE.
 - LES DIMENSIONS DU PLAN DE CONSTRUCTION VONT DE L'AXE CENTRAL À L'AXE CENTRAL DE L'ENSEMBLE DU MUR.

NOTES SUR L'ASSEMBLAGE DE LA CLOISON :

- UN PRODUIT D'ÉTANCHEITÉ RÉSISTANT AU FEU DOIT ÊTRE APPLIQUÉ ENTRE LES PLAQUES DE PLÂTRE ET TOUTES LES SURFACES ADJACENTES AFIN D'EMPÊCHER LES FUITES SONORES À TRAVERS LES ESPACES ET LES INTERSTICES.
- INSTALLER UNE GARNITURE TYPE "J" À LA BASE DES MURS AVANT L'INSTALLATION DES PLINTHES. CALFEUTRER ET SCÉLLER ENTRE LA BASE DU MUR ET LES SURFACES ADJACENTES.
- FIXER TOUTS LES MURS D'UNE DALLE À L'AUTRE, DU HAUT DU PLANCHER STRUCTUREL À LA SOUS-FACE DU PLANCHER STRUCTUREL.
- RÉDUIRE AU MINIMUM LES CONDUITS ET LES PASSAGES DE SERVICE DANS LA MESURE DU POSSIBLE. LORSQUE DES PASSAGES SONT REQUIS, LES OUVERTURES DOIVENT ÊTRE ENCADRÉES AVEC DES MONTANTS À MOINS DE 25 mm DU TUYAU OU DU CONDUIT ET LE TUYAU OU LE CONDUIT DOIT ÊTRE FIXÉ À L'ENCADREMENT DU MONTANT À AU MOINS DEUX ENDROITS. ÉTENDRE LA PLAQUE DE PLÂTRE JUSQU'AU BORD DU TUYAU OU DU CONDUIT.
- MUR P2 SEULEMENT : INSTALLER DES BARRES D'ACIER DANS TOUTES LES OUVERTURES DES CONDUITS MÉCANIQUES. SE RÉFÉRER AU PLAN MÉCANIQUE.
- SE RÉFÉRER AU DESSIN 6018-A05.
- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT PORTER LE COUT ASSOCIÉ POUR VÉRIFIER LA CLASSIFICATION STC DES SALLES 151 ET 151A.
- AVISER LE REPRÉSENTANT DU DÉPARTEMENT DU CNRC APRÈS L'ÉRECTION DES MONTANTS EN ACIER ET L'INSTALLATION DE L'ISOLATION. NE FINI PAS LE MUR AVANT L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DU CNRC.

Étiquette	Description	RCPM #
P1	1 COUCHE DE PLAQUES DE PLÂTRE DE 16 mm DE TYPE « X » MONTANTS D'ACIER CALIBRE 25 DE 92 mm À UN ESPACEMENT DE 610 mm ISOLANT ACOUSTIQUE DE 92 mm ROCKWOOL 2 COUCHES DE PLAQUES DE PLÂTRE DE 16 mm DE TYPE « X »	RCPM #: SS90(610) TL(avg): 54,6 COTE ITS 53
P2	2 COUCHES DE PLAQUES DE PLÂTRE DE 16 mm DE TYPE « X » 1 COUCHE DE TOLE OU DE GRILLAGE DÉPLOYÉ MONTANTS D'ACIER CALIBRE 25 DE 92 mm À UN ESPACEMENT DE 610 mm ISOLANT ACOUSTIQUE DE 92 mm ROCKWOOL 2 COUCHE DE PLAQUES DE PLÂTRE DE 16 mm DE TYPE « X »	RCPM #: SS90(610) TL(avg): 57,6 COTE ITS 56
P2A	1 COUCHE DE PLAQUES DE PLÂTRE DE 16 mm DE TYPE « X » PROFILÉ CH D'ACIER CALIBRE 25 DE 92 mm À UN ESPACEMENT DE 610 mm ISOLANT ACOUSTIQUE DE 92 mm ROCKWOOL PROFILS SOUPLES MÉTALLIQUES ESPACES DE 400 mm 2 COUCHES DE PLAQUES DE PLÂTRE DE 16 mm DE TYPE « X »	RCPM #: SS90(610) TL(avg): 54,6 COTE ITS 53
P3	1 COUCHE DE PLAQUES DE PLÂTRE DE 16 mm DE TYPE « X » MONTANTS D'ACIER CALIBRE 20 DE 92 mm À UN ESPACEMENT DE 610 mm ISOLANT ACOUSTIQUE DE 92 mm ROCKWOOL 1 COUCHE DE PLAQUES DE PLÂTRE DE 16 mm DE TYPE « X »	
P3A	1 COUCHE DE PLAQUES DE PLÂTRE DE 16 mm DE TYPE « X » MONTANTS D'ACIER CALIBRE 20 DE 152 mm À UN ESPACEMENT DE 610 mm ISOLANT ACOUSTIQUE DE 152 mm ROCKWOOL 1 COUCHE DE PLAQUES DE PLÂTRE DE 16 mm DE TYPE « X »	
P4	MUR EXISTANT EN BLOCS DE BÉTON DE 190 mm MONTANTS D'ACIER CALIBRE 25 DE 92 mm À UN ESPACEMENT DE 610 mm ISOLANT ACOUSTIQUE DE 92 mm ROCKWOOL 1 COUCHE DE PLAQUES DE PLÂTRE DE 16 mm DE TYPE « X »	
P4A	MUR EXISTANT EN BLOCS DE BÉTON DE 190 mm MONTANTS D'ACIER CALIBRE 25 DE 152 mm À UN ESPACEMENT DE 610 mm ISOLANT ACOUSTIQUE DE 152 mm ROCKWOOL 1 COUCHE DE PLAQUES DE PLÂTRE DE 16 mm DE TYPE « X »	
P5	2 COUCHES DE PLAQUES DE PLÂTRE DE 16 mm DE TYPE « X » MONTANTS C-H EN ACIER 64 mm ISOLANT ACOUSTIQUE DE 64 mm ROCKWOOL PLAQUE DE REVÊTEMENT ENPLÂTRE 25 mm	REVÊTEMENT D'UN PUIITS ULC W252 AVEC DRF 2 HEURES SYSTÈME B

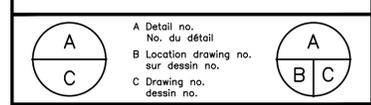
KEY PLAN PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By
7			
6			
5	OCT 2023	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	JDG
4	JUILLET 2023	ÉMIS POUR TRADUCTION	JDG
3	JUIN 2023	PUBLIÉ POUR COMMENTAIRES À 99 %	JDG
2	FEV. 2023	PUBLIÉ POUR COMMENTAIRES À 66 %	JDG
1	DEC. 2022	PUBLIÉ POUR COMMENTAIRES À 33 %	JDG

Date Printed DD MM YYYY Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



project: **RÉNOVATION FRPC U-61** project

drawing: **PLANS DE CONSTRUCTION, PLANS DU PLAFOND RÉFLÉCHI ET ASSEMBLAGES DE CLOISONS** dessin

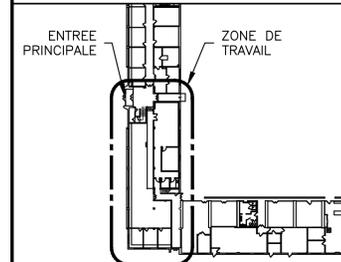
designed	conçu	date	date
JDG		06/2023	
drawn	dessiné	scale	échelle
JDG		COMME INDiqué	
checked	vérifié	sheet	feuille
CE		A2 of/ de A5	
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
FG			

dwg.no. **6018-A02** dessin no.
 ACAD file: **6018-A02** fichier CDAO:

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUTS LES DÉGAGEMENTS SUR LE SITE AVANT LA CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUTE ANOMALIE OU OMISSION AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE SITE ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC L'ÉTENDUE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER TOUT CONFLIT OU TOUTE INTERFÉRENCE.
- TOUTS LES ARRÊTS NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT ÊTRE CONFORME AUX CODES ET NORMES APPLICABLES.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE ET DES DÉBRIS AU-DELÀ DE LA ZONE DE TRAVAIL ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX.

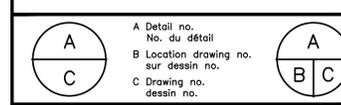
KEY PLAN PLAN CLÉ



7			
6			
5	OCT 2023	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	JDG
4	JUILLET 2023	ÉMIS POUR TRADUCTION	JDG
3	JUIN 2023	PUBLIÉ POUR COMMENTAIRES À 99 %	JDG
2	FEV. 2023	PUBLIÉ POUR COMMENTAIRES À 66 %	JDG
1	DEC. 2022	PUBLIÉ POUR COMMENTAIRES À 33 %	JDG
No.	Date	Revision	By: / Par:

Date Printed DD MM YYYY Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



project RENOVIATION FRPC U-61 projet

CAMPUS UPLANDS

PLANS DE FINITION ET PLANS DE MOBILIER

designed	conçu	date	06/ 2023
drawn	dessiné	scale	COMME INDIQUÉ
checked	vérifié	sheet	A3 of/de A5
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.

dwg.no. 6018-A03 dessin no. fichier CDAO:

FINISHES LEGEND FICHE A03 UNIQUEMENT

ZONE HORS CONTRAT/EXISTANT À CONSERVER.
 PORTÉE DES NOUVEAUX CARREAUX DE COMPOSITE DE VINYLE 305 mm x 305 mm ACHÉVER L'INSTALLATION CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS DU FABRICANT DU REVÊTEMENT DE SOL. SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS.
 TYPE : EXCELON EMERALD TEXTURE STANDARD D'ARMSTRONG FLOORING; OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
 COULEURS - PRINCIPALES : SOFT GREY - 51860
 - ACCENT 1 : HEAT WAVE - 57538
 - ACCENT 2 : GRAYSON - 57532
 PORTÉE DES NOUVEAUX CARREAUX DE COMPOSITE DE VINYLE 305 mm x 305 mm ACHÉVER L'INSTALLATION CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS DU FABRICANT DU REVÊTEMENT DE SOL. SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS.
 TYPE : CORRESPONDRE À L'EXISTANT (SALLE 157)
 COULEUR : CORRESPONDRE À L'EXISTANT (SALLE 157)
 REMARQUE : CORRESPONDRE AUX PLINTHES EXISTANTES À CET ENDROIT UNIQUEMENT.
 PORTÉE DES NOUVEAUX CARREAUX DISSIPATEURS AVEC BARRE COLLECTRICE. ACHÉVER L'INSTALLATION CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS DU FABRICANT; SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
 TYPE : DISSIPATEUR PAR ARMSTRONG; OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
 MOTIF : ARMOUR GREY - 51955

NOTES SUR LES FINITIONS FICHE A03 UNIQUEMENT

- Fournir une nouvelle bande de transition en PVC entre tous les transitions de plancher.
- Fournir une bande de transition en PVC au bord de la tranchée de plancher (pleine longueur).
- Le couvercle de tranchée métallique existant dans la portée des travaux doit être repeint avec une couche d'appret à base d'eau (latex) et deux couches de peinture antirouille; couleur noire; se référer aux spécifications.

SOUBASEMENT :
 INSTALLATION D'UN NOUVEAU SOUBASEMENT EN CAOUTCHOUC DE 150 mm DANS LA PORTÉE DES TRAVAUX; SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS.
 TYPE : JOHNSONITE, SOUBASEMENT CLASSIQUE; OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
 COULEUR : 48 GREY

PEINTURE :

PNT P1 TOUTES LES COLONNES ET TOUTS LES MURS NOUVEAUX ET EXISTANTS DANS LA PORTÉE DES TRAVAUX; SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS :
 TYPE : SHERWIN WILLIAMS; OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
 COULEUR : ELDER WHITE - SW 7014

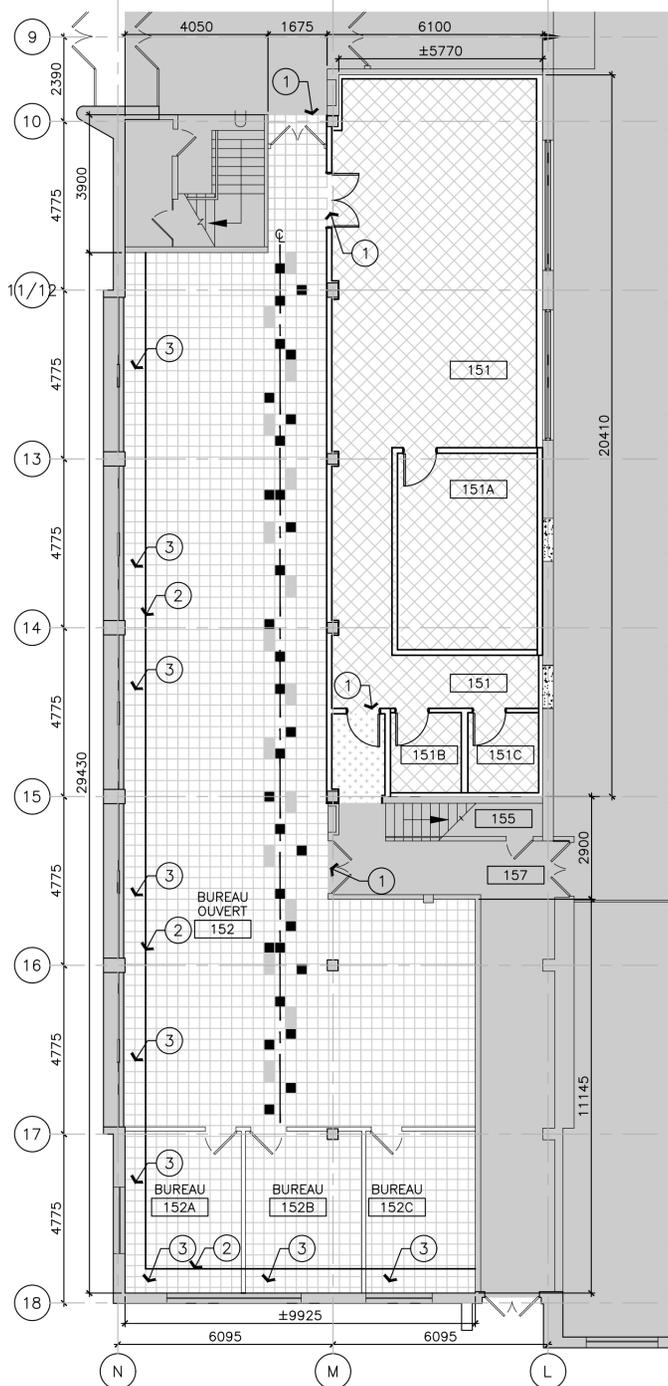
PNT P2 TOUTES LES PORTES ET TOUTS LES NOUVEAUX MONTANTS DE PORTES ET CEUX EXISTANTS DANS LA PORTÉE DES TRAVAUX; SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS :
 TYPE : SHERWIN WILLIAMS; OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
 COULEUR : GAUNTLET GREY - SW 7019

PNT P3 SOUS LA DALLE DE BÉTON EXISTANTE, LES POUTRES EN BÉTON ET LES NOUVELLES POUTRES EN ACIER STRUCTUREL; SE RÉFÉRER AU PLAN STRUCTUREL.
 (SALLE 151 UNIQUEMENT); SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS :
 TYPE : SHERWIN WILLIAMS; OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
 COULEUR : PROMAR 400 FLAT BLACK, B30B04600

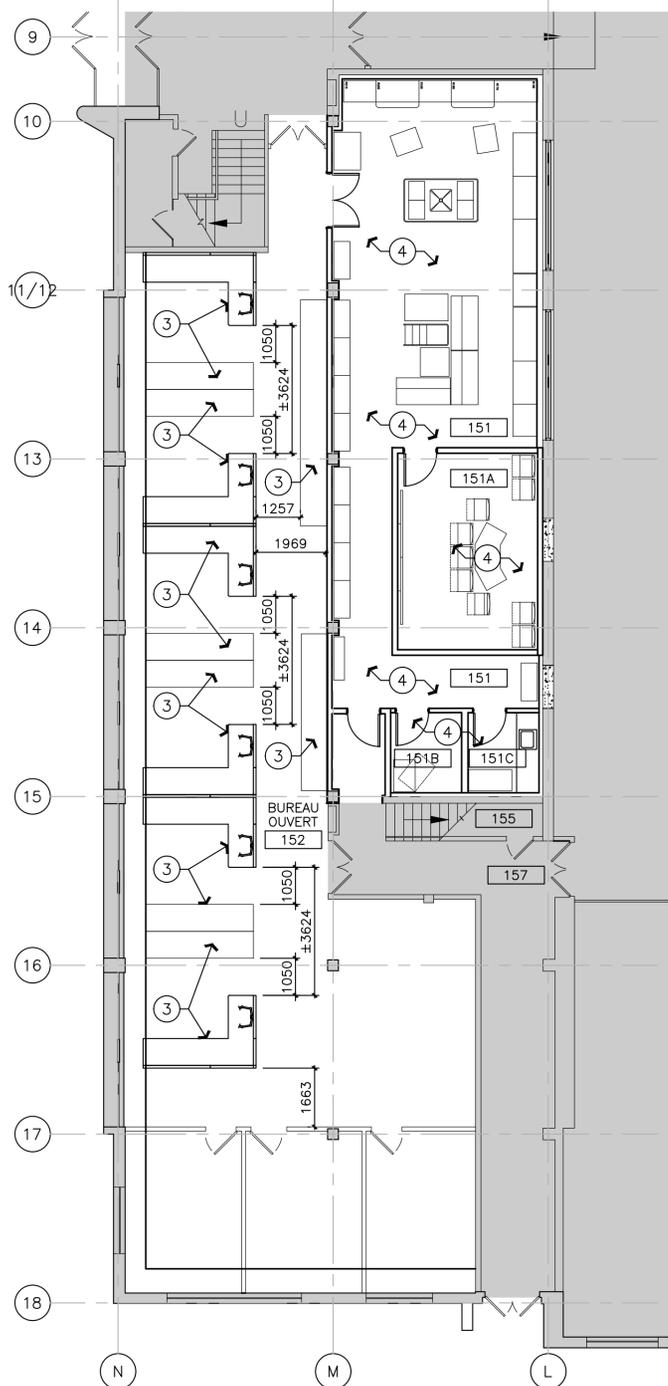
- TOUTES LES PORTES ET TOUTS LES MURS NOUVEAUX ET EXISTANTS DANS LA PORTÉE DES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE PEINTS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
- RAPIÉCER, RÉPARER ET REMETTRE EN ÉTAT (NETTOYER) TOUTES LES PLAQUES DE PLÂTRE ET LE PLÂTRE EXISTANTS (MURS ET CLOISONS). METTRE DU RUBAN ET DU PLÂTRE POUR PRÉPARER LES NOUVELLES SURFACES POUR QUELLES REÇOIVENT UNE COUCHE D'APPRET ET DEUX COUCHES DE PEINTURE; SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS.
- LES BOÎTIERS DE CONVECTEURS, LES GRILLES ET LES COUVERCLES EXISTANTS DOIVENT ÊTRE REMIS À NEUF. NETTOYER AVEC DU DÉGRAISSEUR ET PONCER LES MURS ET PRÉPARER DEUX COUCHES DE PEINTURE RÉSISTANTE À LA CHALEUR, ASSORTIE AUX MURS. ENLEVER LES COUVERCLES DE RADIATEUR EXISTANTS ET PONCER LA PEINTURE DÉCOLLÉE. S'ASSURER QUE LA NOUVELLE PEINTURE NE BLOQUE PAS LES PIÈCES AMOVIBLES EN PLACE; SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS. ÉLIMINER LES VIS EXISTANTS ET LES REMPLACER PAR DES VIS EN ACIER INOXYDABLE; NE PAS PEINDRE LES TÊTES DES NOUVELLES VIS.
- PROTÉGER TOUTES LES FENÊTRES, TOUTS LES CADRES ET SEUILS DE FENÊTRE CONTRE LA NOUVELLE PEINTURE.
- PEINDRE TOUTS LES CONDUITS MURAUX NOUVEAUX ET EXISTANTS MONTÉS EN SURFACE DANS LA PORTÉE DES TRAVAUX; LA COULEUR DOIT ÊTRE ASSORTIE AU MUR; SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS.

NOTES SUR LE MOBILIER FICHE A03 UNIQUEMENT

- DÉPLACER ET RÉASSEMBLER LES POSTES DE TRAVAIL, LES ÉTABLIS ET LES ARMOIRES DE RANGEMENT EXISTANTS POUR QU'ILS CORRESPONDENT À LA CONFIGURATION ET À L'AGENCEMENT D'ORIGINE.
- TOUT LE MATÉRIEL PRÉSENTÉ DANS LES SALLES 151, 151A, 151B ET 151C L'EST À TITRE INDICATIF.



1 REZ-DE-CHAUSSÉE - PLAN DE FINITIONS
 A03 ÉCHELLE = 1 : 100



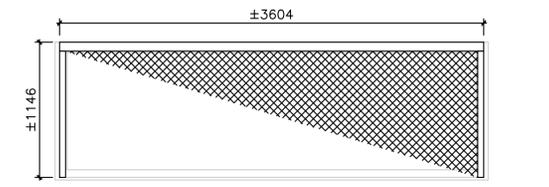
2 REZ-DE-CHAUSSÉE - ET PLAN DU MOBILIER
 A03 ÉCHELLE = 1 : 100

NO DE PORTE	NOM DE SALLE	PORTE				CADRE				REMARQUES	
		LARGEUR	HAUTEUR	ÉPAISSEUR	MATÉRIEL	TYPE	FINI	TYPE	FINI		
D01	SALLE 151	1830	2032	45	ACIER ACOUSTIQUE	C	PNT	F3	PNT	1	COTE ITS : 53
D02	SALLE 151	915	2032	45	ACIER ACOUSTIQUE	A	PNT	F1B	PNT	2	COTE ITS : 53; CLASSEMENT FEU: 90min.
D03	SALLE 151A	915	2032	70	ACIER ACOUSTIQUE	D	PNT	F2	PNT	3	COTE ITS : 56
D04	SALLE 151B	915	2032	45	MÉTAL CREUX	B	PNT	F1A	PNT	4	
D05	SALLE 151C	915	2032	45	MÉTAL CREUX	B	PNT	F1A	PNT	4	

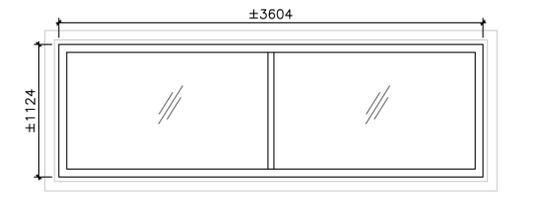
- GROUPES DE QUINCAILLERIE :**
- GRUPE 1 :**
- 6 CHARNIÈRES (A CAMES)
 - 1 SEUIL
 - 1 ASTRAGALE EN ACIER
 - 1 JOINT ACOUSTIQUE (PÉRIMÈTRE ET FOND)
 - 1 SERRURE À MORTAISER ÉLECTRIQUE
 - 1 CHARNIÈRE DE TRANSFERT ÉLECTRIQUE
 - 1 FERME-PORTE (PREMIER VANTAIL)
 - 4 GARDE-PIÈDS
 - 1 SUPPORTS DE PORTE
 - 1 BUTÉES DE PORTE (DEUXIÈME VANTAIL)
 - 1 CANAL TUBULAIRE POUR LE PASSAGE DES CÂBLES (DEUXIÈME VANTAIL)
- GRUPE 2 :**
- 3 CHARNIÈRES (A CAMES)
 - 1 SEUIL
 - 1 JOINT ACOUSTIQUE (PÉRIMÈTRE ET FOND)
 - 1 DISPOSITIF DE SORTIE DE SECOURS MONTÉ SUR LE REBORD, COMPLET AVEC SERRURE
 - 1 GÂCHE ÉLECTRIQUE
 - 1 FERME-PORTE
 - 2 GARDE-PIÈDS
 - 1 BUTÉE DE PORTE
 - 1 FENÊTRE DE PORTE COMPLÈTE AVEC PARCLOSE
- GRUPE 3 :**
- 3 CHARNIÈRES (A CAMES)
 - 1 SEUIL
 - 1 JOINT ACOUSTIQUE (PÉRIMÈTRE ET FOND)
 - 1 SERRURE À MORTAISER ÉLECTRIQUE
 - 1 GÂCHE DE PORTE
 - 1 FERME-PORTE
 - 1 BUTÉE DE PORTE
- GRUPE 4 :**
- 3 HINGES
 - 1 DISPOSITIF DE VERROUILLAGE DE LA RÉSERVE
 - 1 GÂCHE DE PORTE
 - 2 GARDE-PIÈDS
 - 1 SUPPORT DE PORTE
 - 1 BUTÉE DE PORTE

NOTES GÉNÉRAL :
 LES PORTES D01, D02, D03, FONT PARTIE D'UN ASSEMBLAGE COMPLET TESTÉ ET ÉVALUÉ. LE MÊME FABRICANT DOIT ÊTRE UTILISÉ POUR CES PORTES ET CADRES, SAUF INDICATION CONTRAIRE. SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS.

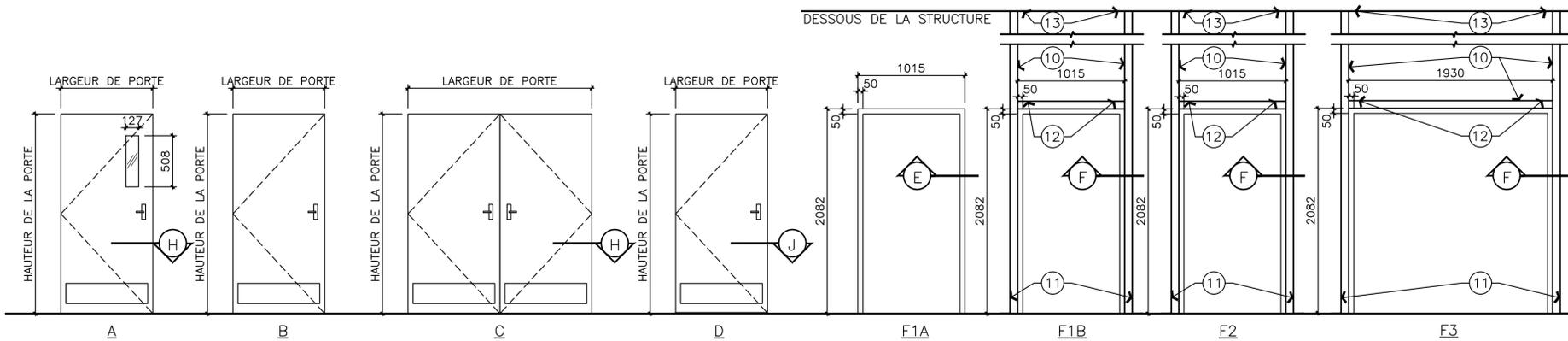
- NOTES SUR LES PORTES ET LES CADRES**
 FICHE A04 UNIQUEMENT
- SEUIL ACOUSTIQUE DE 6 mm HAUTEUR X 127 mm DE LARGEUR DOIT ÊTRE INSTALLÉ AU NIVEAU SUPÉRIEUR DE LA SURFACE DU SOL FINI. (NE PAS ENCASTRER DANS LA FINITION DU SOL.)
 -
 - LE BOUDIN FLEXIBLE ACOUSTIQUE DU PÉRIMÈTRE DOIT ÊTRE POSÉ ET FIXÉ AU CADRE PAR L'INSTALLATEUR SUR PLACE.
 - LE JOINT DE FINITION ACOUSTIQUE DU PÉRIMÈTRE DOIT ÊTRE POSÉ ET FIXÉ AU CADRE PAR L'INSTALLATEUR SUR PLACE.
 - JOINT ACOUSTIQUE EN BRONZE.
 - PORTE EN ACIER ACOUSTIQUE.
 - ÂME ACOUSTIQUE.
 - JOINT DE BAS DE PORTE FIXE À MORTAISE.
 - JOINT DE PORTE-BROSSE MONTÉ EN SURFACE.
 - HSS 76 mm x 76 mm x 6.4 mm.
 - FORME DE « L » DE 6 mm SOUDÉ AU HSS ET BOULONNÉ AU DESSUS DE LA DALLE EXISTANTE AVEC DES ANCRAGES ÉPOXY DE 16 mm.
 - ANGLE EN FORME DE "L" DE 6 mm SOUDÉ AU HSS.
 - PLAQUE SUPÉRIEURE DE 6 mm SOUDÉE AU HSS ET BOULONNÉE AU DESSOUS DE LA DALLE EXISTANTE AVEC DES ANCRAGES ÉPOXY DE 16 mm.



7 ÉLÉVATION DE LA FENÊTRE POUR LE STORE D'OBSCURCISSEMENT (TYP.)
 TIPIQUE POUR W01 ET W02
 ÉCHELLE = 1 : 30

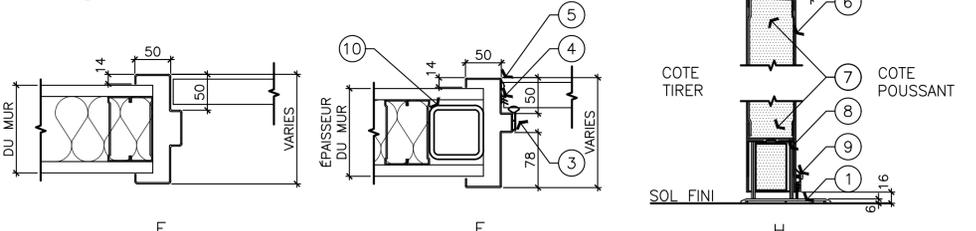


8 DÉTAILS DU SEUIL/MONTANT DU CADRE DE LA FENÊTRE
 TIPIQUE POUR W01 ET W02
 ÉCHELLE = 1 : 30

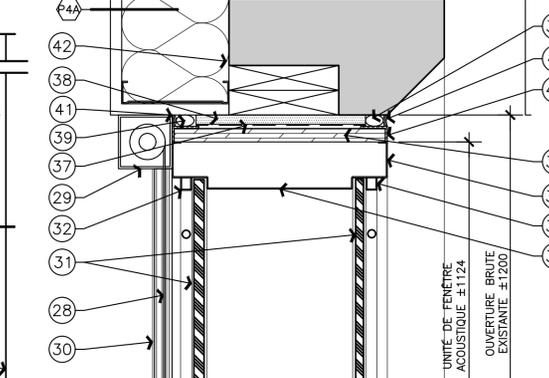


1 TYPES DE PORTES
 ÉCHELLE = 1 : 30

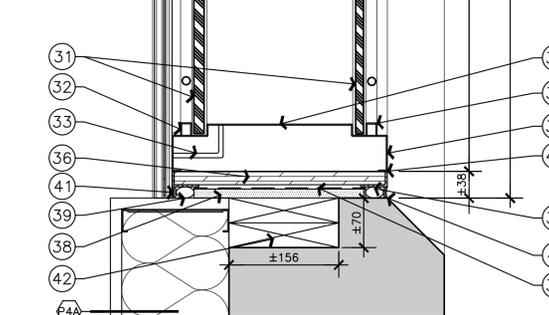
2 TYPES DE CADRES
 ÉCHELLE = 1 : 30



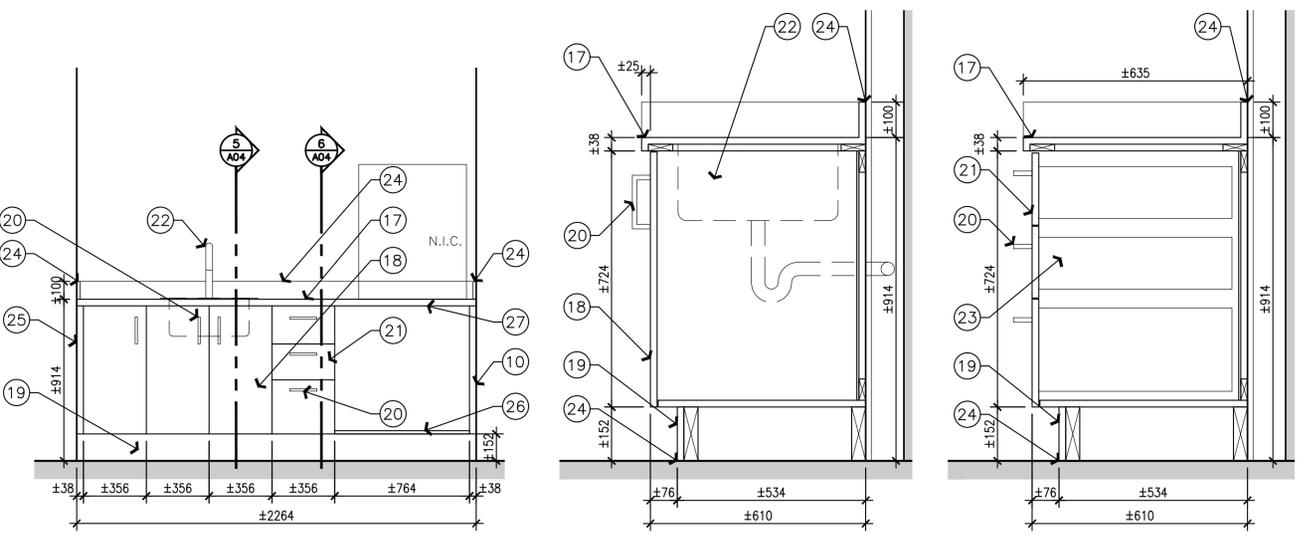
3 DÉTAILS DES PORTES ET DES CADRES
 ÉCHELLE = 1 : 5



9 DÉTAIL DE LA TÊTE DE FENÊTRE ET DES STORES
 TIPIQUE POUR W01 ET W02
 ÉCHELLE = 1 : 5



10 WINDOW FRAME SILL/JAMB DETAIL
 TIPIQUE POUR W01 ET W02
 ÉCHELLE = 1 : 5



4 NOUVELLE MOULURE ELEV.
 ÉCHELLE = 1 : 20

5 NOUVELLE SECTION MÉCANIQUE
 ÉCHELLE = 1 : 10

6 NOUVELLE SECTION MÉCANIQUE
 ÉCHELLE = 1 : 10

- NOTES SUR LES TRAVAUX DE MENUISERIE**
 FICHE A04 UNIQUEMENT
- COMPTOIR EN ACIER INOXYDABLE, PERSONNALISÉ, RETOUR AU MUR SEULEMENT; SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS.
 - PORTES EN PLATIQUE STRATIFIÉ À HAUTE PRESSION DE 19 mm SELON LES SPÉCIFICATIONS (TIPIQUE).
 - COUP-DE-PIED EN PLASTIQUE STRATIFIÉ HAUTE PRESSION 19 mm.
 - QUINCAILLERIE DE TIRAGE EN D EN ACIER INOXYDABLE, CONFORMÈMENT AUX SPÉCIFICATIONS (TIPIQUE).
 - DEVANTS DE TIROIRS EN PLATIQUE STRATIFIÉ À HAUTE PRESSION DE 19 mm SELON LES SPÉCIFICATIONS (TIPIQUE).
 - ÉVIER EN ACIER INOXYDABLE AVEC ROBINET; SE RÉFÉRER AU PLAN MÉCANIQUE.
 - TIROIRS SIMPLES SELON LES SPÉCIFICATIONS (TIPIQUES).
 - APPLIQUER UN PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ CONTINU (CONFORMÈMENT AUX SPÉCIFICATIONS) LE LONG DU PÉRIMÈTRE DU COMPTOIR ET DES ARMOIRES.
 - FURNIR UN PANNEAU DE REMPLISSAGE DE 38 mm DE LARGEUR (SELON LES SPÉCIFICATIONS).
 - POUR SUIVRE LA PLATE-FORME INFÉRIEURE DE 19 mm SUR TOUTE LA LONGUEUR DE L'ARMOIRE (POUR FURNIR UN ESPACE DE STOCKAGE DANS LE VIDE DE L'ARMOIRE).
 - PRÉVOIR DES SUPPORTS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE COMPTOIR EN CAS DE DÉPASSEMENT.

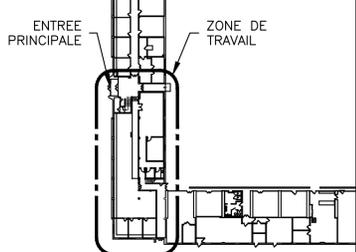
- REMARQUES SUR FENÊTRES**
 FICHE A04 UNIQUEMENT
- STORES EN TISSU OPAQUE (NOIR À L'INTÉRIEUR, BLANC À L'EXTÉRIEUR)
 - BOÎTE À RIDEAUX EN ALUMINIUM ANODISÉ NOIR (MONTAGE INTÉRIEUR) MONTÉE SUR LE COLLECTEUR DE L'OUVERTURE DE LA FACE INTÉRIEURE.
 - CANAUX LATÉRAUX EN ALUMINIUM ANODISÉ NOIR MONTÉS SUR LES MONTANTS DE L'OUVERTURE EXISTANTE.
 - VERRE FEUILLETÉ ACOUSTIQUE CLAIR (SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS ET À LA NOMENCLATURE DES VITRAGES)
 - PARCLOSES AMOVIBLES (SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS)
 - ORIFICES DE PURGE - 4 EMPLACEMENTS (SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS)
 - CADRE DE FENÊTRE EN ACIER ACOUSTIQUE (SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS)
 - REVÊTEMENT ACOUSTIQUE (SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS)
 - CADRE EN CONTREPLAQUÉ DE 19 mm (PÉRIMÈTRE PLEIN) POUR FENÊTRE ACOUSTIQUE.
 - BARRIÈRE ACOUSTIQUE EN VINYLE 1 lb
 - PANNEAUX INSONORISANTS 13 mm
 - TIGE D'APPUI CONTINUE DE 19 mm DE DIAMÈTRE AVEC UN CORDON COMPLET ET CONTINU DE PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ ACOUSTIQUE TOUT AUTOUR DE LA FENÊTRE (DES DEUX CÔTÉS DU MUR).
 - ANGLE PLIÉ EN ALUMINIUM ANODISÉ NOIR (CONTINU AUTOUR DE L'ENSEMBLE DU CADRE DE LA FENÊTRE, ÉQUIPÉ DE JOINTS À ONGLET) DES DEUX CÔTÉS DU MUR.
 - UN CORDON CONTINU DE PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ EN SILICONE TRANSPARENT SUR TOUT LE PÉRIMÈTRE DU CADRE DE LA FENÊTRE (DES DEUX CÔTÉS DU MUR).
 - PRÉVOIR DES CALES EN BOIS POUR COMBLER LE VIDE.



NOTES GÉNÉRALES

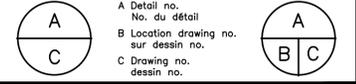
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUTES LES DÉGAGEMENTS SUR LE SITE AVANT LA CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUTE ANOMALIE OU OMISSION AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE SITE ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC L'ÉTENDUE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER TOUT CONFLIT OU TOUTE INTERFÉRENCE.
- TOUTS LES ARRÊTS NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT ÊTRE CONFORME AUX CODES ET NORMES APPLICABLES.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE ET DES DÉBRIS AU-DÈLA DE LA ZONE DE TRAVAIL ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX.

KEY PLAN PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By:
7			
6			
5	OCT 2023	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	JDG
4	JUILLET 2023	ÉMIS POUR TRADUCTION	JDG
3	JUIN 2023	PUBLIÉ POUR COMMENTAIRES À 99 %	JDG
2	FEV. 2023	PUBLIÉ POUR COMMENTAIRES À 66 %	JDG
1	DEC. 2022	PUBLIÉ POUR COMMENTAIRES À 33 %	JDG

Date Printed DD MM YYYY Date imprimée
 Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
 Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

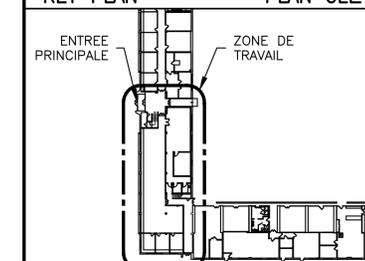


project				project			
RÉNOVATION FRPC U-61							
CAMPUS UPLANDS							
drawing				dessin			
PORTE, QUINCAILLERIE DE PORTE, FENÊTRE, ET NOMENCLATURE ET DÉTAILS DE LA MENUISERIE							
designed	JDG	conçu		date	06/2023	date	
drawn	JDG	dessiné		scale	COMME INDiqué	échelle	
checked	CE	vérifié		sheet	A4 of/de	feuille	A5
approved	FG	approuvé		W.O.no.		D.T.no.	
dwg.no.				dessin no.			

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUTS LES DÉGAGEMENTS SUR LE SITE AVANT LA CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUTE ANOMALIE OU OMISSION AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE SITE ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC L'ÉTENDUE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER TOUT CONFLIT OU TOUTE INTERFÉRENCE.
- TOUTS LES ARRÊTS NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT ÊTRE CONFORME AUX CODES ET NORMES APPLICABLES.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE ET DES DÉBRIS AU-DÈLA DE LA ZONE DE TRAVAIL ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX.

KEY PLAN PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By:
7			
6			
5	OCT 2023	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	JDG
4	JUILLET 2023	ÉMIS POUR TRADUCTION	JDG
3	JUIN 2023	PUBLIÉ POUR COMMENTAIRES À 99 %	JDG
2	FEV. 2023	PUBLIÉ POUR COMMENTAIRES À 66 %	JDG
1	DEC. 2022	PUBLIÉ POUR COMMENTAIRES À 33 %	JDG

Date Printed DD MM YYYY Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

A	B	C
A Detail no. No. du détail	B Location drawing no. sur dessin no.	C Drawing no. dessin no.

project RÉNOVATION FRPC U-61 projet

CAMPUS UPLANDS

drawing SECTIONS ET DÉTAILS DE CONSTRUCTION dessin

designed JDG conçu date 06/2023 date

drawn JDG dessiné scale COMME INDIQUÉ échelle

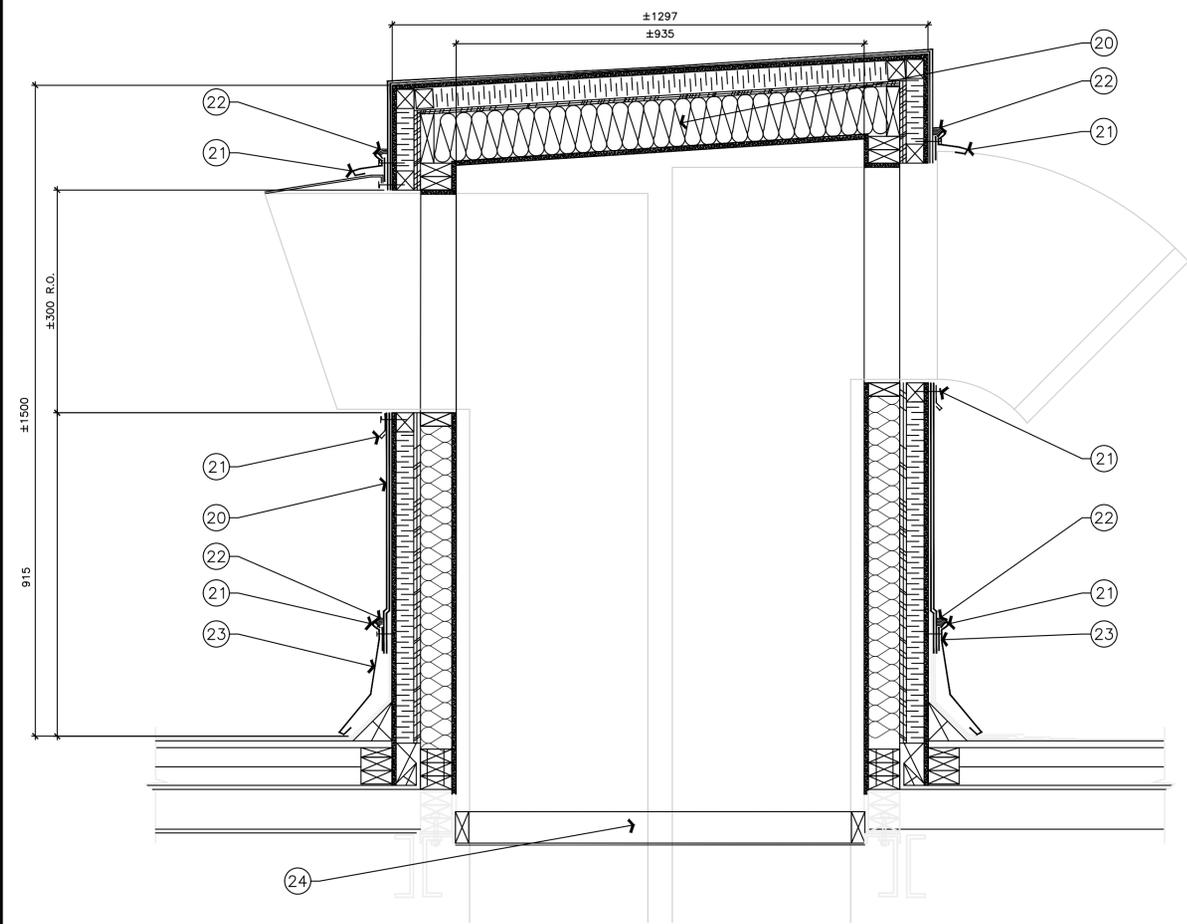
checked CE vérifié sheet A5 of/de A5 feuille

approved FG approuvé W.O.no. D.T.no.

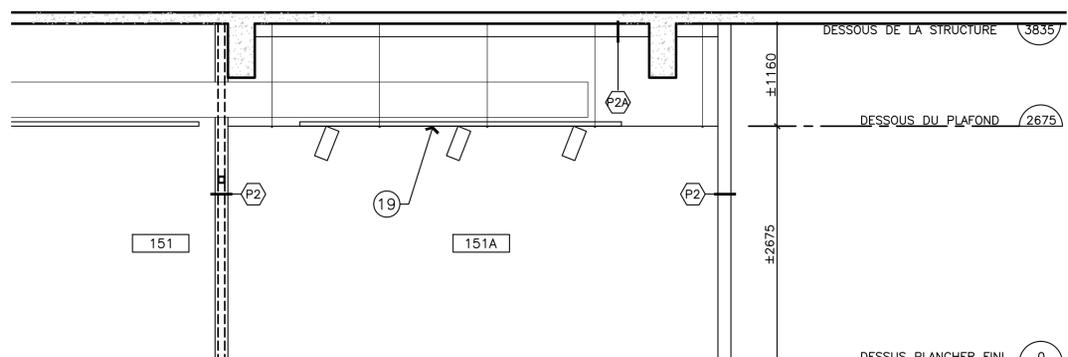
dwg.no. 6018-A05_F dessin no. fichier CDAO:

NOTES DE CONSTRUCTION FICHE A05 UNIQUEMENT

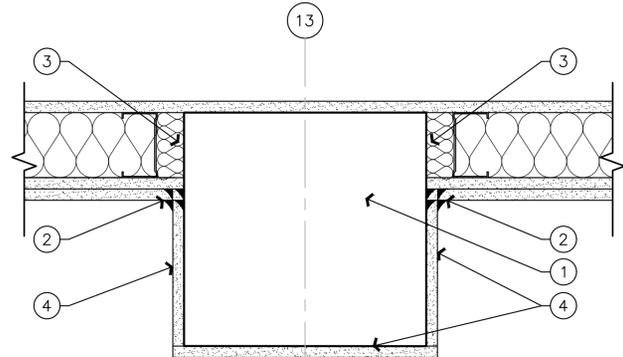
- LA COLONNE EN BÉTON EXISTANTE DOIT ÊTRE CONSERVÉE.
- APPLIQUER UNIFORMÉMENT UN CORDON CONTINU DE PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ RÉSISTANT AU FEU ET SCELLER LE JOINT ENTRE LA PLAQUE DE PLÂTRE ET LE MATÉRIAU ADJACENT. ASSURER UN CONTACT ET UNE ÉTANCHÉITÉ COMPLETS ET CONTINU ENTRE LE CORDON DE PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ ENTRE LES SURFACES. APPLIQUER UN CORDON DE PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ RÉSISTANT AU FEU SUR LES DEUX COUCHES DE PLAQUES DE PLÂTRE, TOUT AROUND DU PÉRIMÈTRE ET SUR LES COUCHES DE PLAQUES DE PLÂTRE DE CHAQUE CÔTÉ DE L'OSSATURE.
- FOURNIR DE L'ISOLANT DANS LE VIDE ENTRE LES MONTANTS ET LA FACE EN BÉTON.
- FOURNIR DE NOUVELLES PLAQUES DE PLÂTRE DE 16 mm TYPE « X » ET LES APPLIQUER POUR QUELLES ADHÈRENT COMPLÈTEMENT À TOUTS LES CÔTÉS DE LA COLONNE DE BÉTON EXISTANTE. ÉTENDRE LES NOUVELLES PLAQUES DE PLÂTRE SUR LA FACE INFÉRIEURE DE LA DALLE EXISTANTE SITUÉE AU-DESSUS.
- APPLIQUER UNIFORMÉMENT UN CORDON CONTINU DE PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ RÉSISTANT AU FEU ET SCELLER LES JOINTS ENTRE LA PLAQUE DE PLÂTRE ET LE MATÉRIAU ADJACENT. ASSURER UN CONTACT ET UNE ÉTANCHÉITÉ COMPLETS ET CONTINU ENTRE LE CORDON DE PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ ENTRE LES SURFACES. APPLIQUER UN CORDON DE PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ AU FEU SUR TOUTES LES COUCHES DE CHAQUE CÔTÉ DU MONTANT MÉTALLIQUE.
- BOUCHER LES EXTRÉMITÉS DES CONDUITS AVEC UN PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ RÉSISTANT AU FEU UNE FOIS LE CÂBLAGE TERMINÉ. FOURNIR DE L'ISOLANT DE 38 mm DE PROFONDEUR.
- FOURNIR UN PRODUIT DE REMPLISSAGE DE JOINT CONTINU ET DU RUBAN ADHÉSIF À LA JONCTION ENTRE LES PLAQUES DE PLÂTRE ET LE CONTREPLAQUÉ.
- CONDUIT MÉTALLIQUE; SE RÉFÉRER AU PLAN ÉLECTRIQUE.
- COLLIER DE CONTREPLAQUÉ DE 16 mm.
- DANS LE COULOIR, ÉTENDRE LES MANCHONS DE CONDUIT COMME INDIQUÉ.
- LE CONDUIT D'ALIMENTATION OU DE REFOULEMENT D'AIR; SE RÉFÉRER AU PLAN MÉCANIQUE.
- FOURNIR UN JOINT DE PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ RÉSISTANT AU FEU CONTINU SUR LE PÉRIMÈTRE DU COLLET DE LA PLAQUE DE PLÂTRE; TYPIQUE DES DEUX CÔTÉS DU MUR.
- CONTOUR EN PLAQUES DE PLÂTRE DE 16 mm DE 150 mm DE LARGE AVEC UN JOINT DE PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ RÉSISTANT AU FEU LE LONG DU CONDUIT ET AU BORD DU CONTOUR. TYPIQUE DES DEUX CÔTÉS DU MUR.
- FOURNIR UNE PLAQUE DE PLÂTRE DE 16 mm ENTRE LE CONDUIT ET LA DALLE DE BÉTON AU-DESSUS. EXTENSIONS DE 9 mm DU CÔTÉ DU CONDUIT.
- FOURNIR DEUX RANGÉES DE PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ RÉSISTANT AU FEU DE 12 mm ENTRE LE CONDUIT ET LA PLAQUE DE PLÂTRE ET ENTRE LA PLAQUE DE PLÂTRE ET LA DALLE AU-DESSUS. COMPRESSER LES RANGÉES DE PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ POUR LES RENDRE ÉTANCHES CONTRE LA DALLE ET LE CONDUIT. FAIRE REVENIR LES RANGÉES DE PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ SUR LES BORDS POUR FORMER UNE BOUCLE FERMÉE ENTRE LES RANGÉES AVANT PRÈS DU COULOIR ET LES RANGÉES DE DERRIÈRE.
- PRÉVOIR UN JOINT DE PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ RÉSISTANT AU FEU CONTINU AU NIVEAU DES BORDS ET DU JOINT ENTRE LE HAUT DU CONDUIT ET LE DESSOUS DE LA DALLE DE BÉTON. APPLIQUER GÉNÉREUSEMENT LE PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ.
- ÉTENDRE LE CONDUIT DE 55 mm AU-DÈLA DE LA FACE DU MONTANT.
- Système d'éclairage électrique sur rail, à titre de référence UNIQUEMENT; SE RÉFÉRER AU PLAN ÉLECTRIQUE.
- ASSEMBLAGE TYPIQUE DES MURS D'ÉDICULE :
 -COUCHE DE FINITION EN MEMBRANE BITUMINEUSE MODIFIÉE MONOCOUCHE.
 -FEUILLE DE BASE EN MEMBRANE BITUMINEUSE MODIFIÉE MONOCOUCHE.
 -Panneau REVÊTU D'ASPHALTE de 6 mm.
 -ISOLANT RIGIDE DE 38 mm AVEC CALAGE.
 -CONTREPLAQUÉ DE 19 mm G15.
 -SOLIVES DE TOIT TRAITÉES SOUS PRESSION 38x140 @ 400 mm ENTRAXE.
 -REMPLEIR LA CAVITÉ DES MONTANTS AVEC DES NATTES ISOLANTES.
 -PARE-VAPEUR EN POLY 6mil.
 -Panneau DE CIMENT DE 12 mm.
- SOLIN TYPIQUE :
 -SOLIN MÉTALLIQUE GALVANISÉ PRÉ-PEINT 0,55 mm.
 -MEMBRANE BITUMINEUSE MODIFIÉE 2 COUCHES
 22. UN CORDON CONTINU DE PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ.
 23. BANDE DE DÉPART CONTINUE, CHEVAUCHEMENT DE 100 mm.
 24. CONSTRUITE LE CADRE AU BAS DE L'OUVERTURE MÉCANIQUE AVEC L'OSSATURE ET LA TÔLE PRÉFINIE (BLANCHE); SE RÉFÉRER À LA STRUCTURE.



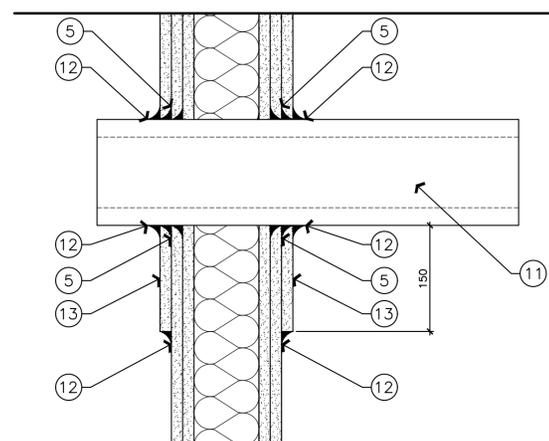
1 DÉTAIL DE LA SECTION DE L'ENCEINTE MÉCANIQUE SUR LE TOIT
 ÉCHELLE = 1 : 10



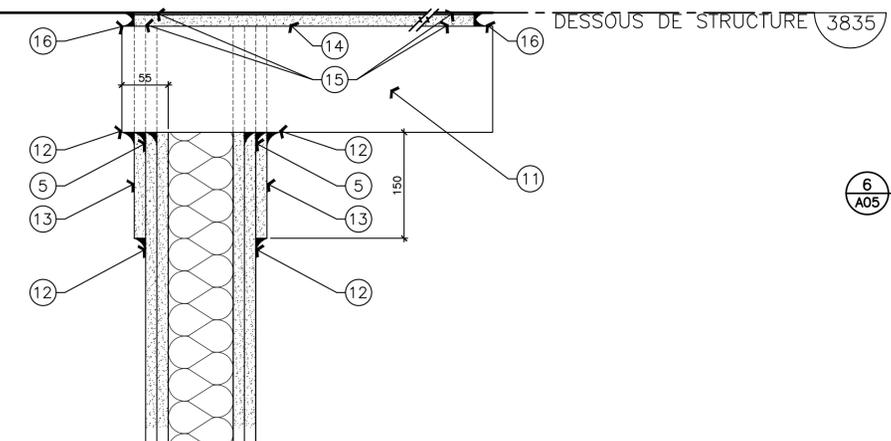
2 SECTION - SALLE 151 ET 151A
 ÉCHELLE = 1 : 40



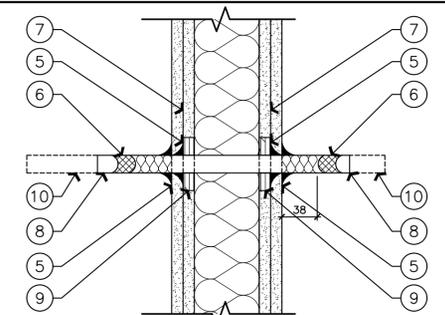
3 DÉTAIL DU PLAN TYPIQUE D'UNE COLONNE EN BÉTON
 ÉCHELLE = 1 : 5



4 SECTION TYPIQUE A LA PÉNÉTRATION DES CONDUITS MECH.
 ÉCHELLE = 1 : 5



5 SECTION TYPIQUE A LA PÉNÉTRATION DES CONDUITS MÉCANIQUE
 ÉCHELLE = 1 : 5

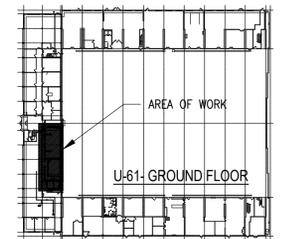


6 SECTION TYPIQUE, PÉNÉTRATION DU CONDUIT À LA TÊTE DU MUR
 ÉCHELLE = 1 : 5

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉTAILS SUR LE SITE AVANT LA CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUTE ANOMALIE OU OMISSION AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE SITE ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC L'ÉTENDUE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER TOUT CONFLIT OU TOUTE INTERFÉRENCE.
- TOUS LES ARRÊTS NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUS LES SYSTÈMES DOIT ÊTRE CONFORME AUX CODES ET NORMES APPLICABLES.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE ET DES DÉBRIS AU-DELÀ DE LA ZONE DE TRAVAIL ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX.

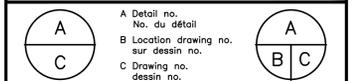
KEY PLAN PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By:
2	MAY 2023	ISSUED FOR TENDER	JWG
1	6 FEB '23	ISSUED FOR 60% REVIEW	JWG
0	16 DEC '22	ISSUED FOR 33% CONCEPT REVIEW	JWG

Date Printed: DD MM YYYY Date Imprimée: DD MM YYYY

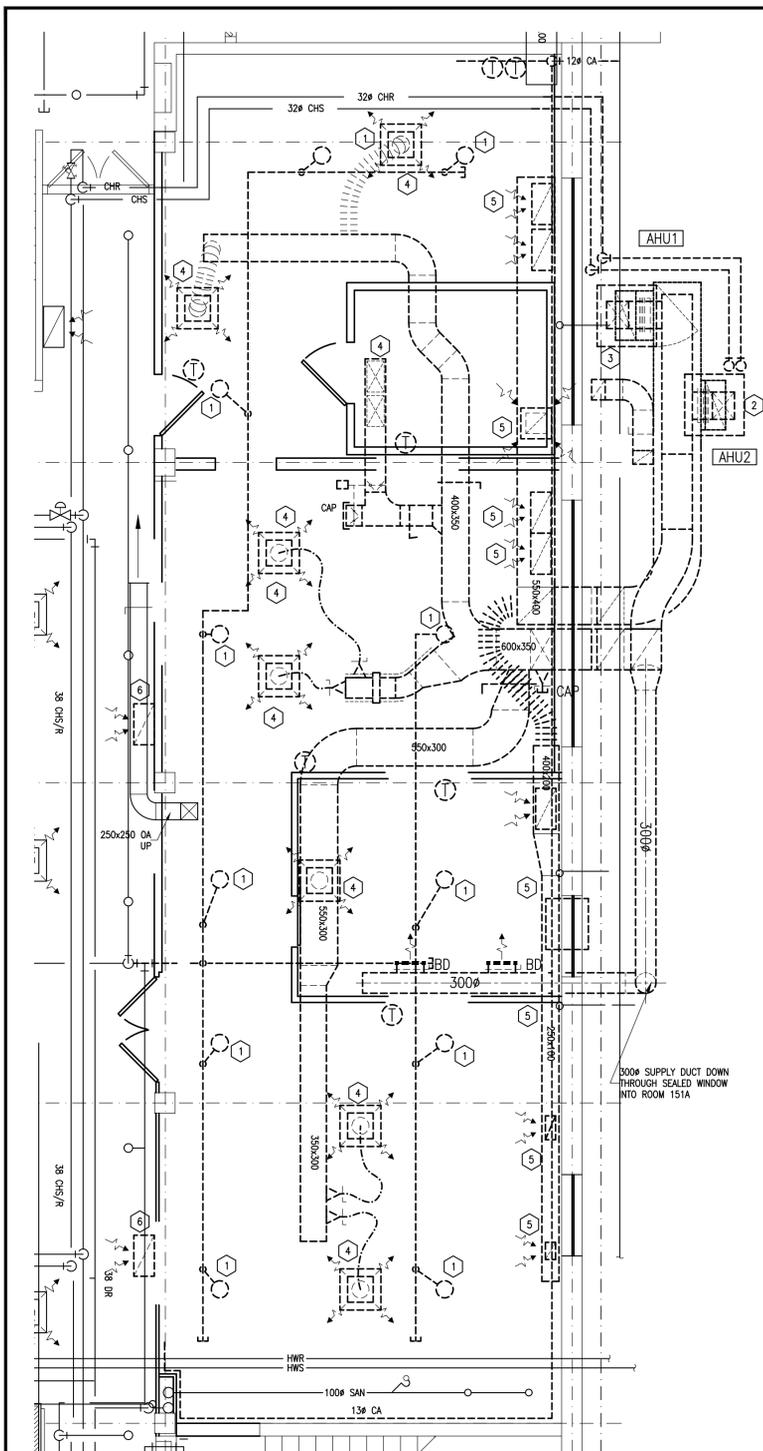
- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.



project: **FRPC RETRO-FIT** projet

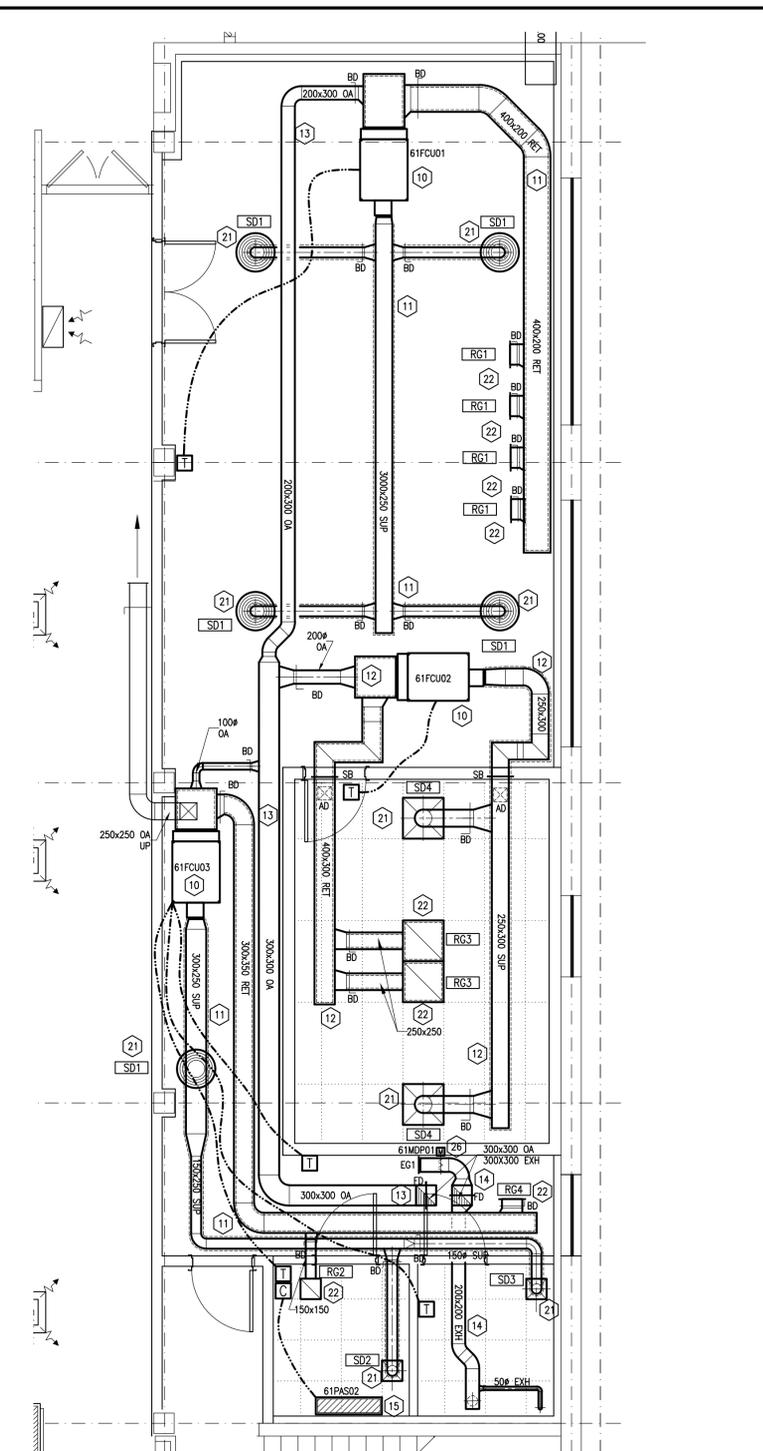
MONTREAL ROAD CAMPUS
GROUND FLOOR MECHANICAL NEW WORK AND DEMOLITION

designed	conçu	date	date
JWG		MAY 2023	
drawn	dessiné	ÉCHELLE	échelle
SG		AS INDICATED	
checked	vérifié	sheet	feuille
		M of/de	M4
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
FG			
dwg.no.	dessin no.		
6018-M01			



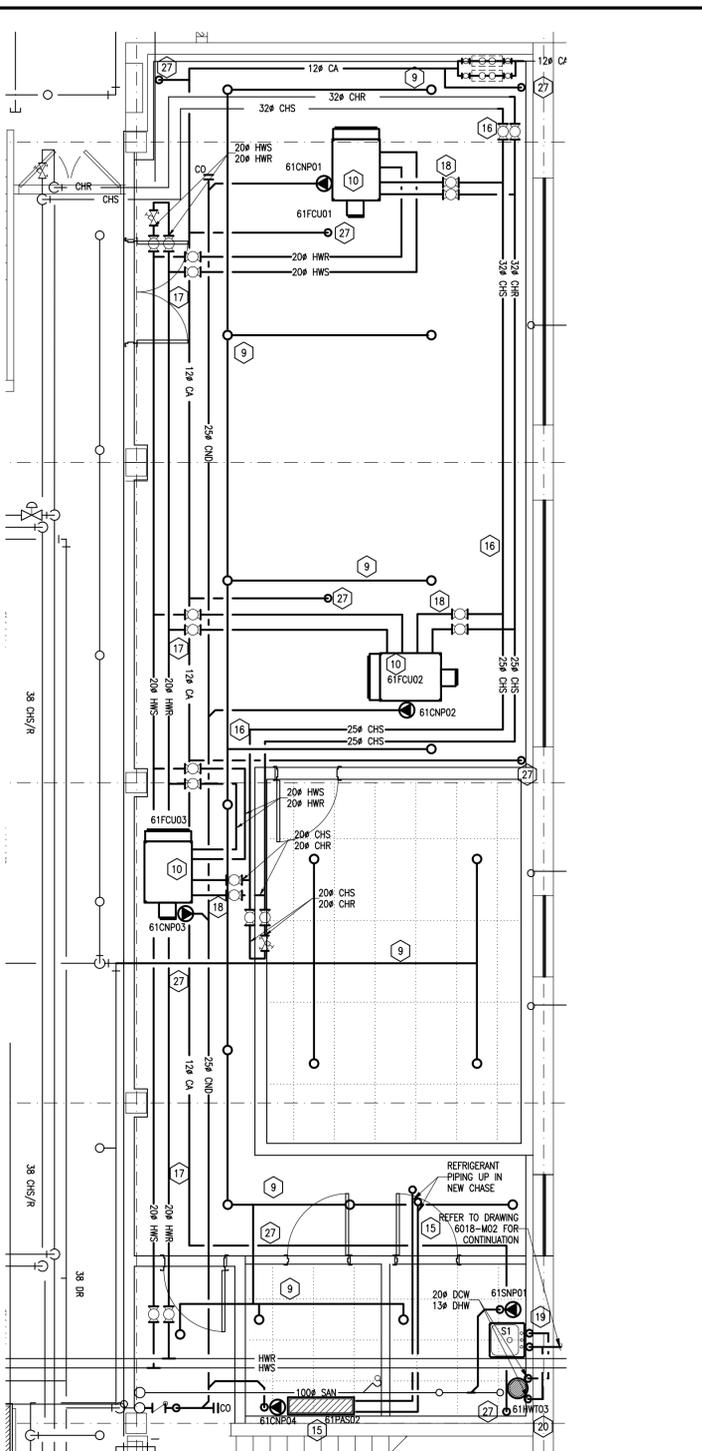
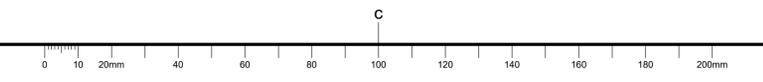
1
M01
 U-61 - REZ-DE-CHAUSÉE DÉMOLITION
 ÉCHELLE : 1:50

- NOTES SUR LES DESSINS MÉCANIQUES :**
1. L'ENTREPRENEUR DOIT ENLEVER ET CONSERVER LES EXTINCTEURS AUTOMATIQUES EXISTANTS ET ENLEVER LA TUYAUTERIE D'EXTINCTEURS AUTOMATIQUES EXISTANTE COMME INDICÉ. L'ENTREPRENEUR DOIT RÉUTILISER LES SCHEMES COMME INDICÉ DANS LE NOUVEAU PLAN DE TRAVAIL.
 2. L'ENTREPRENEUR DOIT ISOLER, VIDER ET RETIENIR LA CENTRALE DE TRAITEMENT D'AIR À EAUX RÉFROIDIES, LA TUYAUTERIE D'ALIMENTATION ET DE RETOUR D'EAU RÉFROIDIE ASSOCIÉE, LA TUYAUTERIE DE CONDENSAT, LA TUYAUTERIE D'ALIMENTATION, LA TUYAUTERIE DE RETOUR D'AIR ET LES ROBINETS ET COMMANDES ASSOCIÉS, COMME INDICÉ. ÉLIMINER HORS DU SITE CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS DE CRO.
 3. L'ENTREPRENEUR DOIT ISOLER, VIDER ET ENLEVER LIMITE DE TRAITEMENT DE L'AIR À DÉTENTE DIRECTE (DA) EXISTANTE, LA TUYAUTERIE DE FLUIDE PROGRADINE ASSOCIÉE, LA TUYAUTERIE DE CONDENSAT, LA TUYAUTERIE D'ALIMENTATION, LA TUYAUTERIE DE RETOUR D'AIR ET LES ROBINETS ET COMMANDES ASSOCIÉS, COMME INDICÉ. L'ENTREPRENEUR DOIT CAPTURER LE FLUIDE PROGRADINE (LE REJET DANS L'ATMOSPHÈRE N'EST PAS ACCEPTABLE) ET FOURNIR AU REPRÉSENTANT DU CNRC UNE COPIE DU RAPPORT POUR EXAMEN ET ARCHIVAGE. ÉLIMINER LES MATÉRIAUX HORS DU SITE CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS DE CRO. RASER ET SCÉLER LA PRISE D'AIR EXTÉRIEUR AU MUR, REQUAÏR D'ISSUANT POUR ASSURER UN TRANSPORT DE CHALEUR MINIMAL.
 4. L'ENTREPRENEUR DOIT ENLEVER LES DIFFUSEURS EXISTANTS ET LES CONDUITS DE DÉRIVATION COMME INDICÉ. ÉLIMINER LES MATÉRIAUX HORS DU SITE CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS DE CRO.
 5. L'ENTREPRENEUR DOIT ENLEVER LES CONDUITS ET LES GRILLES DE REPRISE D'AIR EXISTANTES, COMME INDICÉ. ÉLIMINER LES MATÉRIAUX HORS DU SITE CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS DE CRO.
 6. L'ENTREPRENEUR DOIT ENLEVER LES GRILLES DE REPRISE D'AIR EXISTANTES POUR PERMETTRE LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU MUR, COMME INDICÉ. ÉLIMINER LES MATÉRIAUX HORS DU SITE CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS DE CRO.
 7. L'ENTREPRENEUR DOIT ENLEVER LA TUYAUTERIE D'AIR COMPRIMÉ EXISTANTE, LES ACCESSOIRES D'AIR COMPRIMÉ ET LES SUPPORTS COMME INDICÉ ET ÉLIMINER LES MATÉRIAUX HORS DU SITE CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS DE CRO.
 8. L'ENTREPRENEUR DOIT ENLEVER LE CLIMATISSEUR MURAL EXISTANT ET ÉVALUER LES MATÉRIAUX HORS DU SITE CONFORMÉMENT AU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS DE CRO.
 9. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR DE NOUVELLES CONDUITES DE GAZIERS ET INSTALLER LES SCHEMES CONSERVÉS COMME INDICÉ. UN SPÉCIALISTE CROÏRE DE LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE POUR VÉRIFIER ET CORRIGER LA COUVERTURE ET DIMENSIONNER LES TUYAUTERIES DE GAZIERS. LA TUYAUTERIE DOIT ÊTRE DE COULEUR NOUVE ET COMPRENDRE UNE SÉRIE PÉNÉTRATION À TRAVERS LA PIÈCE SÉCURISÉE.
 10. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR DE NOUVEAUX VENTILATEURS-CONDUCTEURS ET DES COMMANDES COMME INDICÉ. SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS ET AUX NOMENCLATURES (SUR LE DESSIN M02) POUR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES ET LA BASE DE LA CONCEPTION. L'ÉVALUATION DES CONDENSATS DOIT ÊTRE RACCORDÉE AU COLLECTEUR DEUXIÈME ÉTAPE EXISTANT, AVEC CLAPET ANTIRETUR, COMME INDICÉ.
 11. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR DE NOUVEAUX CONDUITS D'ALIMENTATION ET DE REPRISE D'AIR DE GROS CALIBRE AVEC DES GRILLES DE SÉCURITÉ ET DES PORTES D'ACCÈS SONT LES DIMENSIONS ET L'EMPLACEMENT SONT INDICÉES. LES PORTES D'ACCÈS DOIVENT ÊTRE SÉRIÉS À L'INTÉRIEUR D'UNE PIÈCE FERMÉE ET SÉCURISÉE. NOTER QUE LES CONDUITS D'ALIMENTATION ET DE RETOUR DOIVENT AVOIR UN DOUBLE ISOLEMENT CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS.
 12. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR DES CONDUITS D'ALIMENTATION ET DE REPRISE D'AIR DE GROS CALIBRE AVEC DES GRILLES DE SÉCURITÉ ET DES PORTES D'ACCÈS SONT LES DIMENSIONS ET L'EMPLACEMENT SONT INDICÉES. LES PORTES D'ACCÈS DOIVENT ÊTRE SÉRIÉS À L'INTÉRIEUR D'UNE PIÈCE FERMÉE ET SÉCURISÉE. NOTER QUE LES CONDUITS D'ALIMENTATION ET DE RETOUR DOIVENT AVOIR UN DOUBLE



2
M01
 U-61 - REZ-DE-CHAUSÉE NOUVEAUX TRAVAUX DE CVCA
 ÉCHELLE : 1:50

- DÉCALAGE DE 90° POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE LA GRC EN MATIÈRE DE TRANSMISSION DU SON. LES CONDUITS DE RETOUR D'AIR DOIVENT ÊTRE ISOLÉS ACOUSTIQUEMENT CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS ET LES CONDUITS D'ALIMENTATION D'AIR DOIVENT ÊTRE ISOLÉS THERMIQUEMENT CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS.
13. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR DE NOUVEAUX CONDUITS D'AIR EXTÉRIEUR (AIR FRAIS) DIMENSIONNÉS ET PLACÉS COMME INDICÉ, AVEC UN CLAPET COUPE-FEU ET UNE PORTE D'ACCÈS À LA PÉNÉTRATION DU PLANCHER POUR MAINTENIR LA SÉPARATION COUPE-FEU REQUISE DU NOUVEAU GÉNÉRATEUR DE VENTILATION TEMPÉRÉE (AHU)---, COORDONNER LES EMBLEMES EXACTS DES PÉNÉTRATIONS DANS LE SOL AVEC L'INGÉNIEUR STRUCTUREL. APRÈS L'ANALYSE POUR S'ASSURER QU'IL N'Y A PAS DE RESTRICTIONS.
 14. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR DE NOUVEAUX CONDUITS D'AIR D'EXTRACTION (EOD) DIMENSIONNÉS ET SITUÉS COMME INDICÉ, AVEC UN CLAPET COUPE-FEU ET UNE PORTE D'ACCÈS AU NIVEAU DE LA PÉNÉTRATION DU PLANCHER. L'EMPLACEMENT EXACT DOIT ÊTRE COORDONNÉ AVEC L'INGÉNIEUR STRUCTUREL. APRÈS L'ANALYSE, APN DE GARANTIR L'ÉTANCHÉITÉ. FOURNIR DE NOUVEAUX CONDUITS DE DÉRIVATION À LA HOTTE ET À L'ARMOIRE DE STOCKAGE. DIMENSIONNER ET SITUÉS COMME INDICÉ. ÉTÉRIER LES BRANCHEMENTS FINAUX SUR LE MATÉRIEL DU CLIENT.
 15. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UN NOUVEAU CLIMATISSEUR À DÉTENTE DIRECTE (DA) RACCORDÉ AU GROUPE COMPRESSEUR-CONDENSÉUR DE SORTIE (SE RÉFÉRER AU DESSIN M02 POUR L'EMPLACEMENT DU GROUPE COMPRESSEUR-CONDENSÉUR) RACCORDÉ AU CONTRÔLEUR INTÉRIEUR ET À LA CONDUITE DE FLUIDE PROGRADINE. SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS ET AUX NOMENCLATURES (SUR LE DESSIN M02) POUR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.
 16. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UNE NOUVELLE ALIMENTATION EN EAUX RÉFROIDIES (CHS) ET UN NOUVEAU RETOUR D'EAU RÉFROIDIE (CHR) À PARTIR DES CONDUITES D'ALIMENTATION PRINCIPALES EXISTANTES, DIMENSIONNÉS ET SITUÉS COMME INDICÉ. PRÉVOIR DE NOUVEAUX ROBINETS D'ISOLEMENT ET DES VANNES D'ÉQUILIBRAGE DE CROÏRE (GILLES À 1.9 L/MIN) À L'EXTÉRIEUR DE L'EMBRANCHEMENT, COMME INDICÉ.
 17. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UNE NOUVELLE ALIMENTATION EN EAUX RÉFROIDIES (CHS) ET UN NOUVEAU RETOUR D'EAU RÉFROIDIE (CHR) À PARTIR DES CONDUITES D'ALIMENTATION PRINCIPALES EXISTANTES, DIMENSIONNÉS ET SITUÉS COMME INDICÉ. PRÉVOIR DE NOUVEAUX ROBINETS D'ISOLEMENT ET DES VANNES D'ÉQUILIBRAGE DE CROÏRE (GILLES À 1.9 L/MIN) À L'EXTÉRIEUR DE L'EMBRANCHEMENT, COMME INDICÉ.
 18. FOURNIR DE NOUVELLES TUYAUTERIES DE DÉRIVATION AVEC ROBINETS D'ISOLEMENT POUR LES NOUVEAUX VENTILATEURS-CONDUCTEURS, DONT LES DIMENSIONS ET L'EMPLACEMENT SONT INDICÉS. FOURNIR DE NOUVELLES CORNÈRES, DES RACCORDS FLEXIBLES.
 19. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UN NOUVEAU ÉMER (EN), DES CONDUITES D'EAU CHAUDE ET FROIDE, UN DRAIN SANITAIRE ET UNE POMPE SOUS LÈVER. SE RÉFÉRER AU DESSIN M02 POUR L'EMPLACEMENT DES RACCORDEMENTS DES TUYAUTERIES DOMESTIQUES FROIDES ET DE LA TUYAUTERIE SANITAIRE FROIDES.
 20. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UN RÉSERVOIR D'EAU CHAUDE AU POINT D'UTILISATION (61HW02) AU-DESSUS DU PLAFOND, AVEC UN BAC DE RÉCUPÉRATION EN ACIER INOXYDABLE, UNE SOUPAPE DE SORTIE RACCORDÉE AU BAC DE RÉCUPÉRATION ET UN TOUT À ÉGOUTAGE DE 200 mm DE DIAMÈTRE À L'ASSURANCE DU FILTRE PRINCIPAL. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR DE NOUVEAUX PÉRIPHÉRIQUES DIMENSIONNÉS ET SITUÉS COMME INDICÉ. SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS ET AUX NOMENCLATURES POUR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.
 22. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR DE NOUVELLES GRILLES DE RETOUR, DIMENSIONNÉS ET SITUÉS COMME INDICÉ. SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS ET AUX NOMENCLATURES POUR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.
 23. LES NOUVELLES CONDUITES D'ALIMENTATION ET DE RETOUR D'EAU RÉFROIDIE (CHS ET CHR), D'EAU CHAUDE ET FROIDE DOMESTIQUE (DCH ET DWH) ET DE FLUIDE PROGRADINE (RFP) DOIVENT ÊTRE ISOLÉES CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS. ÉTÉRIER TOUTE LA TUYAUTERIE CONFORMÉMENT AUX NORMES DU CNRC.
 24. ESSAYER, RÉGLER ET ÉQUILIBRER TOUS LES VENTILATEURS, DIFFUSEURS, GRILLES D'AIR DE RETOUR, RACCORDEMENTS D'AIR EXTÉRIEUR AUX VENTILATEURS-CONDUCTEURS ET GRILLES D'EXTRACTION EN FONCTION DES QUANTITÉS D'AIR INDICÉES (VOIR LES NOMENCLATURES). ESSAYER, RÉGLER ET ÉQUILIBRER TOUTES LES VANNES D'ÉQUILIBRAGE DE CROÏRE EN FONCTION DES QUANTITÉS INDICÉES SUR LE



3
M01
 U-61 - GROUND FLOOR UTILITIES AND FIRE PROTECTION NEW WORK
 ÉCHELLE : 1:50

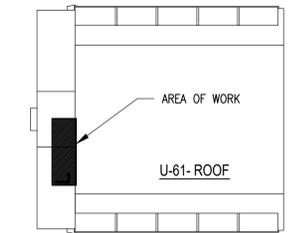
- PLAN ET DANS LES NOMENCLATURES. SOUMETTRE UNE COPIE DU RAPPORT D'ÉQUILIBRAGE AU REPRÉSENTANT DU CNRC POUR EXAMEN AVANT INSERTION DANS LE MANUEL DE ET E. TOUS LES VENTILATEURS-CONDUCTEURS, VENTILATEURS D'EXTRACTION ET TOUS LES GÉNÉRATEURS DE VENTILATION TEMPÉRÉE DOIVENT ÊTRE MIS EN SERVICE EN PRÉSENCE DU REPRÉSENTANT DU CNRC. DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL, DE L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE ET DU REPRÉSENTANT DU FABRICANT, ET IL FAUT DOCUMENTER LE TOUT SUR LES FICHES DE TRAVAIL FOURNIS PAR LE REPRÉSENTANT DU CNRC.
25. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UNE GRILLE D'EXTRACTION, UN RÉSEAU MOULANT (ACTIONNEUR DU RÉSEAU DOIT ÊTRE FOURNI PAR L'ENTREPRENEUR CHARGÉ DES COMMANDES), DES CONDUITS D'EXTRACTION DONT LES DIMENSIONS ET L'EMPLACEMENT SONT CONFORMES AUX INDICATEURS. LE NOUVEAU CONDUIT D'ÉVACUATION DOIT ÊTRE MODÈLE POUR MAINTENIR UN DÉBIT D'AIR CONSTANT VERS LE GÉNÉRATEUR DE VENTILATION TEMPÉRÉE MONTÉ SUR LE TOIT ET DOIT ÊTRE COMMANDE DÉPUS LE SCAB.
 27. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR DES CONDUITS D'AIR COMPRIMÉ, DES POINTS DE RACCORDEMENT À L'AIR COMPRIMÉ, DES ROBINETS D'ISOLEMENT, DES CONNECTEURS, DES FILTRES ET DES RÉGULATEURS NEUFS AUX ENDOITS INDICÉS. LES NOUVELLES CONDUITES D'AIR COMPRIMÉ DOIVENT ÊTRE DE 100 SAUF INDICATION CONTRAIRE. NOTER QUE LES POINTS DE RACCORDEMENT À L'AIR COMPRIMÉ AU CONTRAIRE DE LA ZONE DE « DÉMONTAGE » DOIVENT ÊTRE MONTÉS À 2 200 MM AU-DESSUS DU SOL. LES APPARELS FROES AU MUR DOIVENT ÊTRE MONTÉS À 1 200 MM AU-DESSUS DU SOL. SE RÉFÉRER AU DÉTAIL 4 DU DESSIN 6018-M02 POUR LES EXIGENCES RELATIVES AU POINT FINAL. SE RÉFÉRER AU DÉTAIL 4 DU DESSIN 6018-M02 POUR L'ASSEMBLAGE DU FILTRE PRINCIPAL. D'AIR COMPRIMÉ. DIMENSIONNER LE FILTRE PRINCIPAL D'AIR COMPRIMÉ - SYSTEME À DEUX ÉTAPES UTILISANT DEUX (2) CONTENANTS ET FILTRES DISTINCTS. LES CONTENANTS DOIVENT ÊTRE CONSTITUÉS EN ALUMINUM DE FORTE ÉPAISSEUR, AVEC UNE CONCEPTION INTÉRIEURE ARRONDIE CONÇUE POUR FACILITER LE CHANGEMENT DE FILTRE. FOURNIR UN MANOMÈTRE DIFFÉRENTIEL ET UN DRAIN INTÉRIEUR, TRIMÉS AU PROSPECTIVE DE CHROME POUR RESISTER À LA CORROSION. LES FILTRES DOIVENT ÊTRE COMPOSÉS DE DEUX ÉTAPES - FILTRE DE 10 MICRONS ET FILTRE DE 1 MICRON. MATÉRIAUX ACCEPTABLES - SYSTEMES D.V. SÈRE A (Avec filtres « S » et « A ») OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
 28. TYPIQUE : L'ÉCLAIRAGE DANS LES ZONES GÉNÉRALES (SO IL N'Y A PAS D'ASSURANCE DE PLAFOND) DOIT ÊTRE MONTÉ SOUS LES SERVICES MÉCANIQUES. LES DIFFUSEURS NE DOIVENT PAS ÊTRE MONTÉS DIRECTEMENT AU-DESSUS DES ÉCLAIRAGES. L'EMPLACEMENT DES ARRÊTEURS ET DES LAMÈRES DOIT ÊTRE COORDONNÉ À L'AVANCE AFIN D'ÉVITER LES INTERFÉRENCES SUR LE SITE.

LISTE DES DESSINS MÉCANIQUES

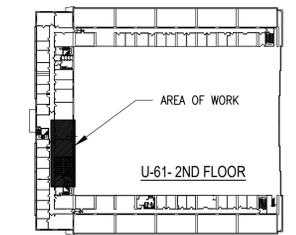
NO DE DESSIN	TITRE DU DESSIN
6018-M01	DÉMOLITION ET NOUVEAUX TRAVAUX MÉCANIQUES DU REZ-DE-CHAUSÉE
6018-M02	NOUVEAUX TRAVAUX MÉCANIQUES DU DEUXIÈME ÉTAPE ET DU TOIT
6018-M03	NOMENCLATURES ET DÉTAILS MÉCANIQUES
6018-M04	LESÈNES ET SÉQUENCES DE COMMANDES

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUTS LES DÉTAILS SUR LE SITE AVANT LA CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUTE ANOMALIE OU OMISSION AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE SITE ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC L'ÉTENDUE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER TOUT CONFLIT OU TOUTE INTERFÉRENCE.
- TOUTS LES ARRÊTS NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT ÊTRE CONFORME AUX CODES ET NORMES APPLICABLES.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE ET DES DÉBRIS AU-DELÀ DE LA ZONE DE TRAVAIL ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX.



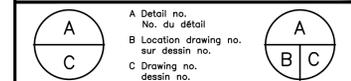
KEY PLAN / PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By:
2	MAY 2023	ISSUED FOR TENDER	JWG
1	6 FEB '23	ISSUED FOR 66% REVIEW	JWG
0	16 DEC '22	ISSUED FOR 33% CONCEPT REVIEW	JWG

Date Printed DD MM YYYY / Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

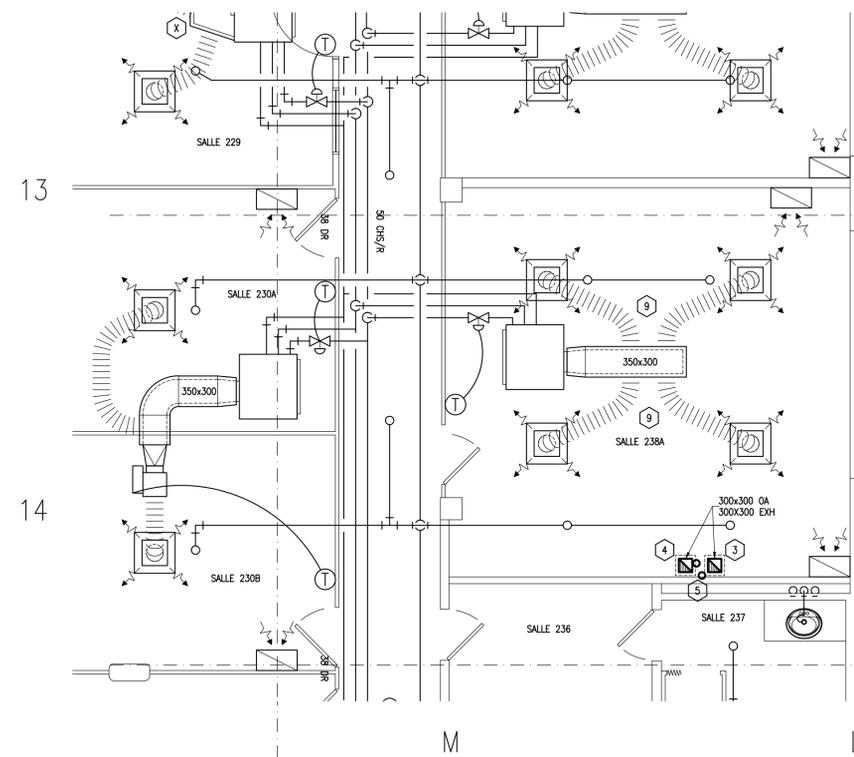


project / projet

FRPC RETRO-FIT
MONTREAL ROAD CAMPUS
 drawing / dessin
SECOND FLOOR AND ROOF MECHANICAL NEW WORK

designed	conçu	date	date
JWG		MAY 2023	
drawn	dessiné	ÉCHELLE	échelle
SG		AS INDICATED	
checked	vérifié	sheet / of/de	feuille / de
		M2 / of/de	M4
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
FG			
dwg.no.	dessin no.		

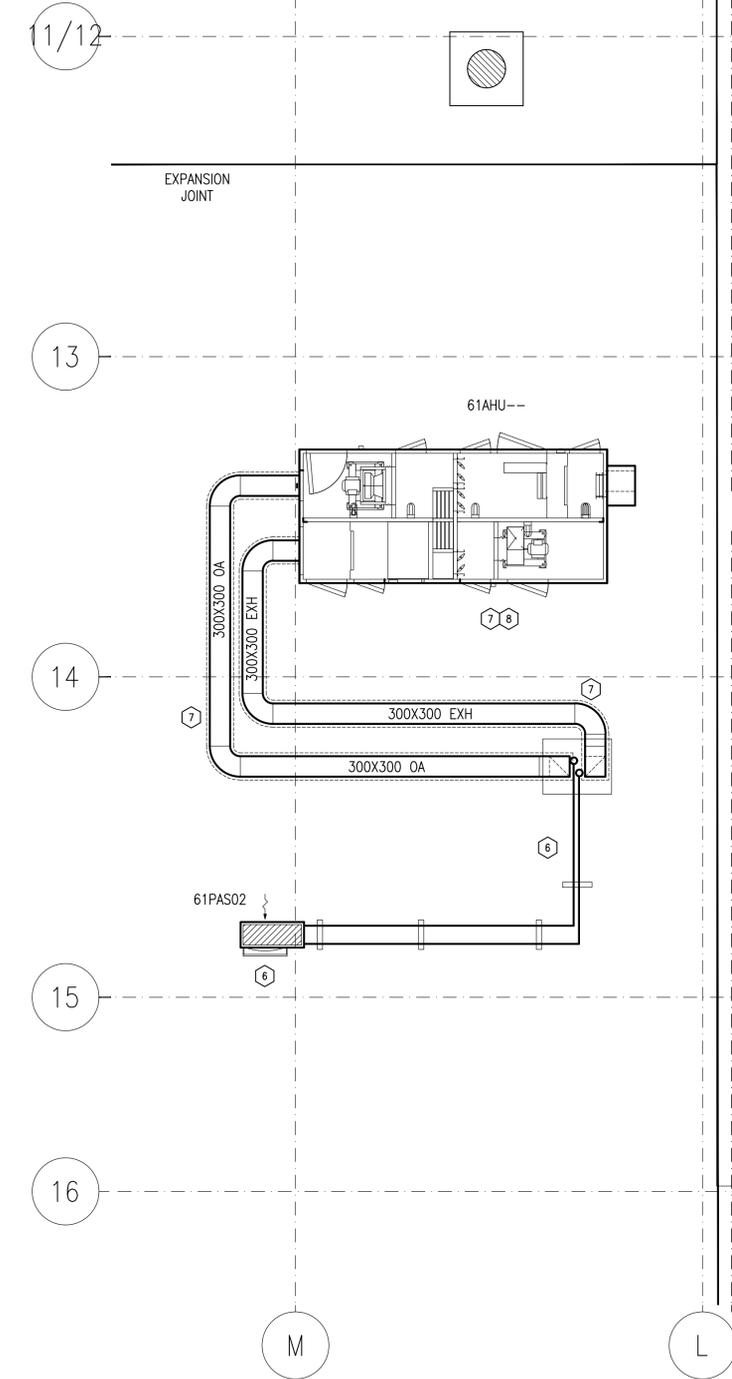
6018-M02



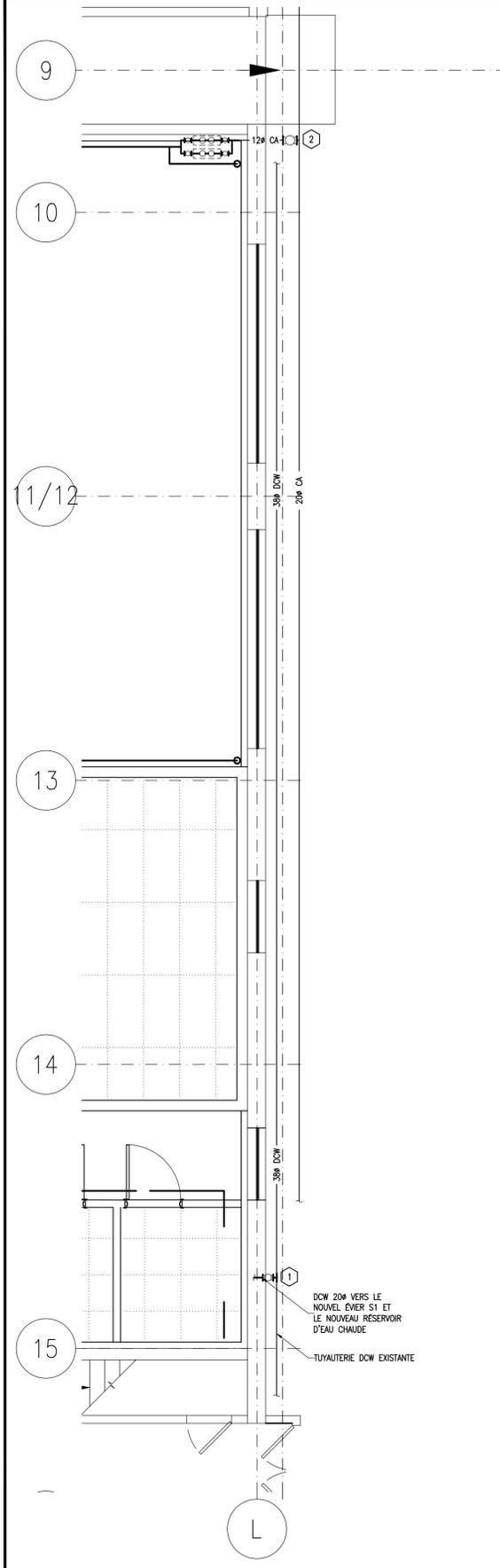
2 U-61 - DEUXIÈME ÉTAGE NOUVEAUX TRAVAUX
 ÉCHELLE : 1:50

NOTES SUR LES DESSINS MÉCANIQUES :

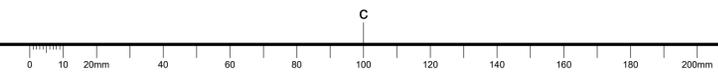
1. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UNE NOUVELLE CONDUITE D'EAU FROIDE DOMESTIQUE À PARTIR DES SERVICES PUBLICS DU BÂTIMENT EXISTANTS JUSQU'AU NOUVEL ÉVIER ET AU NOUVEAU RÉSERVOIR D'EAU CHAUDE, DONT LES DIMENSIONS ET L'EMPLACEMENT SONT INDICUÉS.
2. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UN NOUVEAU ROBINET D'ISOLEMENT DE LA TUYAUTERIE D'AIR COMPRIMÉ SUR LA DÉRIVATION DE L'ALIMENTATION PRINCIPALE, COMME INDICUÉ.
3. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR DES CONDUITS DE COLONNE MONTANTE POUR L'AIR PRIS À L'EXTÉRIEUR, DIMENSIONNÉS ET SITUÉS COMME INDICUÉ, DU REZ-DE-CHAUSSEE JUSQU'AU TOIT. L'ENTREPRENEUR DOIT SOUTENIR ET ISOLER LE CONDUIT D'AIR EXTÉRIEUR CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS. L'EMPLACEMENT EXACT DES PÉNÉTRATIONS DE PLANCHER DOIT ÊTRE COORDONNÉ AVEC L'INGÉNIEUR EN STRUCTURES.
4. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UNE COLONNE MONTANTE POUR LES CONDUITS D'AIR D'EXTRACTION, DIMENSIONNÉS ET SITUÉS COMME INDICUÉ, DU REZ-DE-CHAUSSEE JUSQU'AU TOIT. L'ENTREPRENEUR DOIT SOUTENIR ET ISOLER LE CONDUIT D'AIR D'EXTRACTION CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS. L'EMPLACEMENT EXACT DES PÉNÉTRATIONS DE PLANCHER DOIT ÊTRE COORDONNÉ AVEC L'INGÉNIEUR EN STRUCTURES.
5. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UNE NOUVELLE TUYAUTERIE DE FLUIDE FRIGORIGÈNE ENTRE L'UNITÉ INTÉRIEURE À DÉTENTE DIRECTE (DX) ET L'UNITÉ EXTÉRIEURE. LA TUYAUTERIE DE FLUIDE FRIGORIGÈNE DOIT ÊTRE ISOLÉE ET SOUTENUE CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS.
6. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UN NOUVEAU GROUPE COMPRESSEUR-CONDENSEUR EXTÉRIEUR (61PAS02), LE CADRE DE SUPPORT REQUIS (SYSTÈME DE SUPPORT « BIG-FOOT » DE LA NORME D'ACCEPTATION), LA TUYAUTERIE DE FLUIDE FRIGORIGÈNE ET LES SUPPORTS DE TUYAUTERIE REQUIS CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS. COORDONNER AVEC L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ ET L'ENTREPRENEUR EN SCAB LES RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES ET LES RACCORDEMENTS DES COMMANDES.
7. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UNE NOUVELLE UNITÉ DE RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE (61AHU--), UNE BORDURE DE TOIT À L'ÉPREUVE DES SECOURS SISMOQUES (COORDONNER AVEC L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE), DES CONDUITS D'AIR EXTÉRIEUR ET DES CONDUITS D'ÉVACUATION DIMENSIONNÉS ET SITUÉS COMME INDICUÉ. LES NOUVEAUX CONDUITS DOIVENT ÊTRE SOUTENUS PAR UN SYSTÈME APPROUVÉ DE SUPPORT NE PÉNÉTRANT PAS DANS LE TOIT ET LES CONDUITS D'ÉVACUATION ET D'AIR EXTÉRIEUR DOIVENT ÊTRE ISOLÉS CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS. SOUMETTRE UNE COPIE DE LA LETTRE D'APPROBATION DE L'INGÉNIEUR SISMOQUE POUR EXAMEN AVANT INCLUSION DANS LE MANUEL D'E ET E. COORDONNER LES BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES ET DES COMMANDES AVEC L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ ET L'ENTREPRENEUR EN COMMANDES. SE RÉFÉRER À LA NOMENCLATURE DU DESSIN M-03 POUR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES ET LA BASE DE LA CONCEPTION.
8. ESSAYER, RÉGLER ET ÉQUILIBRER L'UNITÉ DE RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE EN FONCTION DES DÉBITS D'AIR INDICUÉS DANS LA NOMENCLATURE ET SOUMETTRE UNE COPIE DU RAPPORT D'ÉQUILIBRAGE AU REPRÉSENTANT DU CNRC POUR EXAMEN AVANT INCLUSION DANS LE MANUEL D'E ET E.
9. AFIN DE PERMETTRE L'ENLÈVEMENT TEMPORAIRE ET LA REMISE EN PLACE DES SERVICES MÉCANIQUES POUR PERMETTRE L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE UNITÉ DE RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE, COORDONNER AVEC LES DESSINS DE STRUCTURE, LES ENTREPRENEURS EN ARCHITECTURE ET LE REPRÉSENTANT DU CNRC LES SERVICES DU LE MATÉRIEL EXACTS QUI DOIVENT ÊTRE TEMPORAIREMENT DÉPLACÉS ET RÉINSTALLÉS.



3 U-61 - TOIT NOUVEAUX TRAVAUX
 ÉCHELLE : 1:50



1 U-61 - REZ-DE-CHAUSSEE CONNEXIONS DU BÂTIMENT DE BASE
 ÉCHELLE : 1:50





NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉTAILS SUR LE SITE AVANT LA CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUTE ANOMALIE OU OMISSION AU REPRESENTANT MINISTÉRIEL.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE SITE ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC L'ÉTENDUE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER AVEC L'APPROBATION DU REPRESENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER TOUT CONFLIT OU TOUTE INTERFÉRENCE.
- TOUS LES ARRÊTÉS NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRESENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUS LES SYSTÈMES DOIT ÊTRE CONFORME AUX CODES ET NORMES APPLICABLES.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE ET DES DÉBRIS AU-DELÀ DE LA ZONE DE TRAVAIL ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX.

ÉTIQUETTE	TYPE	DIMENSION (MM X MM)	ADMISSION	DÉBIT D'AIR	REMARQUES
SD1	PERF.	600x600	150#	56 L/S	NOUVEAU
SD2	PERF.	300x300	150#	28 L/S	NOUVEAU
SD3	PERF.	300x300	150#	28 L/S	NOUVEAU
SD4	PERF.	600x600	250#	154 L/S	NOUVEAU
RG1	PERF.	600x600	200x200	105 L/S	NOUVEAU
RG2	PERF.	300x300	150x150	35 L/S	NOUVEAU
RG3	PERF.	600x600	250x250	164 L/S	NOUVEAU
EG1	LOUVRE	350x300	250x250	235 L/S	NOUVEAU

- NOTES:
- L'ENSEMBLE DES GRILLES ET DIFFUSEURS NEUFS DOIT ÊTRE EN ALUMINIUM ET DE COULEUR BLANCHE. BASE DE CONCEPTION POUR LES DIFFUSEURS D'AIR D'ALIMENTATION - PDF DE MODÈLE DE DIFFUSEUR D'ÉLÉMENT. SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS POUR D'AUTRES OPTIONS DE FABRICANTS.
 - BASE DE CONCEPTION DES GRILLES DE REPRISE D'AIR - MODÈLE 10 D'ÉLÉMENT. SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS POUR D'AUTRES OPTIONS DE FABRICANTS.
 - BASE DE LA GRILLE D'EXTRACTION - MODÈLE 350 D'ÉLÉMENT. LE DÉBIT INDICÉ DANS LA NOMENCLATURE CORRESPOND AU DÉBIT D'AIR MAXIMUM. LE DÉBIT D'AIR VARIERA POUR ASSURER LE MAINTIEN D'UN DÉBIT D'AIR D'EXTRACTION DE 500 P/L MIN DÉPENS LE RÉGISTRE MODULANT DU NOUVEAU GÉNÉRATEUR DE VENTILATION TEMPÉRÉE.

ÉTIQUETTE	EMPLACEMENT	CHAUFFAGE (kW)	DIMENSIONS (MM)	TEE (°C)	TES (°C)	WATER PRESS. (PSI)	WATER PRESS. (PSI)	ELEC	REMARQUES
61HW03	151C	2	552# X 806	12.8	71.1	60	57	120/1/60	NOUVEAU

- REMARQUE:
- LE CHAUFFE-EAU EST BASÉ SUR UN MODÈLE MARATHON SUR LE LIEU D'UTILISATION DE RHEEM CMR15120, ÉQUIPÉ D'UNE COUPEUSE D'EAU ET D'UN DÉTECTEUR D'ÉLÉMENT. SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS POUR PLUS DE DÉTAILS.

NO	EMPLACEMENT	TYPE DE POMPE	VOLUME DU RÉSERVOIR (L)	MATÉRIAU DU ROTOR DE POMPE	DÉBIT (L/MIN)	TÊTE (mPa)	POIDS (KG)	TENSION	AMPS (MAX)	HORSE POWER	REMARQUES
61CNP01	SALLE 151	CONDENSAT	2	POLY	1.89	27	2.2	115/1/60	1	1/50	VOIR CI-DESSOUS POUR PLUS DE DÉTAILS
61CNP02	SALLE 151	CONDENSAT	2	POLY	1.89	27	2.2	115/1/60	1	1/50	VOIR CI-DESSOUS POUR PLUS DE DÉTAILS
61CNP03	SALLE 151	CONDENSAT	2	POLY	1.89	27	2.2	115/1/60	1	1/50	VOIR CI-DESSOUS POUR PLUS DE DÉTAILS
61CNP04	SALLE 151B	CONDENSAT	2	POLY	1.89	27	2.2	115/1/60	1	1/50	VOIR CI-DESSOUS POUR PLUS DE DÉTAILS

- REMARQUE:
- LES NOUVELLES POMPES SONT BASÉES SUR LES POMPES À CONDENSATS DE LA SÉRIE VCMA-15 DE LITTLE GIANT, DES POMPES CENTRIFUGES VERTICALES AVEC DÉMARRAGE/ARRÊT AUTOMATIQUE. LES POMPES À CONDENSATS SONT ASSOCIÉES AUX NOUVEAUX VENTILO-CONNECTEURS.

ÉTIQUETTE	EMPLACEMENT	ALIMENTATION				REFROIDISSEMENT				ENERGY RECOVERY CAPACITIES				AHU ELECTRICAL		REMARQUES		
		DEBIT D'AIR L/S MAX	S.P. (Pa) TSP	FILTRE (MM)	S.P. (Pa)	DEBIT D'AIR L/S MAX	S.P. (Pa)	EFF. HIVER (%)	EFF. ÉTÉ (%)	EDBT HIVER	EWBT HIVER	EDBT ÉTÉ	EWBT ÉTÉ	EDBT ÉTÉ	EWBT ÉTÉ		EDBT ÉTÉ	EWBT ÉTÉ
61AHU--	ROOF	235	212	50	235	212	--	--	-40°C	-40°C	95°C	85°C	--	2.48	2X 1HP	--/--/--	575/1/60	NOUVEAU

- REMARQUE:
- LE GÉNÉRATEUR DE VENTILATION TEMPÉRÉE EST BASÉ SUR UN MODÈLE HAKKON HH-AMS-10612A-03000-01400-0200F-01400-EXX, LES COMMANDES DOIVENT ÊTRE COMPATIBLES AVEC BACNET ET DOIVENT FONCTIONNER EN PERMANENCE. LE GÉNÉRATEUR DOIT COMPRENDRE DES FILTRES ET UN CADRE DE SUPPORT ADAPTÉS À L'INSTALLATION À L'ÉLÉMENT INDICÉ. L'UNITÉ DOIT ÊTRE INSTALLÉE À UN MINIMUM DE 3 M DU BORD DU TOIT ET À AU MOINS 450 MM AU-DESSUS DU NIVEAU DU TOIT. IL FAUT FOURNIER UNE BOUSSOLE DE TOIT À L'ÉPREUVE DES SECOUSSES SISMQUES AVEC LE GÉNÉRATEUR.
 - POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLECTRICITÉ, SE RÉFÉRER AUX PLANS ET SPÉCIFICATIONS ÉLECTRIQUES.
 - TOUS LES TRAVAUX POUR LES COMMANDES VISANT L'INTERCONNEXION AVEC LE SCAB SONT EFFECTUÉS PAR L'ENTREPRENEUR DES COMMANDES.

ÉTIQUETTE	EMPLACEMENT	COOLING COIL CAPACITIES						HEATING COIL CAPACITIES						GENERAL						REMARQUES			
		T.C. (kW)	S.C. (kW)	EDBT	EWBT	LDBT	E.W.T.	L.W.T.	DÉBIT (L/MIN)	T.C. (kW)	EDBT	EWBT	LDBT	E.W.T.	L.W.T.	DÉBIT (L/MIN)	DÉBIT D'AIR L/S MAX	S.P. (Pa)	MOTEUR (HP)		BESON D'AIR FRAIS (L/S)	FLA/MCA/MOC	V/P/HZ
61FCU01	MAIN OFFICE	--	10.55	26°C	18°C	14.1°C	7.2°C	12.8°C	--	--	12.8°C	10°C	25°C	82.2°C	69.8°C	--	300	1379	1	120	9.4/11.8/20	208/1/60	NOUVEAU BASÉ SUR LE SERPENTIN DE LA SOUFFLERIE HYD
61FCU02	SDA ROOM	--	2.64	26°C	18°C	18.4°C	7.2°C	12.8°C	--	--	12.8°C	10°C	25°C	82.2°C	65.8°C	--	280	1379	1/2	65	6.3/7.9/15	208/1/60	NOUVEAU BASÉ SUR LE SERPENTIN DE LA SOUFFLERIE HYD
61FCU03	SERVER RM	--	2.64	26°C	18°C	18.4°C	7.2°C	12.8°C	--	--	12.8°C	10°C	25°C	82.2°C	65.8°C	--	200	1034	1/2	40	6.3/7.9/15	208/1/60	NOUVEAU BASÉ SUR LE SERPENTIN DE LA SOUFFLERIE HYD

- REMARQUE:
- TOUS LES VENTILO-CONVECTEURS DOIVENT ÊTRE TAÏMÉS ET COMMANDES AVEC L'OPTION D'ÉPÉTION RAPIDE.
 - TOUS LES NOUVEAUX VENTILO-CONVECTEURS SONT BASÉS SUR LES VENTILO-CONVECTEURS HORIZONTAUX À ENTRAÎNEMENT DIRECT IEC HYD-06 ET HYD-08.
 - TOUS LES VENTILATEURS NEUFS SONT LIVRÉS AVEC UN SERPENTIN DE CHAUFFAGE À L'EAU CHAUDE, UN SERPENTIN DE REFOUILLISSEMENT À 4 RANGS ET MOTEUR AVEC MCM 3.0. INTERRUPTEUR GÉNÉRAL. SE RÉFÉRER AUX SPÉCIFICATIONS POUR D'AUTRES FABRICANTS ACCEPTABLES, TOUTES LES CLAPETTES DE DÉGÂGEAGE DOIVENT ÊTRE EN ACIER INOXYDABLE, LES MOTEURS DOIVENT ÊTRE À VITESSE VARIABLE, LE SECTIONNEUR DOIT ÊTRE MONTÉ À L'EXTÉRIEUR ET LES ARMURES DOIVENT ÊTRE ISOLÉES AVEC UN MINIMUM DE 20 MM D'ISOLANT À CELLULES FERMÉES.
 - DE L'AIR FRAIS DOIT ÊTRE INTRODUIT DANS LE PLENUM DE REPRISE D'AIR DES VENTILO-CONVECTEURS INDIVIDUELS À PARTIR DU NOUVEAU GROUPE DE VENTILATION TEMPÉRÉE.
 - LES NOUVEAUX VENTILO-CONVECTEURS DOIVENT COMPORTER LES POINTS SUIVANTS AU SCAB : DÉMARRAGE/ARRÊT, TEMPÉRATURE D'ALIMENTATION, VITESSE ET TEMPÉRATURE DE L'AIR DE REPRISE. TOUTES LES COMMANDES DE TEMPÉRATURE ET LA PROGRAMMATION DU SCAB DOIVENT ÊTRE MISE EN ŒUVRE PAR L'ENTREPRENEUR DE L'OFFRE PERMANENTE DU CNRC, ANSNORTH. CONTACTER AARON DOBSON AU 603-247-7938.

ÉTIQUETTE	EMPLACEMENT	TC (kW)	UNITÉ INTÉRIEURE				UNITÉ EXTERIEURE				REMARQUES				
			T.S. (kW)	DÉBIT D'AIR	S.P.	VENTILATEUR	FLA/MCA/MOC	V/P/HZ	ÉTIQUETTE	CAPACITÉ NOMINALE		VENTILATEUR	FLA/MCA/MOC	V/P/HZ	
61PAS--	SERVR. CHAUFFE	5.28	--	--	L/S	50	--	1/--/15	208/1/60	61PAS--	5.28 kW	--	--/13/20	208/1/60	NOUVEAU - VOIR LES NOTES

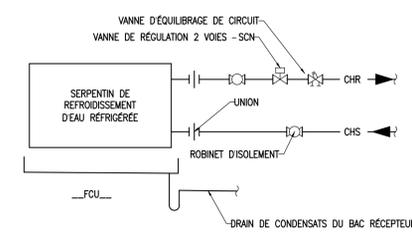
- REMARQUE:
- LE NOUVEAU SYSTÈME DE CLIMATISATION EST BASÉ SUR UNE UNITÉ INTÉRIEURE MITSUBISHI SÉRIE MR. SLIM MODÈLE PKA-A18GA ET UNE UNITÉ EXTERIEURE MITSUBISHI MODÈLE PUY-A18NHA. L'UNITÉ INTÉRIEURE DOIT ÊTRE LIVRÉE AVEC UNE POMPE À CONDENSATS ADAPTÉE À L'UTILISATION VISÉE. TYPE DE POMPE ACCEPTABLE ET FABRICANT : LITTLE GIANT VCMA-15 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ. LA NOUVELLE UNITÉ DOIT ÊTRE ÉQUIPÉE D'UNE CARTE D'I/S POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT AU SCAB.
 - LES NOUVEAUX CONTRÔLEURS SONT BASÉS SUR LES TÉLÉCOMMANDES INTELLECTUELLES SUM DE MITSUBISHI OU SUR DES ÉQUIVALENTS APPROUVÉS.
 - LES GROUPES COMPRESSEUR-CONDENSEUR EXTERIEURES SONT MONTÉES SUR LE TOIT DE LA SALLE D'IMPRESSON. LES EMPLACEMENTS EXACTS DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX PLANS STRUCTURELS ET ARCHITECTURAUX EN RAISON DE CONSIDÉRATIONS RELATIVES À LA CHARGE.
 - LA NOUVELLE UNITÉ DX DOIT COMPORTER LES POINTS SUIVANTS AU SCAB : MARCHÉ/ARRÊT. LA PROGRAMMATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE AUTOMATIQUE DU BÂTIMENT (SCAB) SERA EFFECTUÉE PAR L'ENTREPRENEUR DE L'OFFRE PERMANENTE DU CNRC, ANSNORTH. CONTACTER AARON DOBSON AU 613-247-7938.
 - LE POINT DE CONSIGNE DE LA SALLE DOIT ÊTRE DE 21 °C AVEC UNE POSSIBILITÉ DE RÉGLAGE DANS LA SALLE DE 18 °C À 24 °C.

ÉTIQUETTE	TYPE D'APPAREIL SANITAIRE	DCW	DHW	DW	SAN	ÉVÉN	REMARQUES
S1	SINK	13#	13#	13#	38#	32#	NOUVEAU

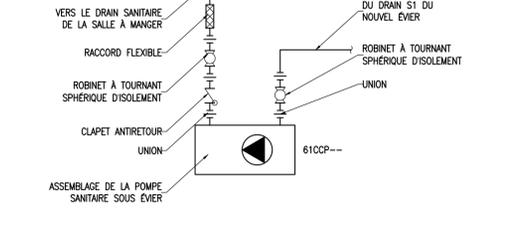
- NOTES:
- MODÈLE EVER BASÉ SUR UN MODÈLE WINDRED LB2708-3 AVEC UN ROBINET MOEN 47315SL. TOUTES LES NOUVELLES INSTALLATIONS D'EAU FRAÎCHE ET D'EAU CHAUDE DOMESTIQUES DOIVENT ÊTRE SOUSÉES CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS.
 - LA PENTE DE TOUTE LA TUYAUTERIE SANITAIRE DOIT ÊTRE CONFORME AUX NORMES DU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT (CNB) APRÈS LEUR PASSAGE DANS LE PLENUM DU PLAFOND.
 - LA TUYAUTERIE D'ASSURANCE DOIT ÊTRE RACCORDÉE À LA TUYAUTERIE EXISTANTE DANS LA SALLE À MANGER (SALLE 103B).

No.	EMPLACEMENT	TYPE DE POMPE	VOLUME DU RÉSERVOIR (L)	MATÉRIAU DU ROTOR DE POMPE	DÉBIT (L/MIN)	TÊTE (mPa)	POIDS (KG)	TENSION	AMPS (MAX)	HORSE POWER	REMARQUES
61SNP01	SALLE 151	UNDERSINK	19	BRASS	30	44.8	--	115/1/60	5	1/8	VOIR CI-DESSOUS POUR PLUS DE DÉTAILS

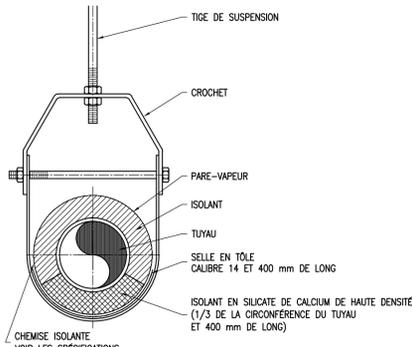
- REMARQUE:
- LA NOUVELLE POMPE EST BASÉE SUR UNE POMPE LITTLE GIANT WRS-5, UN BASSIN DE 5 GALLONS ET UN INTERRUPTEUR DE NIVEAU VERTICAL INTÉGRÉ.



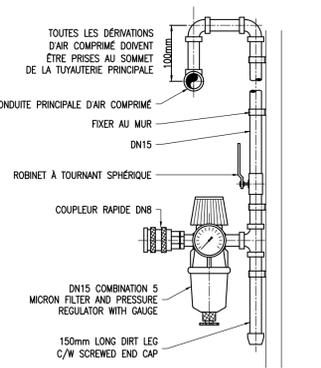
1 SCHÉMA DE LA TUYAUTERIE DU VENTILO-CONVECTEUR - EAU RÉFRIGÉRÉE
ÉCHELLE : N.T.S.



2 SCHÉMA DE LA POMPE SANITAIRE SOUS L'ÉVIER
ÉCHELLE : N.T.S.

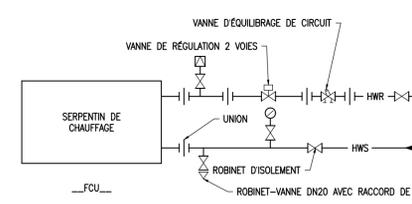


3 DÉTAIL DU SUPPORT DE TUYAUTERIE ISOLÉ
ÉCHELLE : N.T.S.

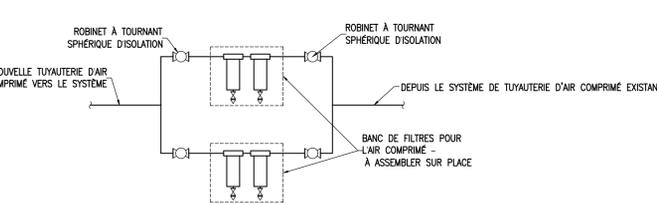


- NOTES SUR LA TUYAUTERIE D'AIR COMPRIMÉ :
- PRÉVOIR DES ROBINETS DE VIDANGE À TOUTS LES POINTS BAS DU SYSTÈME DE TUYAUTERIE D'AIR COMPRIMÉ, À LA FOIS DANS LES TONNÉES NOUVELLEMENT INSTALLÉES ET LA OÙ LES TUYAUTERIES REMISES EN ÉTAT CROIENT DE NOUVEAUX POINTS BAS.
 - TOUTES LES PRISES DE BRANCHEMENT DE LA TUYAUTERIE D'AIR COMPRIMÉ DOIVENT ÊTRE SITUÉES EN DEHORS DU SOMMET DE LA TUYAUTERIE PRINCIPALE À PARTIR DE LAQUELLE ELLES SONT DÉBRANCHÉES.
 - LA PENTE DE TOUTES LES TUYAUTERIES D'AIR COMPRIMÉ, NOUVELLES OU REMISES EN PLACE, JUSQU'AU ROBINET DE VIDANGE LE PLUS PROCHE.

4 DÉTAIL DES POINTS DE RACCORDEMENT DE SERVICE À L'AIR COMPRIMÉ
ÉCHELLE : N.T.S.



5 SCHÉMA DE LA TUYAUTERIE DU VENTILO-CONVECTEUR - CHAUFFAGE
ÉCHELLE : N.T.S.



6 FILTRE POUR L'AIR COMPRIMÉ ASSEMBLAGE SUR LES CONDUITES PRINCIPALES
ÉCHELLE : N.T.S.

KEY PLAN / PLAN CLÉ

No.	Date	Revision	By:
2	MAY 2023	ISSUED FOR TENDER	JWG
1	6 FEB '23	ISSUED FOR 66% REVIEW	JWG
0	16 DEC '22	ISSUED FOR 33% CONCEPT REVIEW	JWG

Date Printed	DD MM YYYY	Date imprimée
2	MAY 2023	ISSUED FOR TENDER
1	6 FEB '23	ISSUED FOR 66% REVIEW
0	16 DEC '22	ISSUED FOR 33% CONCEPT REVIEW

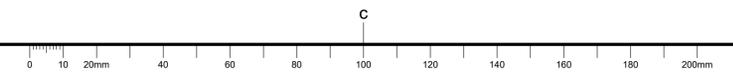
- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

A	A Detail no. No. du détail	A
B	B Location drawing no. sur dessin no.	B
C	C Drawing no. dessin no.	C

project / projet
FPFC RETRO-FIT
drawing / dessin
MONTREAL ROAD CAMPUS
MECHANICAL SCHEDULES AND DETAILS

designed	conçu	date	date
JWG		MAY 2023	
drawn	dessiné	ÉCHELLE	échelle
SG		AS INDICATED	
checked	vérifié	sheet	feuille
		M3 of/de	M4
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
FG			
dwg.no.	dessin no.		

6018-M03





NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES DÉTACHEMENTS SUR LE SITE AVANT LA CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUTE ANOMALIE OU OMISSION AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE SITE ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC L'ÉTENDUE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER AVEC L'APPROPRIATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER TOUT CONFLIT OU TOUTE INTERFÉRENCE.
- TOUS LES ARRÊTS NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUS LES SYSTÈMES DOIT ÊTRE CONFORME AUX CODES ET NORMES APPLICABLES.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE ET DES DÉBRIS AU-DELÀ DE LA ZONE DE TRAVAIL ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX.

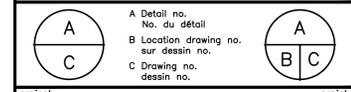
KEY PLAN / PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By:
2	MAY 2023	ISSUED FOR TENDER	JWG
1	6 FEB '23	ISSUED FOR 60% REVIEW	JWG
0	16 DEC '22	ISSUED FOR 33% CONCEPT REVIEW	JWG

Date Printed: DD MM YYYY / Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.



project: **FFPC RETRO-FIT** / projet
MONTREAL ROAD CAMPUS
 drawing: **CONTROLS SEQUENCES AND LEGENDS** / dessin

designed	conçu	date	date
JWG		MAY 2023	
drawn	dessiné	ÉCHELLE	échelle
SG		AS INDICATED	
checked	vérifié	sheet	feuille
		M4 of/de M4	
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
FG			
dwg.no.			dessin no.
6018-M04			

SYMBOLE	DESCRIPTION
	WASSE
	WASSE ? VERTICALE
	ROBINET-WASSE
	ROBINET À TOURNANT SPHÉRIQUE
	WASSE DE RÉGULATION 2 VOIES - SON
	WASSE D'ÉQUILIBRAGE DE CIRCUIT
	CLAPET ANTI-RETOUR
	SOUPAPE DE SURETÉ-DÉCHARGE
	ROBINET DE VIDANGEVALVE
	CRÉPINE
	POMPE
	RACCORD DE NETTOYAGE
	THERMOMÈTRE
	MANOMÈTRE
	CONDUITE VERS LE HAUT
	CONDUITE VERS LE BAS
	PIÈGE SANITAIRE
	UNION
	COUVERT
	ÉVÈNEMENT
	CASSE-WIDE
	EXTINCTEUR
	ARMOIRE POUR EXTINCTEURS
	ARMOIRE POUR BOYAU D'INCENDIE
	GICLÉUR ? PENDANT
	GICLÉUR - PENDANT SEMI-ENCASTRÉ
	GICLÉUR - DISSIMULÉ
	GICLÉUR - VERS LE HAUT
	GICLÉUR - VERS LE HAUT AVEC CAGE DE PROTECTION
	CONDUITE RECTANGULAIRE
	CONDUITE RONDE
	COUDE 90°
	COUDE 45°
	VENTILO-CONVECTEUR
	RACCORD FLEXIBLE
	CONDUIT À REVÊTEMENT ACOUSTIQUE
	GAINE ISOLÉE THERMIQUEMENT
	CONDUIT ROND VERS LE HAUT
	CONDUIT D'ALIMENTATION RECTANGULAIRE VERS LE HAUT
	CONDUIT DE REFOULEMENT/EXTRACTION RECTANGULAIRE VERS LE HAUT
	CONDUIT D'ALIMENTATION RECTANGULAIRE VERS LE BAS
	CONDUIT D'ALIMENTATION RECTANGULAIRE VERS LE BAS
	FLEX DUCT/FLEXIBLECT
	BRANCHEMENT LATÉRAL RECTANGULAIRE
	RECTANGULAR TAKE OFF C/W BRANCHEMENT LATÉRAL RECTANGULAIRE AVEC REGISTRE D'ÉQUILIBRAGE/DAIPIER
	ROUND TAKE OFF C/W BRANCHEMENT LATÉRAL ROND AVEC REGISTRE D'ÉQUILIBRAGE/DAIPIER
	REGISTRE D'ÉQUILIBRAGE
	BARRES DE SÉCURITÉ
	REGISTRE D'INCENDIE
	PORTE D'ACCÈS
	THERMOSTAT (SCN)
	CONTRÔLEUR DE CLIMATISEUR
	CAPTEUR D'HUMIDITÉ
	CAPTEUR D'OXIGÈNE (SCN)
	CAPTEUR DE PRESSION (SCN)
	REGISTRE MODULANT
	CAPTEUR MARCHÉ-ARRÊT
	THERMOSTAT (PNEUMATIQUE)
	THERMOSTAT ÉLECTRIQUE

LIGNE	DESCRIPTION
	INDIQUE NOUVEAU
	INDIQUE EXISTANT (À CONSERVER)
	INDIQUE DÉMOLI/ENLEVÉ
	EAU FROIDE DOMESTIQUE
	EAU CHAUDE DOMESTIQUE
	TUYAUTERIE DE DRAIN SANITAIRE
	TUYAUTERIE D'ÉVÈNEMENT
	TUYAUTERIE D'EAU DE PLUIE
	ALIMENTATION EN EAU RÉFRIGÉRÉE
	REFOULEMENT D'EAU RÉFRIGÉRÉE
	TUYAUTERIE DE FLUIDE FRIGORIGÈNE
	AIR COMPRIMÉ
	LIGNE DE COMMANDE

MISE EN SERVICE DE LA CENTRALE DE TRAITEMENT D'AIR 61AHU -- :

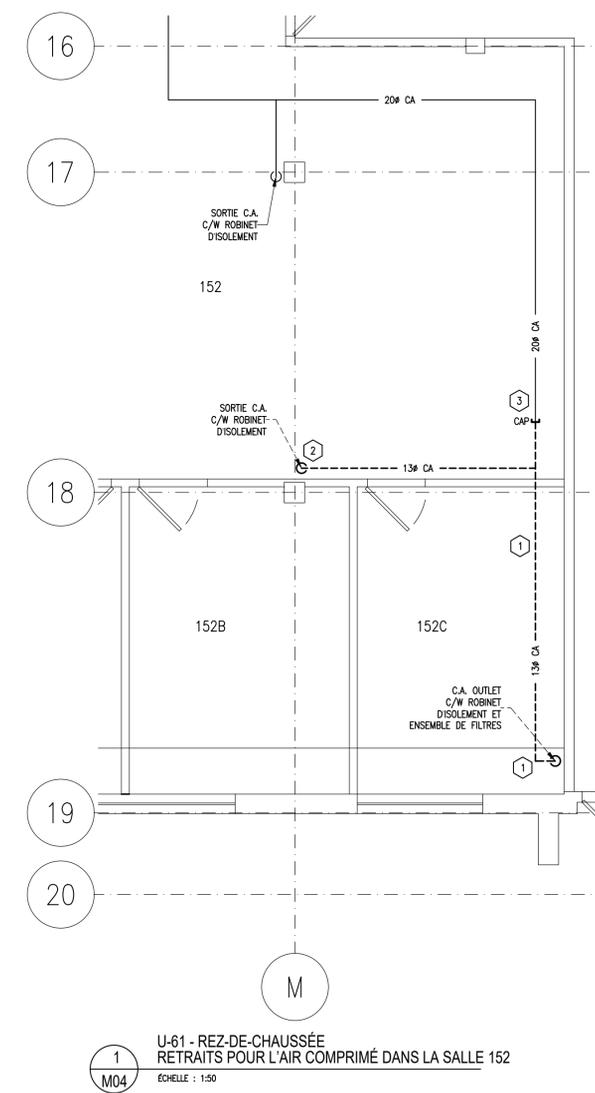
- MODE HEURES D'ARRÊT/REMISE AU POINT DE CONSIGNÉ :
- LORSQUE LE SYSTÈME EST À L'ARRÊT, LES VENTILATEURS D'EXTRACTION ET D'ALIMENTATION DOIVENT ÊTRE RÉGLÉS À 20 % ET MODULÉS POUR MAINTENIR UNE TEMPÉRATURE DE REFOULEMENT MINIMALE EN FONCTION DU FONCTIONNEMENT HIVERNAL.
 - LE SERPENTIN RÉCHAUFFEUR INTÉGRÉ DOIT ÊTRE MODULÉ POUR MAINTENIR UNE TEMPÉRATURE DE SORTIE MINIMALE DE 12,7 °C À LA SORTIE DE L'UNITÉ PENDANT LE FONCTIONNEMENT HIVERNAL.

FONCTIONNEMENT NORMAL/HEURES DE FONCTIONNEMENT (6 H 30 À 18 H) :

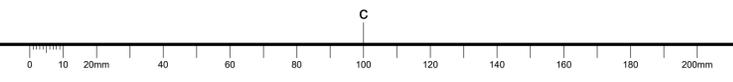
- MODE ESTIVAL : POINT DE CONSIGNÉ DE LA TEMPÉRATURE NOMINALE (12,7 °C). LA VITESSE DU VENTILATEUR SERA RÉGLÉE POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES DES SALLES 151, 151A, 151B ET 151C. LA VITESSE DU VENTILATEUR PEUT ÊTRE MODIFIÉE DEPUIS LE POSTE DE TRAVAIL DE L'OPÉRATEUR (PTO) AU BESOIN.
- MODE HIVERNAL : LE SERPENTIN DE LA SOUPAPE DE CHAUFFAGE EST MODULÉ POUR MAINTENIR LA TEMPÉRATURE DE REFOULEMENT (18,3 °C) À MOINS QUE LA TEMPÉRATURE MOYENNE DE L'ESPACE OCCUPÉ DANS LA ZONE DESSOUS AU REZ-DE-CHAUSSEE NE SOIT SUPÉRIEURE À 24 °C. LORSQUE LA TEMPÉRATURE DE L'ESPACE DÉPASSE 24 °C, LA TEMPÉRATURE DE REFOULEMENT DOIT ÊTRE RÉDUITE À 18,3 °C JUSQU'À CE QUE LA TEMPÉRATURE MOYENNE DE L'ESPACE OCCUPÉ SOIT DE 22 °C.
- L'ALARME DE TEMPÉRATURE DE L'AIR D'ALIMENTATION DU VENTILO-CONVECTEUR (TEMPÉRATURE DE L'AIR DE REFOULEMENT) NE SERA ACTIVE QUE LORSQUE LA TEMPÉRATURE DE L'EAU RÉFRIGÉRÉE DU RÉSERVOIR D'EAU RÉFRIGÉRÉE EST INFÉRIEURE À 50 °F.
- LE SERPENTIN RÉCHAUFFEUR (20RH01) SITUÉ DANS LA GAINÉ AU REZ-DE-CHAUSSEE DOIT FONCTIONNER UNIQUEMENT EN HIVER ET DOIT ÊTRE MODULÉ POUR MAINTENIR UNE TEMPÉRATURE MINIMALE DE 10 °C À L'ENTRÉE DU SERPENTIN RÉCHAUFFEUR DE L'UNITÉ DE TRAITEMENT D'AIR.
- PANNE DE COURANT :
 - LORS DU RETOUR À UNE ALIMENTATION NORMALE À LA SUITE D'UNE PANNE DE COURANT, LE SYSTÈME SE REMET EN MARCHÉ AUTOMATIQUÉMENT. LE VENTILATEUR DE REPRISE DOIT DÉMARRER EN PREMIER POUR S'ASSURER QUE LA TEMPÉRATURE DE L'AIR ÉVACUÉ EST SUPÉRIEURE À 10 °C. LE VENTILATEUR REFOULANT NE DOIT DÉMARRER QU'APRÈS CONFIRMATION QUE L'AIR ÉVACUÉ EST CONFORME AUX EXIGENCES DE TEMPÉRATURE. SI LA TEMPÉRATURE DE L'AIR DE REFOULEMENT N'ATTEINT PAS 10 °C, LA CENTRALE DE TRAITEMENT D'AIR NE DÉMARRERA PAS ET LE SCAB ÉMET UNE ALARME PRIORITAIRE.

SÉQUENCE GÉNÉRALE DE FONCTIONNEMENT (VENTILO-CONVECTEURS) :

- MODE ARRÊTÉ :
- LORSQUE LE SYSTÈME EST ARRÊTÉ, LE MODULE DE COMMANDE DU MOTEUR DU VENTILATEUR REFOULANT EST RÉGLÉ À 5 %. LE ROBINET DE REFOULEMENT « CLG » DU MOTEUR EST FERMÉ.
- START-UP MODE :
- LE VENTILO-CONVECTEUR SERA MIS EN MARCHÉ PAR UNE COMMANDE MANUELLE DEPUIS LE PTO. UNE COMMANDE PRIORITAIRE DU CLIENT OU PAR UN PROGRAMME DE DÉMARRÉ/ARRÊT AUTOMATIQUE.
 - UN CAPTEUR DE COURANT EST INSTALLÉ DU CÔTÉ DE LA CHARGE DU VENTILATEUR REFOULANT « SFA ». LE SYSTÈME DE CONTRÔLE NUMÉRIQUE (SCN) UTILISE LE CAPTEUR POUR CONFIRMER QUE LE VENTILATEUR REFOULANT EST DANS L'ÉTAT DESIRÉ (C.-À.-D. MARCHÉ OU ARRÊT) ET GÉNÈRE UNE ALARME SI L'ÉTAT S'ÉCARTÉ DE LA COMMANDE MARCHÉ/ARRÊT DU SCN.
- FONCTIONNEMENT NORMAL :
- MODE ESTIVAL : LA SOUPAPE DE CHAUFFAGE (HLO) SERA FERMÉE. LE ROBINET DU SERPENTIN DE REFOULEMENT (CLG) DE L'EAU RÉFRIGÉRÉE SERA MODULÉ POUR MAINTENIR UN POINT DE CONSIGNÉ DE TEMPÉRATURE AMBIANTE (RÉGLABLE). LA VITESSE DU VENTILATEUR SERA MODULÉE ENTRE 50 % ET 100 % POUR MAINTENIR LE POINT DE CONSIGNÉ DE LA TEMPÉRATURE DE L'ESPACE SEULEMENT UNE FOIS QUE LE ROBINET DE REFOULEMENT EST OUVERT À 100 %. LA VITESSE DU VENTILATEUR PEUT ÊTRE MODIFIÉE DEPUIS LE PTO OU PAR LE CLIENT SUR LE THERMOSTAT INTELLIGENT. SI LA VITESSE DU VENTILATEUR EST RÉGLÉE MANUELLEMENT SUR BASSE, MOYENNE OU HAUTE VITESSE, ELLE REVENDRA EN MODE AUTOMATIQUE UNE FOIS QUE LE DRAPEAU D'OCCUPATION SERA PLACÉ SUR VACANT.
 - MODE HIVERNAL : LE ROBINET (CLG) DU SERPENTIN DE REFOULEMENT SERA FERMÉ. LE ROBINET DU SERPENTIN (HLO) DE L'EAU DE CHAUFFAGE SERA MODULÉ POUR MAINTENIR UN POINT DE CONSIGNÉ DE TEMPÉRATURE AMBIANTE (RÉGLABLE). LA VITESSE DU VENTILATEUR EST MAINTENUE À BASSE. LA VITESSE DU VENTILATEUR PEUT ÊTRE MODIFIÉE DEPUIS LE PTO OU PAR LE CLIENT SUR LE THERMOSTAT INTELLIGENT. SI LA VITESSE DU VENTILATEUR EST RÉGLÉE MANUELLEMENT SUR BASSE, MOYENNE OU HAUTE VITESSE, ELLE REVENDRA EN MODE AUTOMATIQUE UNE FOIS QUE LE DRAPEAU D'OCCUPATION SERA PLACÉ SUR VACANT. L'ALARME DE TEMPÉRATURE DE L'AIR D'ALIMENTATION DU VENTILO-CONVECTEUR (TEMPÉRATURE DE L'AIR DE REFOULEMENT (DAT)) EST ACTIVE LORSQUE LA TEMPÉRATURE DE L'EAU RÉFRIGÉRÉE EST INFÉRIEURE À 10 °C (50 °F), LORSQUE LA TEMPÉRATURE AMBIANTE DÉPASSE 25,5 °C (78 °F) OU LORSQUE LA TEMPÉRATURE AMBIANTE TOMBE EN DESSOUS DE 18 °C (64 °F).
- PANNE DE COURANT :
- LORS DU RETOUR À UNE ALIMENTATION NORMALE À LA SUITE D'UNE PANNE DE COURANT, LE SYSTÈME SE REMET EN MARCHÉ AUTOMATIQUÉMENT, SI PROGRAMMÉ AINSI.



- NOTES SUR LES DESSINS MÉCANIQUES :
- L'ENTREPRENEUR DOIT ENLEVER LA SORTIE D'AIR COMPRIMÉ EXISTANTE ET L'ENSEMBLE DE FILTRES SITUÉ DANS LA SALLE DE BUREAU 152 C. RETIRER LA TUYAUTERIE D'AIR COMPRIMÉ DU PLAFOND COMME INDIQUÉ.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT ENLEVER LA SORTIE D'AIR COMPRIMÉ EXISTANTE ET LE ROBINET D'ISOLEMENT SITUÉ SUR LE MUR DU BUREAU 152B COMME INDIQUÉ.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT BOUCHER ET SCELLER LA CONDUITE PRINCIPALE D'AIR COMPRIMÉ COMME INDIQUÉ.

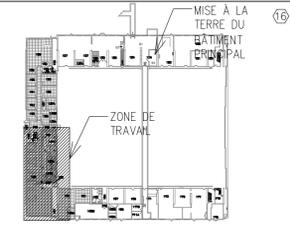




NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUTS LES DÉCALAGES SUR LE SITE AVANT LA CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUTE ANOMALIE OU OMISSION AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE SITE ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC L'ÉTENDUE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER TOUT CONFLIT OU TOUTE INTÉRFÉRENCE.
- TOUTS LES ARRÊTS NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT ÊTRE CONFORME AUX CODES ET NORMES APPLICABLES.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR SES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT ÉVITER LA PROPAGATION DE LA POUSSIERE ET DES DÉBRIS AU-DELA DE LA ZONE DE TRAVAIL ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX.
- SUIVRE LE GUIDE DE CONSTRUCTION DE ZONES DE DISSOLUTION SÉCURISÉES DE LA ORC G096-07 (2022) POUR L'INSTALLATION AUTOUR ET À L'INTÉRIEUR DE LA SALLE 151A DE LA SALLE DE RÉUNION SÉCURISÉE. TOUTS LES APPARELS ÉLECTRIQUES SONT MONTÉS EN SURFACE À UNIVEAU DE LA SALLE SALLE DE RÉUNION SÉCURISÉE. LES CONDUITS PÉNÉTRANT DANS LA PIÈCE PAR LES MURS LATÉRAUX ET ASSURENT L'ÉTANCHEITÉ CONFORMÉMENT AU GUIDE. SE RÉFÉRER AU DOCUMENT 6/A04 POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS.

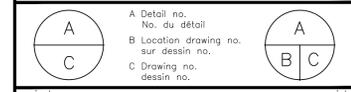
KEY PLAN / PLAN CLÉ



No.	Date	Revision	By:
1	OCT 2023	DOCUMENT DE SOUMISSION	CYC
0	JUN 2023	ISSUED FOR 99% COMMENT AND REVIEW	CYC

Date Printed DD MM YYYY / Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.



PROJET / PROJET

RÉNOVATION DU CEDV

CAMPUS DU CHEMIN MONTREAL

TRAVAUX ÉLECTRIQUES - NOUVEAUX ET DÉMOLITION

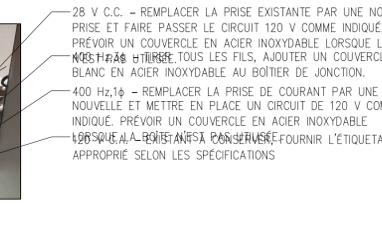
designed	conçu	date	date
CYC		06/2023	
drawn	dessiné	ÉCHELLE	échelle
CYC		AS NOTED	
checked	vérifié	sheet	feuille
KXL		E01 of/da	2
approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.
FG			
dwg.no.	dessin no.		
6018-E01F			

LÉGENDE DES SYMBOLES DE DESSIN ÉLECTRIQUE

- TIPOUS EXISTANT
- TIPOUS NOUVEAU
- DÉMOLITION/RETRAIT TIPOUS
- LUMINAIRE SUR RAIL À DEL, TYPE ILLUSTRÉ
- LUMINAIRE AU CIRCUIT DE SECOURS, L'ÉCLAIRAGE SERA COMMANDÉ EN MODE MARCHÉ ARRÊT/GRADATION PENDANT LES CONDITIONS NORMALES ET SERA ALLUMÉ À 100 % LORSQUE L'ALIMENTATION NORMALE EST COUPÉE
- INDICATEUR LUMINEUX « OCCUPÉ » MONTÉ AU MUR
- COMMANDE DE L'ÉCLAIRAGE MURAL DÉTECTEUR DE MOUVEMENT AVEC GRADATION
- PANNEAU À ÉCRAN TACTILE DE COMMANDE D'ÉCLAIRAGE
- KLAXON/STROBOSCOPE D'ALARME INCENDIE
- PANNEAU ÉLECTRIQUE
- PRISE DOUBLE 5-15R
- PRISE DOUBLE SUR CIRCUIT DÉDIÉ
- PRISE D'INTERRUPTION POUR DÉFAUT À LA TERRE
- PRISE DOUBLE 5-15R MONTÉE AU PLAFOND
- PRISE DOUBLE 5-15R MONTÉE SUR LE COMPTEUR, CONFIRMER LA HAUTEUR DE MONTAGE EXACTE MONTAGE EXACTE ET L'EMPLACEMENT SUR SITE.
- PRISE SPÉCIALE, TYPE ILLUSTRÉ
- PRISE DIVISÉE
- COUVERCLE MERGE EN ACIER INOXYDABLE
- CONNEXION FILAIRE
- TRANSFORMATEUR
- BÔTE DE JONCTION
- CONDUIT VERS LE HAUT
- PÔLE DE MOBILIER DEUX CANAUX FOURNI PAR LE FOURNISSEUR DE MOBILIER
- BARRE OMNIBUS DE MISE À LA TERRE 1/4 PO X 2 PO X 10 PO RELIÉE À LA BARRE OMNIBUS DE LA SALLE 151B
- BARRE OMNIBUS DE MISE À LA TERRE 1/4 PO X 2 PO X 24 PO RELIÉE À LA BARRE OMNIBUS PRINCIPALE DU BÂTIMENT
- MANCHON POUR LES CONDUITS D'ENTRÉE DANS LA SALLE DE RÉUNION SÉCURISÉE. SE RÉFÉRER AU DESSIN ARCHITECTURAL POUR LES DÉTAILS.
- AJOUTER DES SERVICES POUR LA PRISE DE DONNÉES/VOIX, CHAQUE PRISE DOIT ÊTRE ÉQUIPÉE DE TROIS CÂBLES, UN POUR LA VOIX (V) ET DEUX POUR LES DONNÉES (D)
- BÔTE DE TIRAGE DE COMMUNICATION, TAILLE SELON TIA-569
- LECTEUR DE CARTES DU CNRC
- CONTACT AVEC LA PORTE DU CNRC
- LEVIER ÉLECTRIQUE FOURNI ET PRÉCABLÉ PAR LE FOURNISSEUR DE LA PORTE
- BÔTE DE JONCTION 200mmx200mmX100
- UNITÉ DE TRANSFERT D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE
- RÉUTILISER LE DISPOSITIF EXISTANT DANS UN NOUVEAU EMPLACEMENT
- AU-DESSUS DU SOL FIN
- MONTÉ AU PLAFOND

PLAN ÉLECTRIQUE DE LA TOITURE

ECHELLE 1:100

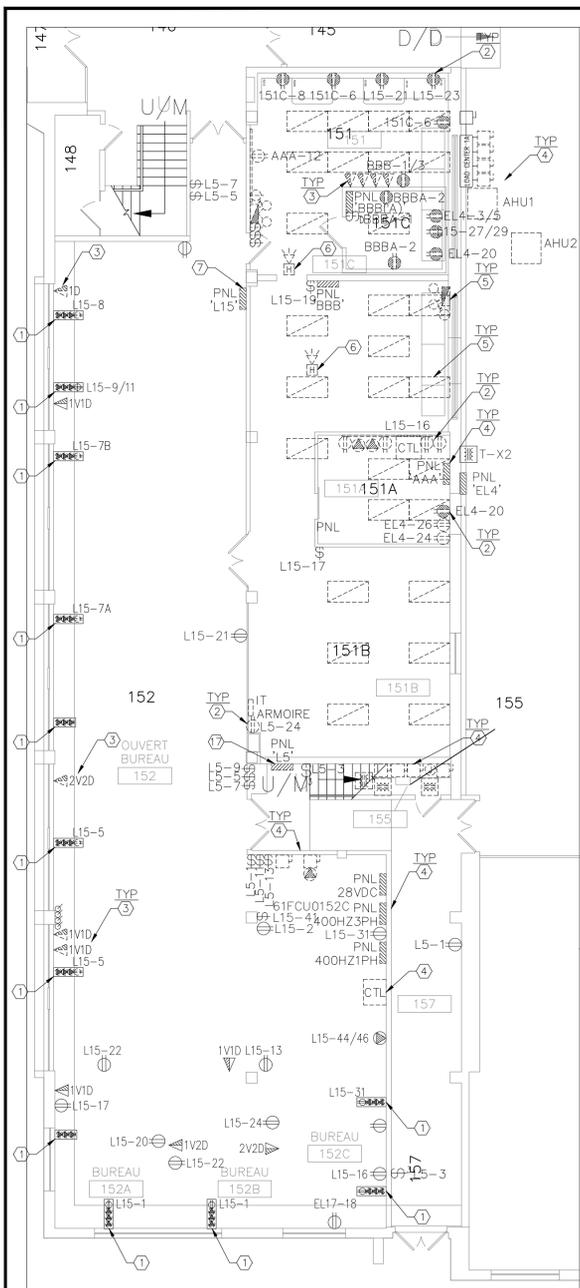


DISPOSITION DES PRISES

ECHELLE N.T.S



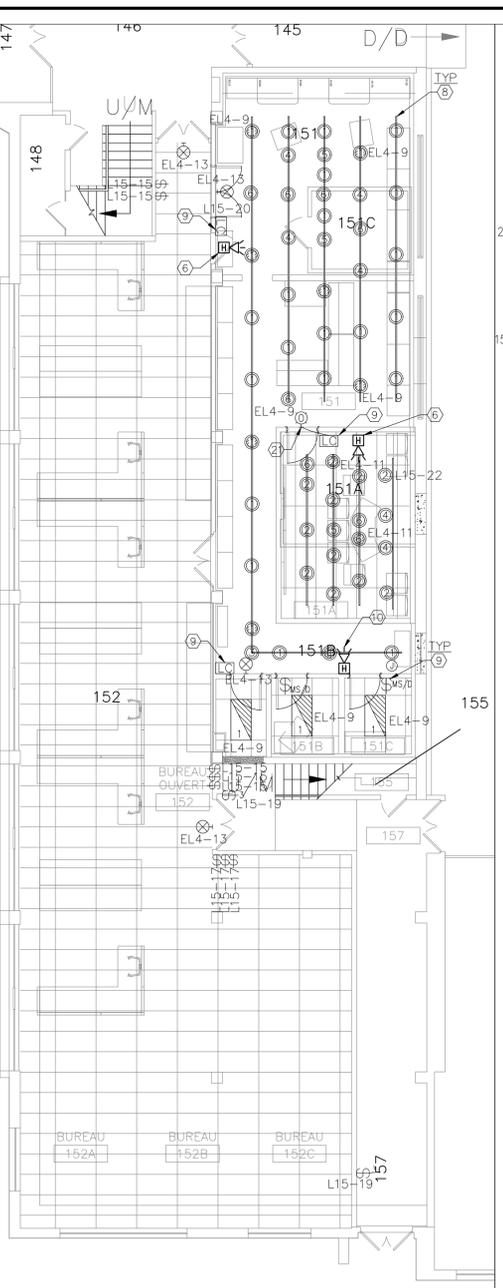
- 28 V C.C. - REMPLACER LA PRISE EXISTANTE PAR UNE NOUVELLE PRISE ET FAIRE PASSER LE CIRCUIT 120 V COMME INDUQUÉ.
- PRÉVOIR UN COUVERCLE EN ACIER INOXYDABLE LORSQUE LA BÔTE EST EN ACIER INOXYDABLE. TOUTS LES FILS, AJOUTER UN COUVERCLE BLANC EN ACIER INOXYDABLE AU BÔTIER DE JONCTION.
- 400 HZ/1Ø - REMPLACER LA PRISE DE COURANT PAR UNE NOUVELLE ET METTRE EN PLACE UN CIRCUIT DE 120 V COMME INDUQUÉ. PRÉVOIR UN COUVERCLE EN ACIER INOXYDABLE LORSQUE LA BÔTE EST EN ACIER INOXYDABLE. Fournir l'étiquetage approprié selon les spécifications.



DÉMOLITION DU REZ-DE-CHAUSSÉE

ECHELLE 1:100

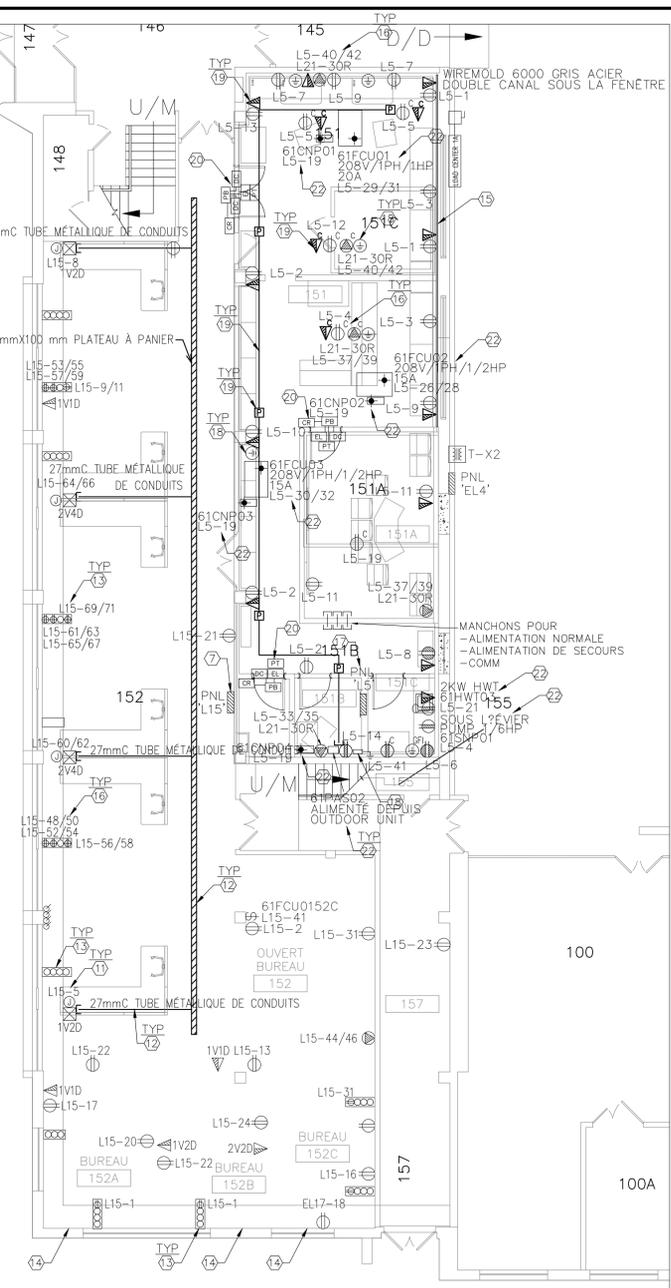
- DÉBRANCHER ET ENLEVER LE SYSTÈME 28 VCC EXISTANT, LE SYSTÈME 400 HZ, LE SYSTÈME 1Ø ET 400 HZ, LE SYSTÈME 3Ø, AVEC TOUTS LES CÂBLES REDONDANTS. LES CONDUITS RESTERONT EN TANT QU'NOUVEAUX CHEMINS DE CÂBLES POUR PRISES DE COURANT DE 120 V. REMPLACER LES PRISES DE COURANT EXISTANTES PAR UN NOUVEAU TYPE OU PAR UNE PLAQUE DE RECOURVEMENT VERGE. CONSULTER LA NOUVELLE MISE EN PAGE POUR PLUS D'INFORMATIONS.
- DÉBRANCHER ET ENLEVER LA PRISE EXISTANTE AVEC LE CÂBLAGE REDONDANT ET LES CONDUITS DE RETOUR À LA SOURCE. TRACER LE CIRCUIT ET METTRE À JOUR LA NOMENCLATURE DU PANNEAU À LA FIN DES TRAVAUX. METTRE LE DISJONCTEUR NON UTILISÉ EN POSITION « OFF » ET MARQUER « RECHANGE ».
- DÉBRANCHER ET ENLEVER LA PRISE DE DONNÉES/VOIX EXISTANTE AVEC LE CÂBLAGE ET LES CONDUITS DE RETOUR À LA SOURCE. NOTER QUE LES CÂBLES EXISTANTS PASSENT PAR LA TRANCHÉE DU SOL.
- DÉBRANCHER ET RETIRER LE MATÉRIEL DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE AVEC LE CÂBLAGE ET LES CONDUITS DE RETOUR À LA SOURCE ET SÉCURISER. SE RÉFÉRER À E02 POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS.
- DÉBRANCHER ET RETIRER LES LUMINAIRES ET LES INTERRUPTEURS DE COMMANDE AVEC LE CÂBLAGE ET LES CONDUITS, DE RETOUR À LA SOURCE ET SÉCURISER.
- DÉPLACER LE KLAXON/STROBOSCOPE D'ALARME INCENDIE EXISTANT AU NOUVEL EMPLACEMENT, COMME INDUQUÉ. TIRER LE CÂBLAGE ET LES CONDUITS JUSQU'À LA SOURCE LA PLUS PROCHE ET INSTALLER UN NOUVEAU CÂBLAGE JUSQU'AU NOUVEL EMPLACEMENT. AUCUNE ÉPISURE N'EST AUTORISÉE.
- DÉPLACER LE PANNEAU EXISTANT « L15 » AU NOUVEL EMPLACEMENT AVEC TOUTES LES CHARGES ASSOCIÉES COMME INDUQUÉ. ÉTENDRE/MODIFIER LES CONDUITS ET LE CÂBLAGE POUR LES ADAPTER À LA NOUVELLE CONFIGURATION.
- FURNIR UN NOUVEAU SYSTÈME COMPLET D'ÉCLAIRAGE SUR RAIL AVEC DES LUMINAIRES DEL ET BRANCHER AU CIRCUIT COMME INDUQUÉ. LE SYSTÈME DE RAILS COMPRENDRA UN SYSTÈME DE RAILS À 2 CIRCUITS DONT LA LONGUEUR CORRESPONDRÀ À LA CONFIGURATION DU SITE, AINSI QU'DES EMBOÛTS ET DES CONNEXEURS. LES LUMIÈRES SONT DIRIGEABLES ET PEUVENT ÊTRE PROGRAMMÉES INDIVIDUELLEMENT OU GROUPEES. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VOIR LA NOMENCLATURE D'ÉCLAIRAGE SUR E02. MONTER LE RAIL SUR 2700AFF ET CONFIRMER LA HAUTEUR EXACTE SUR LE SITE POUR ÉVITER TOUT CONFLIT AVEC LES CONDUITS MÉCANIQUES ET AUTRES SERVICES.
- FURNIR UN INTERRUPTEUR DE COMMANDE D'ÉCLAIRAGE/POSTE À ÉCRAN TACTILE ET LE RACCORDER AUX APPARELS COMME INDUQUÉ. LE CONTRÔLEUR PERMET À L'UTILISATEUR



ÉCLAIRAGE ET ALARME INCENDIE NOUVEAUX TRAVAUX

ECHELLE 1:100

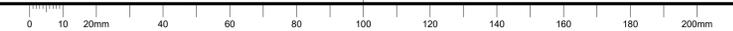
- FURNIR UN KLAXON/STROBOSCOPE D'ALARME INCENDIE ET LE RACCORDER AU CIRCUIT D'ANNONCE EXISTANT, LE TYPE DEVANT CORRESPONDRE À CELUI EXISTANT. FOURNIR UN RAPPORT DE VÉRIFICATION À LA FIN DES TRAVAUX.
- NOUVEAU PÔLE DE MOBILIER À FOURNIR AVEC LE MOBILIER, DIV.26 POUR FOURNIR UNE BÔTE DE JONCTION MONTÉE AU PLAFOND, UN CIRCUIT TEL QUILLUSTRÉ, ET EFFECTUER LE BRANCHEMENT FINAL AU PÔLE DE MOBILIER.
- PRÉVOIR UN CHEMIN DE CÂBLES À PANIER DE CLASSE C ET UN CANIVEAU DE CÂBLES POUR LES CÂBLES VOIX/DONNÉES, AUX DIMENSIONS INDUQUÉES. LE CÂBLE DOIT ÊTRE FOURNI PAR D'AUTRES, LES QUANTITÉS SONT INDUQUÉES À TITRE DE RÉFÉRENCE. FAIRE PASSER UN CONDUIT BLEU DEPUIS LE CHEMIN DE CÂBLES JUSQU'À L'ENDROIT OÙ SE TROUVE LE PÔLE DE MOBILIER. PRÉVOIR DES BAGUES AUX DEUX EXTRÉMITÉS. CONFIRMER L'EMPLACEMENT EXACT SUR PLACE. METTRE COMPLÈTEMENT À LA TERRE LES CHEMINS DE CÂBLES ET LES CONDUITS ET LES RELIER À LA MISE À LA TERRE DE LA PIÈCE.
- DANS LA SALLE 152, PRÉVOIR UNE PLAQUE DE RECOURVEMENT EN ACIER INOXYDABLE OU UNE NOUVELLE PRISE COMME INDUQUÉ. RACCORDER LA PRISE AU CIRCUIT COMME INDUQUÉ. RÉUTILISER LE CONDUIT ET LA BÔTE DE JONCTION EXISTANTS. SE RÉFÉRER AU DÉTAIL #5 POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS.
- LES BUREAUX 152A, 152B ET 152C SERONT DOTÉS D'UN NOUVEAU MOBILIER MURAL, DIV.16 ENLEVER TOUTS LES APPARELS EXISTANTS ET LES RÉINSTALLER SUR LE NOUVEAU MUR. FOURNIR UNE BAGUE D'EXTENSION AUX BÔTES ENCASTRÉES AU BESOIN. COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE SITE.
- FURNIR UN CANIVEAU DE CÂBLES EN ACIER À DOUBLE CANAL, COMPRENANT DES PRISES DE COURANT ET UNE PRISE DE DONNÉES, ET LE MONTER SOUS LE REBORD DE LA FENÊTRE. NORME D'ACCEPTATION DES CANIVEAUX DE CÂBLES MURALE : WIREMOLD 6000.
- FURNIR UNE NOUVELLE PRISE, DU TYPE ILLUSTRÉ, ET LA RACCORDER AU CIRCUIT COMME INDUQUÉ.
- DÉPLACER LE PANNEAU « L5 » DANS LA SALLE 151B ET IL SERA DÉDIÉ À LA SALLE 151 ET À LA ZONE ASSOCIÉE. POUR LES CHARGES À DÉMOLIR, ENLEVER COMPLÈTEMENT LE CÂBLAGE ET LES CONDUITS DU SITE. POUR LES CHARGES ENCORE SONS TENSION, TRANSFÉRER LES CIRCUITS AU PANNEAU « L15 » ET EFFECTUER TOUTS LES RACCORDEMENTS FINAUX. SE RÉFÉRER À LA NOMENCLATURE DU PANNEAU POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS. TRACER LES CIRCUITS ET VÉRIFIER SUR PLACE AVANT DE COUPER LE COURANT. RÉ-ÉTIQUETER TOUTS LES CIRCUITS CONCERNÉS À LA FIN DES TRAVAUX.



NOUVEAUX TRAVAUX DANS LE DOMAINE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DES SYSTÈMES

ECHELLE 1:100

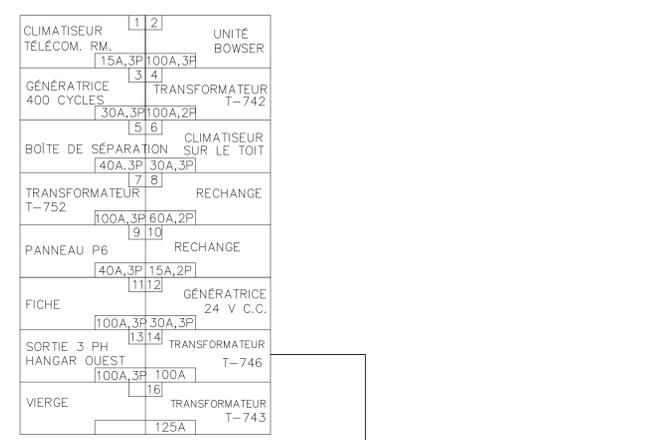
- PRÉVOIR UNE BARRE DE MISE À LA TERRE SUR LE MUR OU LE PLAFOND POUR LA MISE À LA TERRE DU MATÉRIEL ET LA RELIER À LA SALLE 151C AVEC UN FIL DE MISE À LA TERRE EN CUIVRE NO 6. À PARTIR DE LA BARRE OMNIBUS DE MISE À LA TERRE DE LA SALLE 151C, FOURNIR UN CÂBLE DE LIASON NO 6 JUSQU'À LA BARRE DE MISE À LA TERRE PRINCIPALE DU BÂTIMENT DE LA PIÈCE ÉLECTRIQUE PRINCIPALE. NORME D'ACCEPTATION : BURNDY B55-14210A ET 14224 B.
- FURNIR DES TUBES MÉTALLIQUES DE CONDUITS ÉLECTRIQUES 103mmC ET UNE BÔTE DE TIRAGE 381mmX152mmX203mm POUR LES CÂBLES DE DONNÉES COMME INDUQUÉ. FOURNIR L'AMÈNE DES SERVICES POUR LE TUBE MÉTALLIQUE DE CONDUITS ÉLECTRIQUE BLEU DE 27 mm ET UNE BÔTE D'INTERRUPTEURS GROUPEES POUR CHAQUE PRISE DE SORTIE. SUIVRE LES INSTRUCTIONS DE LA NORME TIA-569.
- FURNIR LE NOUVEAU MATÉRIEL, COMME LA BÔTE DE TIRAGE, DES CONDUITS, ETC. POUR LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ DES PORTES. SE RÉFÉRER AU DÉTAIL NO 4 E02 POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS. CONFIRMER L'EMPLACEMENT EXACT SUR LE SITE AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DU CNRC.
- FURNIR UN PANNEAU MURAL INDUQUANT LA PRÉSENCE D'UN OCCUPANT, AVEC ALIMENTATION ÉLECTRIQUE 120/24 V ET LE RACCORDER À LA CONSÔLE DE COMMANDE DE L'ÉCLAIRAGE À L'INTÉRIEUR DU LOCAL DE RÉUNION SÉCURISÉE AFIN QUE LE PANNEAU S'ALLUME CHAQUE FOIS QUE LES LUMIÈRES À L'INTÉRIEUR DE LA SALLE DE RÉUNION SÉCURISÉE SONT ALLUMÉES. NORME D'ACCEPTATION DU SIGNE OCCUPÉ : CAMDEN CM-AF500.
- ALIMENTER EN ÉLECTRICITÉ LE MATÉRIEL MÉCANIQUE COMME INDUQUÉ. CONFIRMER L'EMPLACEMENT EXACT SUR LE SITE ET COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LA DIV. 25.



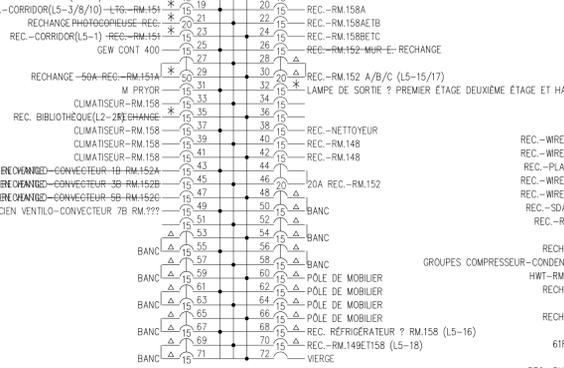
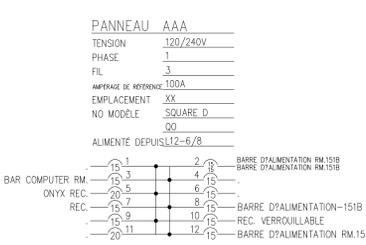
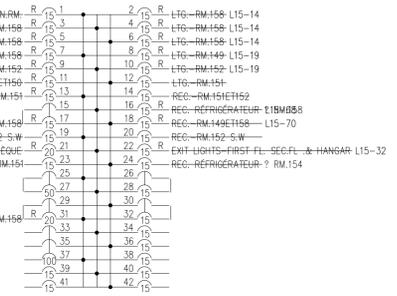
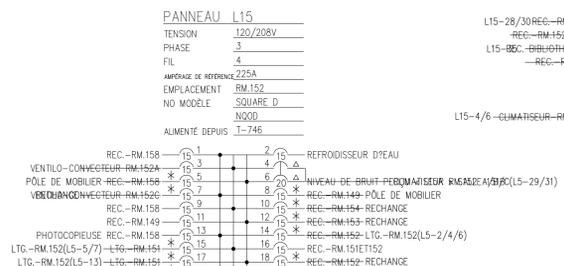
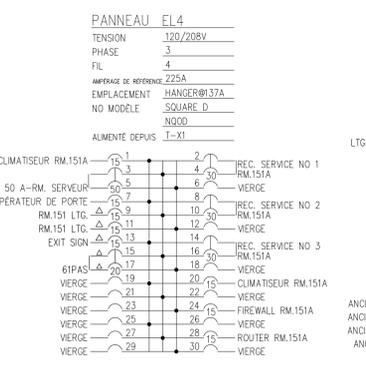
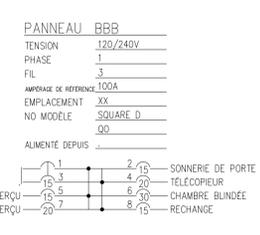
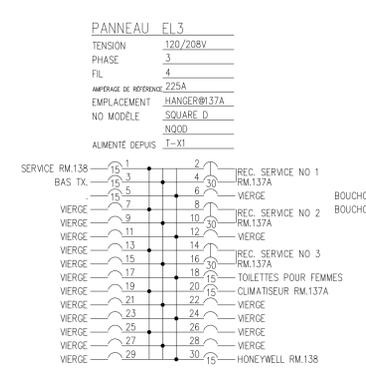
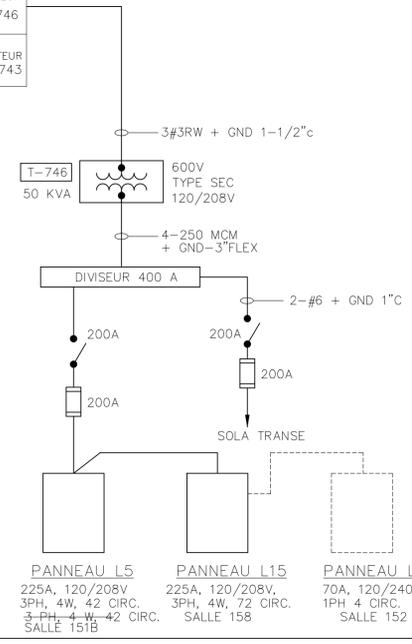


NOTES GÉNÉRALES

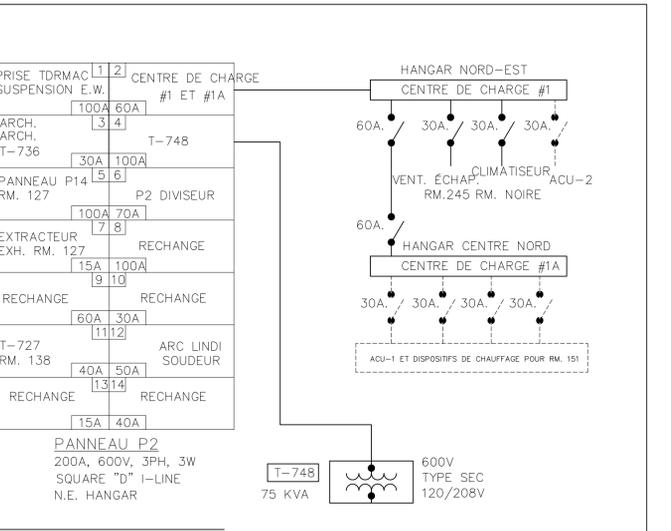
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUTS LES DÉTAILS SUR LE SITE AVANT LA CONSTRUCTION ET SIGNALER TOUTE ANOMALIE OU OMISSION AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE SITE ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC L'ÉTENDUE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER TOUT CONFLIT OU TOUTE INTÉFERENCE.
- TOUTS LES ARRÊTS NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT ÊTRE CONFORME AUX CODES ET NORMES APPLICABLES.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR SES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT ÉVITER LA PROPAGATION DE LA POUSSIERE ET DES DÉBRIS AU-DELA DE LA ZONE DE TRAVAIL ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX.
- SUIVRE LE GUIDE DE CONSTRUCTION DE ZONES DE DISCUSSION SÉCURISÉES DE LA GRC G095-07 (2022) POUR L'INSTALLATION AUTOUR ET À L'INTÉRIEUR DE LA SALLE 151A DE LA SALLE DE RÉUNION SÉCURISÉE. TOUTS LES APPARELS ÉLECTRIQUES SONT MONTÉS EN SURFACE À L'INTÉRIEUR DE LA SALLE DE RÉUNION SÉCURISÉE. LES CONDUITS PÉNÉTRANT DANS LA PIÈCE PAR LES MURS LATÉRAUX ET ASSURENT L'ÉTANCHÉITÉ CONFORMEMENT AU GUIDE. SE RÉFÉRER AU DOCUMENT 6/A04 POUR PLUS DE DÉTAILS.



PANNEAU P3
400A, 347/600V, 4W
I-LINE « D » CARRÉE
HANGAR N. EST



KEY PLAN / PLAN CLÉ

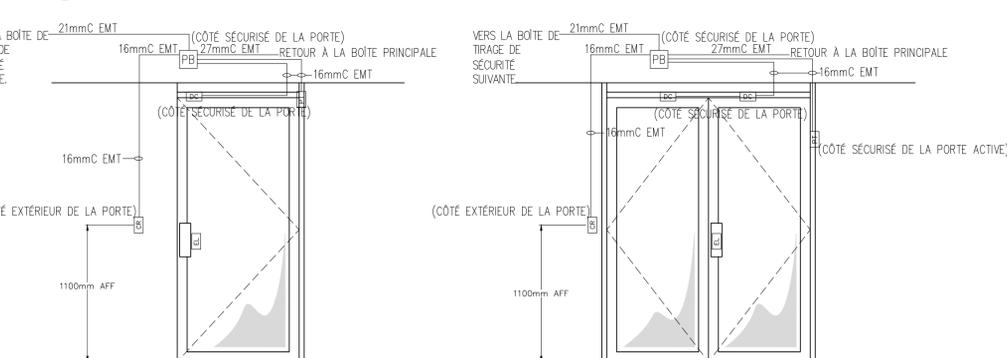


1 SCHÉMA À LIGNES UNIFILAIRES PARTIELLES
ECHILLE N.T.S

2 NOMENCLATURES DE PANNEAUX
ECHILLE N.T.S

TYPE	TYPE DE LUMINAIRE	TYPE DE LAMPE	PUISSANCE LAMPE EN WATT	TENSION DE LA LAMPE	NUMÉRO DE MODÈLE	DIMENSION	NOTE
1	DEL 60 DEGRÉS SUR RAIL	LED	20W	120V	ETC ONE CELL YOKE ARCP1-3-50-B-Y		
2	MINI-DEL 60 DEGRÉS SUR RAIL	LED	20W	120V	IRFPZ-30-90-120V-T-DMX		
3	DEL WLZ SUR RAIL	LED	20W	120V	ETC IRIDEON IRWLZ-30-90-120V-T-DMX		
4	MINI-DEL 26 DEGRÉS SUR RAIL	LED	12W	120V	ETC SOURCE FOUR MINI 4ML-30-90-120V-T		
5	MINI-DEL 36 DEGRÉS SUR RAIL	LED	12W	120V	ETC SOURCE FOUR MINI 4ML-30-90-120V-T		
6	MINI-DEL 50 DEGRÉS SUR RAIL	LED	12W	120V	ETC SOURCE FOUR MINI 4ML-30-90-120V-T		

3 NOMENCLATURES DE LUMINAIRES
ECHILLE N.T.S



4 DÉTAILS DE LA PORTE DE SÉCURITÉ
ECHILLE N.T.S

- NOTES DE Dessin
- DÉBRANCHER ET RETIRER L'ÉQUIPEMENT AVEC LE CÂBLAGE ET LES CONDUITS DE RETOUR À LA SOURCE ET SÉCURISER.
 - RÉORGANISER LES CHARGES DANS LES PANNEAUX EXISTANTS POUR QUE 'L15' SOIT DÉDIÉ À LA ZONE 152 ET QUE 'L5' SOIT DÉDIÉ À LA ZONE 151.
 - LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ DES PORTES DOIVENT ÊTRE FOURNIS PAR D'AUTRES, SAUF INDICATION CONTRAIRE. DIV.26 FOURNIR UNE BOÎTE DE TIRAGE ET DES CONDUITS AVEC UNE CORDE DE TIRAGE COMME INDICÉ. COORDONNER LE TRAVAIL AVEC L'ENTREPRENEUR CHARGÉ DE L'INSTALLATION DES PORTES ET DE LA SÉCURITÉ.

No.	Date	Revision	By:
1	OCT 2023	DOCUMENT DE SOUMISSION	CYC
0	JUN 2023	ISSUED FOR 99% COMMENT AND REVIEW	CYC

Date Printed	DD MM YYYY	Date imprimée

Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

PROJECT: **FRPC RETRO-FIT**

DRAWING: **MONTREAL ROAD CAMPUS**

TITLE: **NOMENCLATURE ET SCHÉMAS ÉLECTRIQUES UNIFILAIRES**

designed	conçu	date	date
CYC		JANUARY 2023	

drawn	dessiné	ÉCHELLE	échelle
CYC		AS INDICATED	

checked	vérifié	sheet	of/da	feuille
		E02	of/da	2

approved	approuvé	W.O.no.	D.T.no.

dwg.no. / dessin no. **6018-E02F**